Books $1 MS1022
302050: Home Décor-Stationary / Books
0402W1409B3YQ F
Bargain Hunt Price $1

Histoire D'auteuil Depuis Son Origine Jusqu'à Nos Jous...

Adolphe de Feuardent, P. de Feuardent

Digitized by the Internet Archive
in 2025

https://archive.org/details/isbn_9781274935106

Histoire D'auteuil Depuis Son Origine Jusqu'à Nos Jous...

Adolphe de Feuardent, P. de Feuardent

Nabu Public Domain Reprints:

You are holding a reproduction of an original work published before 1923 that is in the public domain in the United States of America, and possibly other countries. You may freely copy and distribute this work as no entity (individual or corporate) has a copyright on the body of the work. This book may contain prior copyright references, and library stamps (as most of these works were scanned from library copies). These have been scanned and retained as part of the historical artifact.

This book may have occasional imperfections such as missing or blurred pages, poor pictures, errant marks, etc. that were either part of the original artifact, or were introduced by the scanning process. We believe this work is culturally important, and despite the imperfections, have elected to bring it back into print as part of our continuing commitment to the preservation of printed works worldwide. We appreciate your understanding of the imperfections in the preservation process, and hope you enjoy this valuable book.

188

HISTOIRE D'AUTEUIL

DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'A NOS JOURS

PAR

A. ET P. DE FEUARDENT

DÉDIÉE A M. L'ABBÉ LAMAZOU

curé de Notre-Dame d'Auteuil.

Auteuil, lieu favori, lieu fait pour les poëtes,
Que de rivaux de gloire unis sous tes berceaux!
C'est là qu'au milieu d'eux, l'élégant Despréaux,
Législateur du goût, au goût toujours fidèle,
Enseigna le bel art dont il offre un modèle.

CHÉNIER. *(Promenades.)*

PARIS-AUTEUIL

IMPRIMERIE DES APPRENTIS CATHOLIQUES. — ROUSSEL

40, rue La Fontaine, 40

1877

HISTOIRE

D'AUTEUIL

Doit paraître prochainement du même Auteur :

Progrès de la Psychologie

JUSQU'A LA FORMATION DE L'ÉCOLE ÉCLECTIQUE

Vieille église d'Auteuil.

Œuvre du XII^e^ *siècle.*

HISTOIRE D'AUTEUIL

DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'A NOS JOURS

PAR

A. ET P. DE FEUARDENT

DÉDIÉE A M. L'ABBÉ LAMAZOU

curé de Notre-Dame d'Auteuil

Auteuil, lieu favori, lieu fait pour les poëtes,
Que de rivaux de gloire unis sous tes berceaux
C'est là qu'au milieu d'eux, l'élégant Despréaux
Législateur du goût, au goût toujours fidèle,
Enseigna le bel art dont il offre un modèle.

CHÉNIER. *(Promenades.)*

PARIS-AUTEUIL
IMPRIMERIE DES APPRENTIS CATHOLIQUES. — ROUSSEL
40, rue La Fontaine, 40.

1877

DC769
A8F45

DÉDICACE

A M. L'ABBÉ LAMAZOU

CURÉ DE NOTRE-DAME D'AUTEUIL

Dès la plus haute antiquité, la dédicace était à la fois un hommage et un tribut de reconnaissance. Ce dernier titre est pour moi le plus grand et le plus précieux, car, placé sous l'égide d'un nom si connu, ce livre ne peut qu'acquérir un mérite certain.

A peine arrivé dans Auteuil, encore couvert de ruines, triste auto-da-fé *de cette tempête terrible de 1871, à laquelle vous n'avez échappé vous-même que providen-*

tiellement, vous songez, au prix de votre fortune personnelle (1), à faire remplacer notre pauvre église par un monument digne du siècle et répondant à la piété des fidèles. Puissions-nous garder le souvenir d'un si grand désintéressement!

Nul ne pouvait mieux que vous cicatriser les plaies encore saignantes de nos deuils récents, en prêchant par l'exemple. Après plusieurs jours d'agonie passés comme otage (2), au milieu des adeptes de la

(1) M. l'abbé Lamazou a fait don de 400,000 francs pour l'édification de la nouvelle église d'Auteuil, et de 53,000 fr. pour celle du presbytère.

(2) Dans un ouvrage intitulé *la place Vendôme et la Roquette*, M. Lamazou a publié un récit sincère et plein d'intérêt des tortures endurées par les otages de la Commune de Paris. Ce livre, traduit en plusieurs langues, a atteint sa 15e édition. Ecrit sous forme d'impressions, c'est assurément l'histoire la plus complète de la Commune de Paris qui ait paru jusqu'à ce jour, et celle qui offre le plus de documents précieux sur les agissements des sicaires de l'insurrection.

Commune, vous avez appris les terreurs et les espérances qui peuvent agiter l'âme pendant ces heures suprêmes. C'est un grand enseignement pour tous et particulièrement pour ceux qui ont passé par tant d'infortunes.

P. DE FEUARDENT.

PRÉFACE

L'idée de cette publication m'a été suggérée par quelques personnes notables d'Auteuil et d'anciens élèves de l'institution Notre-Dame. C'était à la fois l'occasion de faire revivre Auteuil dans ses vieux et nouveaux souvenirs, et de consacrer quelques pages à la mémoire de l'institution où j'ai été élevé.

Depuis 1850, Auteuil a grossi son histoire d'une foule de changements, plus qu'il n'en avait vu pendant plusieurs siècles. Le récit de cette succession de faits, est la seule tâche que je me suis imposée, et que je remplirai avec la plus sévère exactitude

L'histoire n'a qu'un but : c'est d'enseigner par les faits, et d'instruire par l'exemple.

J'ai conservé ce caractère en écartant la chroni-

que scandaleuse, offrant des banalités qui n'intéressent que dans le roman.

En écrivant cet opuscule historique, je n'ai été animé que par la seule ambition de trouver de nombreux imitateurs; à l'aide de travaux semblables, on édifierait peut-être un jour une histoire de France complète et authentique. En rassemblant tous ces faits épars dans les annales des provinces et dans les archives communales, on restituerait à l'histoire un grand nombre de matériaux nouveaux et inconnus.

La lecture des vieilles chartres et des chroniques présenterait bien quelques difficultés qu'on surmonterait graduellement avec de la volonté et du patriotisme, en songeant qu'on concoure à une œuvre éminemment nationale. Et, j'aime à le croire, la reconnaissance publique dédommagerait si on ne l'était déjà par la douce satisfaction que laisse un devoir accompli.

DE FEUARDENT.

HISTOIRE D'AUTEUIL

CHAPITRE PREMIER

Origine d'Auteuil.

Sur le riant coteau qui longe les bords de la Seine, depuis Paris jusqu'à Saint-Cloud, existait, au VII^e^ siècle, un seul village appelé Nijon.

Saint Bertrand, évêque du Mans, poitevin de naissance, n'étant encore que laïque y possédait un domaine et des vignes, qu'il étendit par voie d'acquisition, et que vint bientôt encore accroître la magnificence du roi Clotaire II, qui lui fit donation de ce village. Ce saint évêque mourut en 623. Il voulut qu'après sa mort, comme il le déclare dans son testament, Nijon appartînt à l'Eglise

de Paris, dans laquelle il avait été élevé. Il y spécifie que les vignes étaient situées dans un lieu où se trouvaient de petites sources et qui, pour cette raison, portait le nom de *Fontanitum*; ces vignes appartenaient alors à des maraîchers et à des vignerons du canton (1). Nijon, détruit et ruiné plusieurs fois, serait tombé dans l'oubli sans un manoir qu'y possédaient les ducs de Bretagne, et si les minimes ou bonshommes, par la donation qui leur fut faite, n'en avaient conservé le nom (XIII^e^ siècle).

Il est vraisemblable que les habitants appartenant à Nijon s'écartèrent des deux côtés : les uns du côté des sources et des marais, ce qui forma peu à peu un nouveau village, qui prit le nom du canton, qui était Auteuil; les autres se rapprochèrent de Paris, à l'extrémité de la côte vers l'orient, dans le canton où l'on avait abattu le bout de la forêt de Rouvret, et ce lieu ainsi dépouillé prit le nom de Chaillot (de *Chal* ou *Chail* du tudesque, qui signifie échalas). On trouve encore, dans un titre du XIV^e^ siècle, que ce nom

(1) Quæ Fontanito ad palustrias et vinitores esse noscuntur.

voulait dire aussi abatis d'arbres *(destructio arborum)*.

Ces deux villages, formés des débris de Nijon, eurent chacun leur territoire particulier, distribué bien inégalement pour l'étendue, puisque Auteuil a produit depuis deux autres paroisses (Boulogne et Passy).

Auteuil et Chaillot sont donc des enfants de Nijon ; mais ces enfants dénaturés ne tardèrent pas à étouffer leur père commun. Leur population s'étant considérablement accrue, ils furent érigés en paroisses, et sans les circonstances que j'ai citées tout à l'heure, on eût ignoré l'existence et même l'emplacement où se trouvait Nijon il y a plus de douze cents ans.

On n'est nullement d'accord sur l'étymologie du nom d'*Auteuil* : je me bornerai à citer les différentes opinions des auteurs. Les uns prétendent que, les premiers habitants de ce village ayant groupé leurs maisons autour d'une chapelle ou collége que les druides avaient autrefois fait construire dans la forêt de Rouvret sur la partie la plus élevée, ce lieu fut appelé en latin *Altare* (Autel). Les autres pensent que ce mot vient du mot

au, qui signifie prairie, dans la langue celtique. On sait qu'Auteuil possédait anciennement beaucoup de prairies sur les bords de la Seine; elles s'étendaient fort loin dans les terres. Le lit du fleuve n'était pas, comme aujourd'hui, contenu par des digues; ses débordements périodiques submergeaient toutes les parties basses et les transformaient en véritables marais, qui se desséchaient pendant l'été et servaient à la pâture commune des troupeaux du village, et où croissaient de nombreux saules : j'en ai encore vu quelques-uns le long de la rue la Fontaine.

Le sol d'Auteuil est un limon d'atterrissement formé de matière déposée par les eaux et composée de marne, d'argile, de sables de toutes les couleurs, débris de corps organiques (Cuvier). Dans les fouilles pratiquées en 1838 dans la rue Boileau par M. Polonceau, on a retrouvé à 8 mètres 30 de profondeur l'ancien cours de la Seine, dont le sable conservait de nombreuses coquilles fluviatiles et des dents de crocodile dans un état parfait de conservation.

Indépendamment des deux opinions que je viens de citer, on trouve encore Auteuil dé-

signé sous le nom d'*Altogilum*, dont on a fait *Altoilum* et enfin *Altolium*.

Dans les actes rédigés au milieu du XII^e^ et dans le XIII^e^ siècle, il est toujours appelé *Autolium*, que l'on écrivait en français *Autheuil* et enfin *Auteuil*.

CHAPITRE II

Annexion d'Auteuil.

Un décret promulgué vers la fin de 1859, brisa la dernière barrière qui séparait la Capitale des communes suburbaines comprises dans l'enceinte du nouveau Paris. Le flot parisien, débordé et suivi d'une nuée d'ouvriers, envahissait la commune d'Auteuil en dispersant devant lui les plus vieux souvenirs de cette charmante localité. Depuis des siècles, son voisinage de Paris, sa proximité du bois (l'antique forêt de Rouvret) l'avaient destinée à être le séjour d'une foule de personnages distingués dans la politique, les lettres, les sciences et les arts. A dater du 1er janvier 1860, elle devenait un petit faubourg de Paris : une circonscription du XVIe arrondissement,

composé de Passy, d'une partie de Neuilly et du 1er arrondissement de l'ancien Paris.

A la suite de l'annexion, on procéda au remaniement complet de l'administration municipale des deux communes. Auteuil et Passy fusionnèrent leurs services municipaux pour n'en faire qu'un seul, administrant l'arrondissement en entier. Le conseil d'Auteuil, présidé par M. Jéchenot, maire, tint sa dernière séance le 24 décembre 1859.

Il était alors composé de:

MM. Polack et Dubud, *adjoints*;

MM. Givet Berthier	MM. Lassudrie Duchesne
Ozenne	Lemétayer
Raverdy	Soutre
Baugrand	Hubert
Lebert (Isidore)	Dequen
Cuissard	Vallot
Delamotte	Baltard Trémois
Monchy	Dalmbert
Mansion	Jouet.

Déjà étroite et insuffisante pour son personnel, la mairie de Passy se trouva encombrée, par cette réunion inattendue, des deux services municipaux. L'édilité s'en émut, et, prévoyant les besoins impérieux que créerait

l'accroissement rapide de la population, elle jugea de première nécessité l'édification d'une mairie plus spacieuse. L'ancienne fut mise en adjudication et acquise par un riche propriétaire de Passy, M. Emile Robert, qui la fit démolir.

Un grand terrain, situé à l'extrémité de la rue de la Pompe, fut utilisé par la ville pour faire construire la nouvelle mairie, d'après les devis adoptés. La dépense, évaluée à plus d'un million par l'architecte, M. Godebœuf, a été presque doublée. Un incident survenu pendant les fouilles, contribua à grossir les premiers frais. On était au-dessus des carrières de Passy; pour assurer les fondations, Il fallut percer plusieurs puits de sondage, et créer des piliers de soutènement. Une somme de 80,000 fr. environ s'y trouva engloutie. Les travaux, commencés en 1868, furent poussés avec activité, autant d'ailleurs que le permettaient les ressources de la caisse municipale. On ne pouvait, en effet, affecter à cette dépense qu'un crédit très-limité. En 1872, le personnel put faire son installation provisoire dans la nouvelle mairie. Aujourd'hui, quelques travaux intérieurs restent seuls à exécuter.

La mairie du XVI^e^ arrondissement peut être classée parmi nos plus grands édifices publics. Ce monument dépasserait même les besoins actuels si une idée très-sage n'avait présidé à sa construction. Le vœu de tous était de posséder une installation définitive et non éphémère, pour s'éviter, dans un avenir trop prochain, une dépense aussi considérable. Nous regrettons seulement que la mairie soit si loin du centre des affaires, ce qui occasionne toujours un déplacement, surtout pour les habitants des limites extrêmes de l'arrondissement.

L'annexion fit éprouver à la commune d'Auteuil un préjudice plus sensible, en ce qu'elle entraîna la suppression des immunités dont elle jouissait avant de devenir contribuable de la ville.

Le vaste système de larges rues et de grands boulevards qui avait été si habilement conçu à Paris, pour porter à la fois la lumière et la salubrité dans les quartiers sombres et populeux, renversa à Auteuil de charmantes maisons de campagne, et mutila ses ombrages séculaires. Quelques habitants, obéissant à la loi de l'utilité publique, préfé-

rèrent quitter la commune, que de voir détruire sous leurs yeux le toit qui abritait leur famille depuis plusieurs générations.

Cette grande transformation eut pour théâtre le quartier compris entre la gare d'Auteuil et le Point-du-Jour. Toutes les propriétés furent frappées d'expropriation et vendues par lots. On retrouve le vieil Auteuil avec son cachet antique et champêtre en descendant la rue la Fontaine, les vignes et la rue Boileau.

Aujourd'hui encore, des notabilités parisiennes viennent chercher dans les frais jardins d'Auteuil la solitude, et goûter les charmes de la campagne dans Paris.

CHAPITRE III

Seigneurs d'Auteuil.

Les premiers seigneurs d'Auteuil, dont l'histoire nous transmet les noms, furent les abbés de l'abbaye du Bec du diocèse de Rouen (fondée vers le milieu du XI[e] siècle), qui, indépendamment de cette seigneurie, possédaient encore d'autres biens à Paris, qui leur venaient peut-être des seigneurs de Beaumont-sur-Oise, qui avaient fait venir des religieux de cette abbaye à Conflans Sainte-Honorine.

L'abbaye de Sainte-Geneviève de Paris, de fondation beaucoup plus ancienne, avait, de son côté, des fiefs et d'autres revenus à Vernon, dans un lieu dit *Gamilliacum* (Gamilly) ou *Garmilliacum*. Ces deux abbayes firent un échange de tous ces biens, en l'an 1109, et

l'acte fut confirmé par Louis le Gros et par Henri, roi d'Angleterre. Ce fut ainsi que les chanoines de Sainte-Geneviève, qui étaient alors séculiers et sous un doyen, entrèrent en possession des serfs, censives, vignes, terres labourables, justice et tous les autres droits que les moines du Bec avaient eus avant eux à Auteuil.

En 1163, ces biens furent aussi exprimés dans la bulle de confirmation de tout ce que possédait cette maison de Sainte-Geneviève à Auteuil, terres, vignes, redevances, haute, moyenne et basse justice : *Apud Autolium terras, vineas et capitalia et totam justitiam terræ, quam ibi habent.*

Auteuil était devenu le titre de la prébende d'un des chanoines séculiers de Sainte-Geneviève. Celui qui la possédait lors de l'introduction des chanoines réguliers en cette église, nommé Simon de Saint-Denis, la garda jusqu'en 1182, qu'il la leur remit, en leur donnant, outre cela, tout ce qu'il avait acquis en ce lieu. Thibaud, son neveu, réclama, puis se désista moyennant d'autres biens que Simon lui donna, savoir : un moulin à Sèvres et des prés dans le marais de Sainte-Opportune ; à

quoi Etienne, abbé de Sainte-Geneviève, ajouta la somme de cent livres. Le pape Luce III confirma ces donations, aussi bien que le roi Philippe Auguste.

En 1226, l'abbé Herbert fit un bail de la mairie de ce lieu avec le four banal et de ce qu'on appelait *districta, bonagia, investitura,* et la charge de payer six setiers de seigle à Sainte-Geneviève. Ce même four banal était en 1250 à la même quantité de seigle, et en 1257, à un muid de blé. Le clos seigneurial, vers 1250, renfermait vingt-deux arpents et demi de vignes. La même abbaye avait à Auteuil, au canton de Corbel (peut-être Torbal dans les titres de la communauté des chapelains vers Nijon), quatre arpents de prés et dans l'île quatre arpents et demi. Il lui était dû des droits de coutume en avoine, en pains et en chapons, et pour la dîme des terres de l'île d'Auteuil, environ six setiers. Plusieurs cantons de cette terre sont désignés dans un bail en villenage (c'est-à-dire dans lequel le curé comparaît non comme curé, mais comme particulier) fait à Simon, qui en était curé en 1250, savoir : une pièce de terre dite *Tertolium terræ in Grois*; un demi-arpent

de vigne *in marisco et ad Rotam*; une pièce *de capite villæ*; un quartier de vigne à la fontaine et au marais; un demi-arpent *apud Paciacum*; une pièce de vigne *ad oserios* et un demi-arpent de l'île. Ceux qui jouissaient en villenage étaient tenus de rendre les biens dès qu'on les leur redemandait.

Lorsque l'abbaye composait la taille pour l'armée du roi, cette paroisse en payait cent sols : c'est ce qu'elle fit en 1242 et en 1272.

Le prévôt de Paris ayant attaqué la justice de cette abbaye, il y eut un arrêt du mois d'août 1275 qui reconnut le droit des religieux et les déclara *in sesina justitiæ sanguinis et latronis et alterius bassæ justitiæ in viaria et censiva ipsorum*. On trouve même qu'en 1295, par sentence du bailli de Sainte-Geneviève, Marie de Romainville, soupçonnée de larcin, fut enfouie à Auteuil, sous les fourches : c'était alors une manière de faire mourir les criminels. Le lieu où se faisaient ces exécutions a sans doute varié. La Potence, qui fut détruite lors de la Révolution, était située sur la route de Versailles; on a construit sur cet emplacement une maison portant le n° 75, habitée depuis longtemps par un boucher.

Comme je l'ai dit plus haut, il existait trois degrés justiciers. La haute justice prenait connaissance de tous les crimes et de tous les intérêts civils, excepté les cas royaux et privilégiés. La moyenne justice connaissait en première instance de toutes les actions civiles, réelles, personnelles et mixtes. La basse justice connaissait des délits dont l'amende ne dépassait pas six sous parisis, et de toutes les matières personnelles jusqu'à soixante sous parisis.

C'est dans la fameuse nuit du 4 au 5 août 1789 que ces droits furent entièrement abolis (*décrets de l'Assemblée nationale*, août 1789, 15 mars 1790). Avant la réparation de la place de l'Eglise, on y voyait des bornes grossières en pierres marquées S. G., qui avaient été sans doute ramassées dans diverses parties de la commune, et qui servaient probablement à marquer les limites de la juridiction territoriale et temporelle des génovéfains.

Ce que le roi avait dans la justice de Passy ayant été donné par Louis XI, vers 1467, à Jean de la Driesche, président des comptes, Pierre l'Orfévre d'Erménoville, Martin le Pi-

card de Villeron, maître des comptes, et Pierre Jousselin, correcteur, furent commis pour informer des limites d'Auteuil et de Passy, et de l'étendue de la haute justice de ces deux endroits. Il en dressèrent l'assiette (le plan), et la firent entériner par la Chambre des comptes. Peut-être s'agissait-il du fief de la folie Richard le Large, tenu et mouvant, selon un compte prévôté de Paris qui le dit assis à Auteuil. Il appartenait, en 1399, à Perrin Sacrice, demeurant audit Auteuil. Les habitants d'Auteuil, serfs et vassaux de Sainte-Geneviève, furent affranchis, comme plusieurs autres, en 1247, par l'abbé et le couvent, manumission que saint Louis, roi de France, confirma, à condition qu'ils viendraient défendre les droits et les biens de cette église, quand ils seraient appelés.

Sous le règne de Charles le Simple, ces mêmes habitants et ceux de Passy avaient obtenu la permission de ce prince de chasser, prendre et étrangler les coniles (on appelait ainsi les lapins), et de pouvoir clore leurs héritages de murs de six pieds, moyennant douze sous qu'ils devaient payer par arpent au receveur de Paris. Les lettres du roi

Charles VI qui leur confirment, au mois de mai 1381, la permission de clore leurs héritages, spécifient que ce sera à sable et à chaux. Ceux d'entre eux qui demeuraient dans la forêt de Rouvret, obtinrent aussi du même prince, en 1395, la confirmation de la jouissance du bois d'entrée sans fraude, et la révocation de l'article de l'ordonnance des eaux et forêts qui leur était contraire. On trouve aussi, dans les mêmes mémoriaux, une mention spéciale, de l'an 1403, de l'affranchissement des habitants d'Auteuil et de Passy, de toute aide de toutes tailles (impôts). Dans les articles d'environ 1470, on lit : « Relief d'adresse sur l'affranchissement aux habitants d'Auteuil, en faveur du président de la Driesche. »

L'an 1475, le roi fit don au même président des héritages situés à Auteuil et à Passy, et qui avaient appartenu à feu Louis de Luxembourg, connétable.

Enfin, l'an 1545, il est fait mention de la récompense qui fut donnée par le roi aux habitants d'Auteuil et de Saint-Cloud, pour les terres et vignes à eux appartenant qui avaient été encloses dans le bois de Boulo-

gne, lors de l'érection de cette dernière commune en paroisse, érection qui avait eu lieu le premier dimanche de juillet 1350. La séparation juridique régla les limites de Boulogne et retrancha d'Auteuil un terrain considérable qui s'étendait vers le septentrion et dans le bas de Rouvret (Boulogne). On laissa à Auteuil une espèce d'écart où se trouvait une métairie sur laquelle était située la grange Ménicuria appartenant à l'abbé de Saint-Victor les Prés (appelé aujourd'hui Billancourt).

Du côté de Passy, Auteuil s'étendait jusqu'à l'endroit où étaient les minimes ou bonshommes.

Quelques auteurs prétendent cependant que c'est sur le territoire de la seigneurie d'Auteuil que s'établirent ces religieux, et qu'ils y fondèrent une abbaye.

Le dénombrement imprimé en 1709, compte deux cent quatre-vingt-dix-huit feux à Auteuil : il y a probablement quelques fautes de chiffres. Le sieur d'Oisy paraît être plus exact dans celui qu'il a publié en 1745 : il n'en met que cent dix à cent vingt. Ce chiffre s'accorde avec le *Dictionnaire universel de la France,* publié en 1726, dans le-

quel il est écrit qu'il y a à Auteuil quatre cent quatre-vingts habitants. Maintenant cette commune a 8000 âmes environ de population fixe, sans compter cette population flottante qui est attirée tous les étés par la beauté du site et par l'air pur qu'on y respire. La proximité du bois de Boulogne et celle de la Seine contribuent puissamment à entretenir cette pureté atmosphérique, préconisée d'ailleurs par les célébrités médicales de Paris. Aussi combien ne voit-on pas, tous les printemps, à Auteuil, de jeunes malades venir redemander à notre bon village le rétablissement d'une santé que le séjour prolongé de la capitale et l'abus de ses plaisirs avaient profondément altérée.

Les souvenirs historiques du vieil Auteuil offrent peu d'intérêt sous le rapport des grands hommes. Il s'honore cependant d'avoir vu naître le savant Pierre d'Auteuil, abbé de Saint-Denis en 1221, remarquable par ses connaissances, sous le règne de Philippe Auguste, et son neveu Jean d'Auteuil, grand prieur de Saint-Denis, au commencement du règne de Philippe le Bel.

Le pape Nicolas IV lui donna plus tard la

riche abbaye de Saint-Denis à Rouen (XIII[e] siècle).

Ce fut aussi à Auteuil que mourut, le 18 juin 1645, Henri d'Escoubleau, archevêque de Bordeaux, qui avait été nommé député à l'assemblée du clergé, en 1640.

Le célèbre Etienne d'Aligre, maître des requêtes, *præfectus ærarii regii,* avait une maison de campagne à Auteuil, en 1656.

Il était réservé au beau siècle de Louis XIV d'enrichir Auteuil de toutes les illustrations dont notre patrie s'honore, et nous pouvons dire avec orgueil qu'il n'existe point en France un petit coin de terre dont le sol ait été foulé par un si grand nombre d'hommes célèbres.

CHAPITRE IV

Eglise d'Auteuil.

L'église d'Auteuil, sous l'invocation de la sainte Vierge (Notre-Dame de l'Assomption), ne date guère que du XII^e^ siècle. Le chœur, qui est fort petit, et la chapelle placée à son côté méridional, ne datent que de deux cents à deux cent cinquante ans. La nef est encore de construction plus récente. Il n'y a que le portail qui est d'un travail des XII^e^ et XIII^e^ siècles, aussi bien que la tour octogonale, construite à la manière anglaise et qui est située hors d'œuvre. Une construction moderne, espèce de vestibule, masque la porte antique. La grille et les clôtures de ce vestibule étaient primitivement en bois. Un Hollandais protestant, nommé M. Hubart, les fit remplacer par une grille et des clôtures

en fer, qui existent aujourd'hui. Le maître-autel, dédié à la sainte Vierge, est décoré, depuis quelques années seulement, d'une assez bonne copie du tableau de Bartholomé Esteban Murillo représentant l'Assomption de la très-sainte Vierge, par Léonce Prin. L'autel primitif se trouvait adossé au mur. Ce fut en 1737 qu'on le déplaça, pour céder aux fidèles l'espace assez considérable occupé par le lutrin et son personnel, que l'on plaça derrière l'autel. Un plaisant de l'époque dit que l'on avait adopté cette mesure pour cacher la laideur des chantres, qui était, en effet, remarquable. J'ai vainement cherché la place d'une chapelle, dédiée à saint Jean Baptiste, indiquée par le pouillé parisien (1).

Plusieurs tableaux représentant divers épisodes de la vie de ce saint, existent dans l'église. Une fondation plus certaine est celle qu'y fit Nicolas Fillon, bourgeois de Paris, d'une chapelle de Sainte-Geneviève, à condition que le chapelain-prêtre tiendrait école pour les garçons d'Auteuil et de Passy, et

(1) On appelait ainsi l'état et le dénombrement des bénéfices d'un diocèse.

les conduirait le soir à l'église pour y chanter le salut de la sainte Vierge. Le même bourgeois y fonda aussi une maîtrise et se retint la présentation du chapelain; il stipula aussi qu'après son décès elle appartiendrait au curé. Huit ans après, Claude de Chahu, seigneur de Passy, et Christine de Heules, son épouse, qui firent bâtir l'église de Passy (voir plus bas), établirent à Auteuil un second prêtre, qu'ils pourvurent de trois cents livres de revenu, et destituable à la volonté du curé d'Auteuil, appartenant au chapitre de Saint-Germain de Paris, dont le territoire s'étendait presque jusqu'à Saint-Cloud. Maurice de Sully, évêque de Paris, confirma ce privilége en 1192. Dans le XIII^e^ siècle, ce chapitre prélevait une dîme de vin sur la commune d'Auteuil, comme redevance du curé primitif.

Ce même chapitre nomma à cette cure, placée sous l'archiprêtre de Paris et désignée sous le nom de *Ecclesia de Autolio*, jusqu'à la réunion de ce chapitre à celui de l'église métropolitaine, en 1745, époque à laquelle cette nomination curiale rentra dans l'attribution de l'archevêque.

Selon l'ancienne coutume, plusieurs grands

personnages sont enterrés dans l'église d'Auteuil. Dans le chœur a été inhumé, le 29 août 1661, le comte de Saisseval, dont la pierre tumulaire a été reportée dans la nef, à gauche, lors du déplacement du maître-autel (1837). Elle porte cette inscription : « Ici repose haut et puissant seigneur Claude-Jean-Baptiste, chevalier, comte Saisseval, mestre *(maître)* de camp de cavalerie, ci-devant gardien des gendarmes, Ecossais, châtelain de Milly, Seigneur du comté de Coigny, Bourbon, Troussure et autres lieux, décédé le 29 août 1761. »

A droite du chœur se trouve la chapelle dédiée à la sainte Vierge. La clé de voûte représente des armoiries seigneuriales. Un fragment d'assez beaux vitraux, représentant l'Annonciation de la sainte Vierge, orne la croisée de cette chapelle, dans laquelle a été inhumé, en juin 1731, Antoine-Nicolas Nicolay, chevalier reçu en la survivance de l'office, P. P., en la chambre des comptes, seigneur d'Ony, de Saint-Mandé, de Baumais, P. P., de la chambre de ce nom, fils de Jean Aymard Nicolay, et de Marie-Catherine le Camus, mort avant son père le 15 juin 1731,

en ce lieu, où il désira être inhumé, il décéda à trente neuf ans. P. D. Telle est la suscription de la seconde pierre tumulaire, qui, comme la précédente, a été enlevée et replacée dans la nef à droite. Sur un des côtés existait aussi une plaque d'airain sur laquelle était inscrite l'épitaphe latine de Gendron, composée par Lebeau, secrétaire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres; cette table était placée sur le pilier de gauche de la chapelle de la Sainte-Vierge.

« Hic situs est Claudius Deshais Gendron, Facul-
» tatis Montpelliensis doctor et Philippi Aurelia-
» nensium ducis, regni moderatoris, medicus ordi-
» naris, vir in sanandis morbis peritus et efficax,
» ingenio magno rectoque, antiqua virtute ac fide;
» affabilior egeno quam diviti, cum ægritudines
» simul et pauperiem depelleret. Contemptor opum
» et gratiæ, famæ pertæsus ingentis, quæ vel invi-
» tum in secessu secuta esse, ibi nequicquam latens,
» ipso nomine proditur; quantum potuit tamen se
» subducere ex oculis, æternum lumen contemplans
» obtutu irretorto, et opus naturæ et summi artifi-
» cis manum prævia religionis face assidue rima-
» tus. Vitam et sibi et aliis utilem explevit cœlo
» maturus senex; vixit annos LXXXVII, obiit die
» 3 septembris 1750. Requiescat in pace. »

En voici la traduction :

Ici repose Claude Deshaix Gendron, docteur de la Faculté de Montpellier et médecin ordinaire de Philippe, duc d'Orléans, régent du royaume, homme habile et expérimenté dans l'art de guérir les maladies; d'un esprit droit et fort étendu, d'une foi, d'une probité et d'une religion antique; plus accessible aux pauvres qu'aux riches; il guérissait en même temps les maladies et la misère. Contempteur de la fortune et de la faveur, trahi par son nom et fatigué d'une réputation qui, malgré lui, le poursuivit dans la retraite, il cherchait en vain à se dérober à tous les yeux, contemplant d'un regard attentif la lumière éternelle et recherchant assidûment avec le flambeau de la religion l'ouvrage de la nature et la main du sublime ouvrier. Vieillard mûr pour le ciel, il acheva une vie utile à l'humanité autant qu'à lui-même; il vécut quatre-vingt-sept ans et mourut le 3 septembre 1750.

Cette table fut détruite en 1793.

On voit encore, en entrant à gauche, un bas-relief en marbre blanc, œuvre du célèbre sculpteur de Bay, élevé à la mémoire de M^me^ Caroline-Blanche Rousseau par M. Louis Ternaux, son mari. Cette dame, dont la bienfaisance était inépuisable, a laissé dans la commune d'Auteuil de pieux et charitables souvenirs.

Il existe peu d'églises dont la construction

soit aussi irrégulière. Les constructions qui se sont succédé à différentes époques, n'ont jamais été coordonnées avec l'ensemble de l'édifice : tout est diffus et sans aucune symétrie.

On voyait autrefois dans la nef et dans le chœur de bons tableaux, dus pour la plupart à la munificence des abbés génovéfains et dont quelques-uns étaient l'œuvre des moines de cette abbaye.

L'orage de 1793, qui bouleversa la société et renversa les lois divines et humaines, les a détruits, ainsi que tous les objets du culte, qui furent engloutis dans cette affreuse tempête : erreur étrange et sacrilége que cette fièvre de destruction ! ne pouvant s'en prendre à Dieu, on se complaisait à brûler ce qui pouvait rappeler son image ou son culte, et à détruire tout ce que la piété séculaire de nos aïeux avait accumulé dans ses temples !

La spoliation de l'église d'Auteuil eut lieu le 16 novembre 1793, au convoi de M. Noblet.

M. le curé le Vachalde fut indignement dépouillé de ses habits sacerdotaux, à la sortie du porche, par MM. S*** et S***. Ce der-

nier passa au cou de son chien de basse-cour, l'étole qu'il avait arrachée au digne prêtre. Ce fut là le signal de la destruction : titres seigneuriaux, ornements d'église, statues, tout fut apporté sur la place du Cimetière (1), qui était alors devant l'église, et réuni en un tas, auquel on mit le feu. La bibliothèque des génovéfains contribua aussi à cet *auto-da-fé*, autour duquel se réjouissaient quelques hommes égarés qui avaient inventé ce spectacle digne des siècles de l'ignorance et de la barbarie ! Enfin tout ce qui put contribuer à l'ali-

(1) La place de l'Eglise était surélevée, sur toute son étendue, d'un mètre au-dessus de la chaussée. En 1869, elle fut nivelée en partie pour ouvrir la rue de la Municipalité. Les ouvriers terrassiers relevèrent un grand nombre d'ossements et quelques débris de sépulture *n'offrant aucun intérêt*. Ces restes humains furent entassés dans une cour située à gauche de l'église, et transportés, par les soins de la commune, dans les catacombes. La tradition orale laisserait croire que sur cette même place furent inhumées quelques victimes des principes sanguinaires de 1793. Ce qui établirait encore cette présomption, ce sont les restes même de ces infortunés, sur lesquels plus d'un demi-siècle n'a pas suffi à faire disparaître le stigmate de la violence et de la barbarie.

Aujourd'hui, il ne reste de cette place que l'espace isolé et restreint où l'on voit encore le monument funèbre élevé à la mémoire du chancelier d'Aguesseau (*voir chapitre* X).

mentation du feu y fut précipité, et ne fut bientôt plus qu'un monceau de cendres.

Le temple de Dieu, ainsi dépouillé, servit de salle de réunion, où les coryphées de l'égalité vinrent, toutes les décades, exposer des théories dont la pratique devait bientôt couvrir la France d'échafauds et de sang! On y fabriqua aussi du salpêtre. Enfin il fut loué, et servit quelque temps de grange.

Lors de la réouverture de l'église (mai 1795), M. le Vachalde vint se replacer à la tête de son troupeau; mais il n'y resta que peu de temps. Sa raison, ébranlée par tant d'émotions, se troubla : il dut se réfugier dans une maison de santé, où il mourut.

Il eut pour successeur M. l'abbé Lacrole, dont la douce tolérance et la charité inépuisable ramenèrent bientôt au bercail les brebis que la tempête avait dispersées. Sous la longue administration de ce digne pasteur, l'église ne subit aucune réparation : tout occupé de ses bonnes œuvres, il ne songea point à rendre au culte un temple convenable, dans lequel on pût célébrer dignement les saints mystères. Il nous légua l'édifice tel que la dévastation sacrilége de la Révolution

l'avait laissé. Accablé d'années, M. Lacrole fut enlevé à ses paroissiens en 1832; il mourut victime de l'épidémie cholérique. Il fut précédé dans la tombe par la dispensatrice de ses nombreuses aumônes, M^lle^ Hélouis, plus connue sous le nom de M^lle^ Angélique; martyre de la charité chrétienne, elle succomba des fatigues contractées auprès du lit des pauvres cholériques. Puissent ces quelques mots perpétuer le souvenir d'une vie tout entière consacrée au soulagement des malheureux! et puisse son noble exemple trouver de nombreux imitateurs, si ces jours néfastes venaient à renaître!

Comme je viens de le dire, sous l'administration sénile de M. Lacrole, on ne s'occupa point de restaurer l'église. L'action corrosive du temps vint aussi se joindre à l'action destructive des hommes, et le saint lieu ne présenta bientôt plus que des murs noirs et délabrés, dont la vue affectait péniblement les fidèles. M. l'abbé Puex, successeur de M. de Fisicat, entreprit, en 1836, la restauration complète de l'intérieur, et parvint à rendre à l'édifice, sinon la magnificence, du moins la propreté. Ce premier pas devait

produire d'heureux résultats. En effet, M. l'abbé Legonidec continua avec zèle l'œuvre de son prédécesseur; et les embellissements qu'il a faits, témoignent assez du goût qui a présidé à leur distribution. La mort le surprit lorsqu'il songeait encore à faire de nouvelles améliorations. M. l'abbé Legonidec avait été installé à Auteuil, le 14 juin 1845, par M. François de la Bouillerie, vicaire général. M. l'abbé Eudes ne crut pas utile de continuer l'œuvre de son prédécesseur. Déjà, en effet, il était question de démolir la vieille église d'Auteuil, ce qui aurait rendu superflus les travaux nécessités sans cesse par cette construction en ruine. Le 1er dimanche de janvier 1867, M. l'abbé Eudes, installé par M. Buquet, vicaire général, fut appelé au canonicat, et mourut dans l'exercice de ses nouvelles fonctions. M. l'abbé Cathelin, aujourd'hui curé de Saint-Philippe du Roule, installé, le 14 janvier 1867, par M. Jourdan, vicaire général, lui succéda. Le zèle infatigable dont il fit preuve pendant les trois années de son ministère, à Auteuil, le désigne tout particulièrement à la reconnaissance de ses paroissiens.

Le 13 juin 1870, M. l'abbé Bayle, vicaire général, présidait à l'installation de M. l'abbé Jouoiron, aujourd'hui curé à Saint-Ferdinand des Ternes. M. l'abbé Hugony prit possession de la cure d'Auteuil le 8 mars 1870 (il mourut en 1874). M. l'abbé Lamazou, curé actuel, a quitté le vicariat de l'église de la Madeleine, où il a laissé des titres impérissables à la reconnaissance publique, pour se mettre à la tête de la paroisse d'Auteuil. Ce fut le 16 juillet 1874 qu'eut lieu, sous la présidence de M. l'abbé Jourdan, archidiacre, l'installation de ce nouveau pasteur. Après avoir pendant la Commune sauvé la Madeleine du pillage et de la profanation, par son attitude ferme et héroïque, M. Lamazou est venu, à Auteuil, offrir un exemple non moins touchant, en sacrifiant sa fortune pour élever un temple plus digne de la majesté divine et en rapport avec la population actuelle.

Car, il faut l'avouer, l'édifice ne répond plus à la piété des fidèles; pendant la belle saison, où la population se trouve considérablement augmentée, l'affluence est telle, qu'un grand nombre de personnes sont privées d'entendre la messe paroissiale, et doivent se contenter d'une messe basse.

Il y a quelques années, on avait proposé d'agrandir l'édifice en établissant un bas-côté parallèle à celui qui existe déjà à droite; mais ce dessein ne remplissait qu'imparfaitement le but.

Le projet de faire édifier une nouvelle église, a prévalu, et son exécution a toujours été ajournée; les ressources dont disposait la caisse municipale n'étant pas suffisantes pour faire face à une pareille dépense. Une somme de 300,000 fr. fut enfin votée pour préparer les abords et acheter le terrain de l'église projetée. Vers la fin de l'automne de 1872, il fut procédé à la démolition de plusieurs maisons sises à droite de l'église, parmi lesquelles je citerai la vieille mairie d'Auteuil, qui servait alors de poste.

M. l'abbé Lamazou a, par sa généreuse initiative, donné un nouvel essor à ce projet, qui maintenant touche à sa réalisation. Le directeur des travaux de la ville évaluant au chiffre de 900,000 fr. la construction de ce nouveau monument, M. l'abbé Lamazou avait, pour faciliter la solution de cette affaire, proposé à M. Ferdinand Duval, préfet de la Seine, de verser dans la caisse municipale, à titre de

contribution volontaire, 400,000 fr. en son nom personnel, et 100,000 fr. au nom des habitants d'Auteuil.

Dans sa séance du 5 avril 1877, le Conseil municipal de Paris, sur le rapport de M. Clavel, a accepté cette offre et voté sans discussion la construction de la nouvelle église. M. Vaudremer, l'habile architecte en chef des églises de Paris, a préparé les plans et s'est chargé de les exécuter prochainement.

Au mois de novembre 1876, une somme de 157,000 fr. fut accordée pour finir de dégager les abords de la vieille église. Tout récemment, le presbytère vient d'être rasé, ainsi que les maisons avoisinantes.

Aujourd'hui, cette place nue laisse apercevoir notre pauvre église dans toute sa laideur. Bientôt, humiliée devant les splendeurs du nouvel édifice, elle disparaîtra, entraînant dans sa ruine le dernier et le plus cher souvenir du vieil Auteuil, après huit siècles d'existence !

La destruction de l'église actuelle restera subordonnée à l'édification de la nouvelle. De toute manière les fidèles ne subiront au-

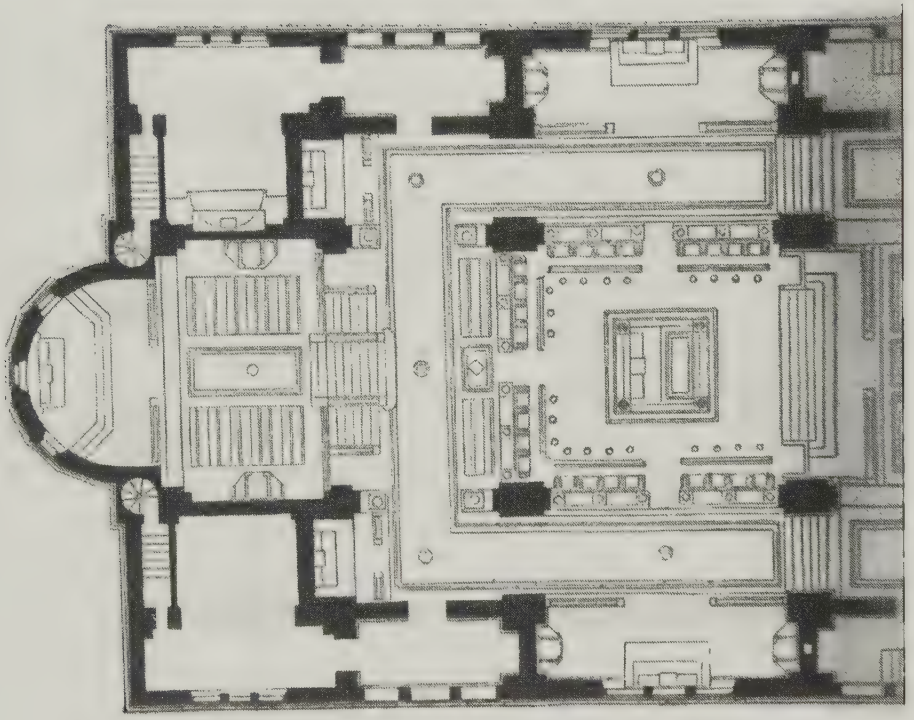

Plan de la r

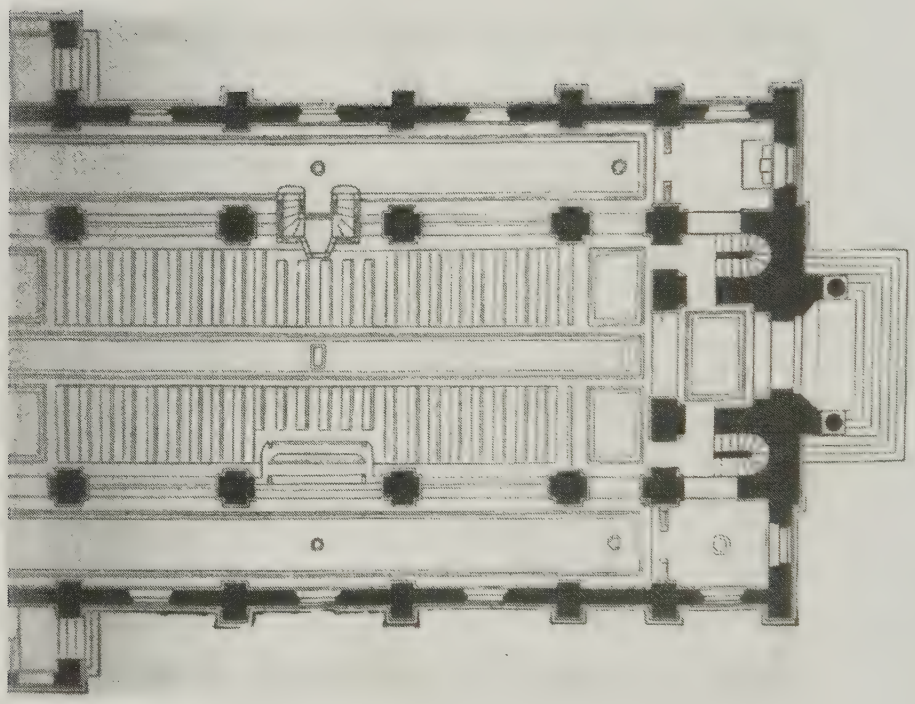

uvelle église.

cune interruption dans l'accomplissement de leurs devoirs religieux. Une chapelle souterraine eût peut-être été préférable, elle n'eût du moins gêné en rien la main-d'œuvre, jusqu'à ce qu'Auteuil possède enfin une église rivalisant avec celles des autres arrondissements.

Il existait autrefois à Auteuil une chapelle placée sous l'invocation de sainte Marie Madeleine. On lit dans l'ancien nécrologe (registre des morts) de l'abbaye de Sainte-Geneviève, au second jour des ides de décembre :

« Obiit Emelina familiaris nostra, quæ dedit nobis octo libras, de quibus constructa est capella Altolio. »

« Le 2 des ides de décembre est morte notre amie Emeline, qui nous a donné huit livres avec lesquelles on a construit une chapelle à Auteuil. »

Pour qu'une somme aussi modique suffît à l'érection d'une chapelle, il fallait qu'elle fût d'une très-petite étendue et qu'elle eût été construite dans les XII^e^ et XIII^e^ siècles; ce n'était probablement qu'une chapelle seigneuriale.

Ce fut dans l'église d'Auteuil que subsista le plus longtemps l'ancien usage de prendre

le chaperon (chapeau) du marié et le couvre-chef de la mariée (voile), sous forme de droit.

Le clergé d'Auteuil faisait tous les ans des prières et une procession le premier vendredi de mai, pour appeler la bénédiction de Dieu sur les vignes et les champs. Cette procession était connue sous le nom de procession des Petites-Bêtes, et ne peut se confondre avec celle des Rogations, qui se fait toujours dans les trois jours qui précèdent l'Ascension. Elle avait pour but d'obtenir la destruction des insectes nuisibles à l'agriculture.

Le curé d'Auteuil, comme ancien métropolitain, célébrait la messe tous les mardis de Pâques à Boulogne, et trouvait vingt écus sur l'autel, comme redevance stipulée lors de la séparation (voir chapitre suivant); cette rente a été payée jusqu'à la Révolution.

Les habitants de Boulogne avaient l'habitude de venir tous les ans à Auteuil entendre la messe de minuit, et trouvaient sur la place une feuillette de vin avec cent bottes de paille pour faire des torches pour le retour. On doit considérer cette courtoisie plutôt comme preuve de bon voisinage que comme redevance.

Après la création de la paroisse de Passy (voir chapitre suivant) le curé d'Auteuil conserva le droit de venir célébrer chaque année dans la nouvelle église la fête patronale de l'Annonciation.

Il existait autrefois, dans une des petites rues latérales de la rue la Fontaine, une croix de pierre, qui avait donné à la rue le nom qu'elle porte encore aujourd'hui : rue de la Croix. Cette croix fut brisée en 1793, et remplacée plus tard par une croix de bois. Lors de l'établissement du christianisme dans les Gaules, les premiers chrétiens avaient l'usage de remplacer par le signe de notre rédemption les attributs du paganisme. Ce fut là, probablement, l'origine de cette croix dans une partie de la commune où l'on suppose que les druides avaient une chapelle ou collége.

Les chanoines réguliers de Sainte-Geneviève avaient obtenu, en date du 11 avril 1677, la permission de célébrer la messe dans leur chapelle domestique de Grenelle, paroisse d'Auteuil.

Déjà, en 1628, Français de Rebours, écuyer de la reine mère, capitaine du château de la

Muette de Madrid, et Anne Chaune, sa femme, avaient obtenu l'autorisation de faire dire la messe dans un oratoire qu'ils possédaient dans ce domaine, qui alors ressortissait à la commune d'Auteuil.

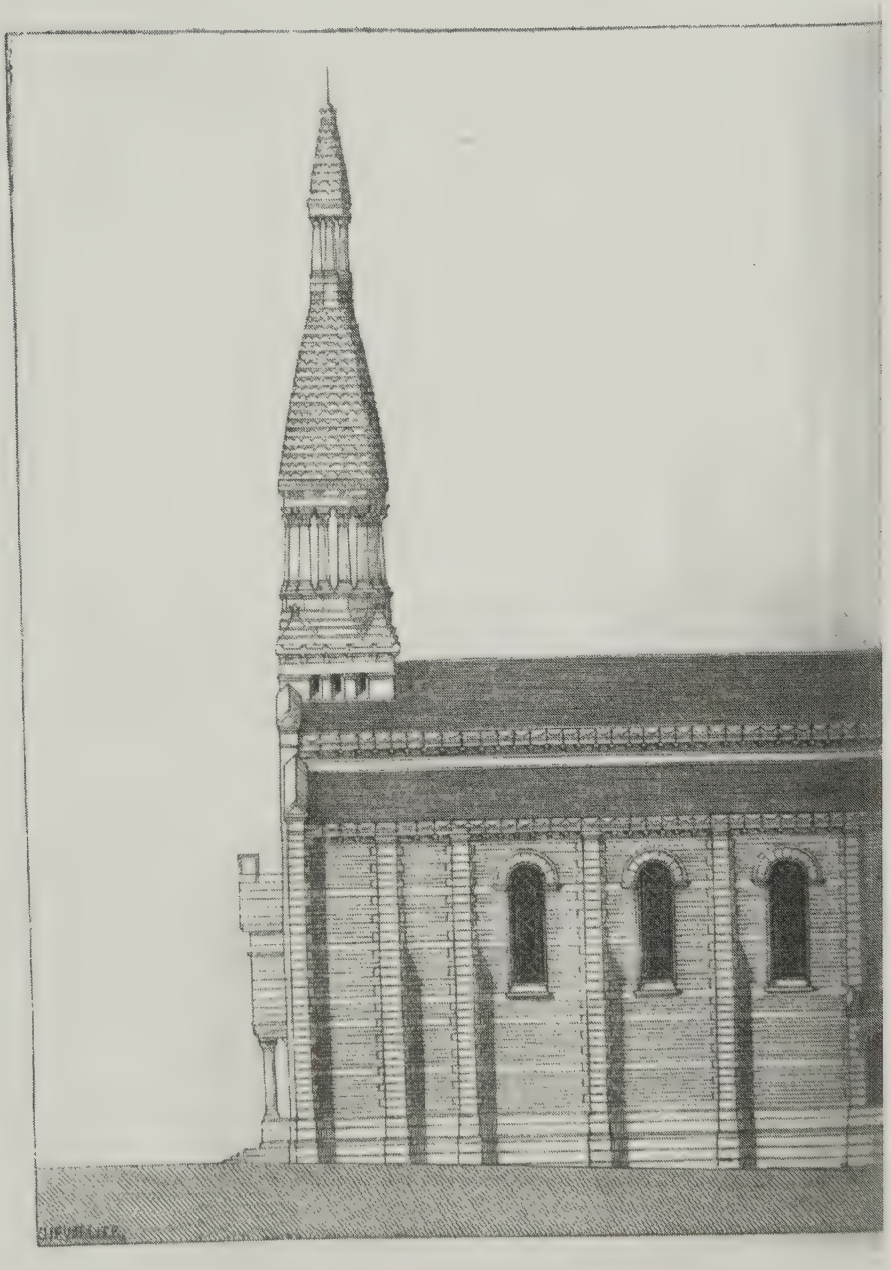

Façade latérale d

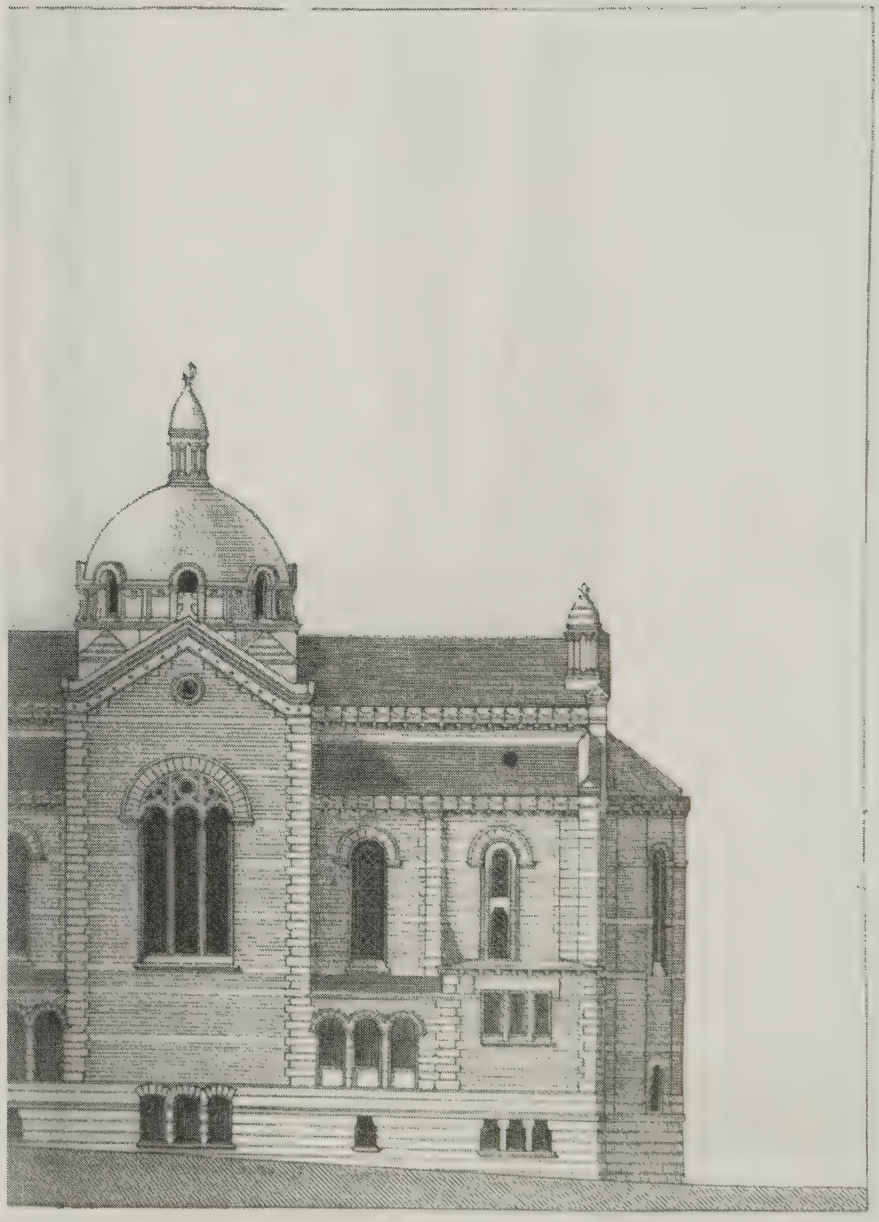

la nouvelle église.

CHAPITRE V

Nouvelle église d'Auteuil.

Nous avons accordé un dernier souvenir à notre vieille église, autour de laquelle vient de disparaître tout ce qui pouvait encore la rattacher au village d'Auteuil. Maintenant que, sur ses flancs, on arrache dans l'ancien cimetière (1) les débris informes de nos ancêtres qu'elle abritait depuis des siècles, pour creuser les fondations du nouveau temple, je crois intéressant de dire ce que sera ce monument. Des gravures, insérées dans le texte, en donneront une idée générale, que compléteront ces quelques notes.

L'édifice, œuvre de M. Vaudremer, archi-

(1) Primitivement le cimetière environnait l'église, comme cela se voit encore aujourd'hui dans nos campagnes.

tecte en chef des églises de Paris, va s'élever sur l'emplacement même de la vieille église, en inclinant un peu vers l'Occident, de manière à faire face à la grand'rue d'Auteuil. En alignement avec cette rue, il offrira de tous les points une perspective pleine d'harmonie et de régularité. Cette disposition déplacera le maître-autel, qui, suivant une ancienne tradition toute chrétienne, regardait l'Orient. Aux ides de Mars, on lit dans les vieilles chartres des abbés de Sainte-Geneviève, à propos de notre église : *Orientem, ut mos erat, prospectantem aram posuimus.*

Le clocher, conservant quelques points de ressemblance avec celui qui existe aujourd'hui, curieux travail du XII^e^ siècle, surmonte le portail, que décore une fort belle rosace de vitraux. Tranché à sa base et près de son sommet par des colonnes découpées à jour, ce clocher antique devient moins massif et laisse apercevoir le dôme placé à l'autre extrémité, dans lequel il s'encadre. Habilement marié avec le style moderne, il se fond admirablement avec le reste de l'édifice en lui donnant un cachet tout particulier. Les transepts ou bas-côtés sont un peu étroits;

Coupe transversale de la nouvelle église.

Chœur.

aussi l'architecte a-t-il savamment combiné à l'intérieur, un seul effet d'ensemble, auquel concourent les nefs, qui indiquent de légères colonnes à quatre nervures, dont les arêtes vives se perdent dans la voûte.

Une partie qui me semble être la plus soignée et la plus remarquable du nouveau monument et qui est un véritable chef-d'œuvre de détail, c'est le chœur. Dressé sous la voûte du dôme, qui lui donne du ciel et de la lumière, il se montre dans toute son ampleur. Portant l'empreinte du caractère élevé dont il est revêtu, il associera ses richesses à la pompe des cérémonies religieuses qu'on célèbrera sur son autel.

En quittant la chapelle de la Sainte-Vierge placée au fond de l'église, on pénètre dans la crypte, dont l'entrée est à droite. Dans cette chapelle souterraine, sont réservés des caveaux où l'on pourra descendre les morts attendant leur sépulture, comme cela a lieu dans plusieurs églises de Paris.

La bénédiction et la pose de la première pierre ont eu lieu le 1er juillet 1877, avec une grande simplicité. Pour conserver à travers les siècles, aux générations futures, l'historique

de cette cérémonie qui fait époque dans un pays, une cavité a été creusée dans un bloc de pierre destiné aux assises, dans laquelle une boîte en plomb a été déposée; elle renferme plusieurs pièces de monnaie d'or, d'argent et de cuivre au millésime de 1877 et un étui métallique muni d'un parchemin sur lequel on a transcrit le procès verbal de la cérémonie et un extrait de la délibération du conseil municipal de Paris. Au-dessus de la boîte en plomb se trouve attachée à la pierre une plaque de bronze surmontée d'une croix avec l'inscription suivante :

Le 1er juillet, an de grâce MDCCCLXXVII;
S. S. PIE IX étant vicaire de Jésus-Christ;
Le maréchal de Mac-Mahon, président de la République;
Le cardinal Guibert, archevêque de Paris;
M. Ferdinand Duval, préfet de la Seine;
M. Alphand, directeur des travaux de la Ville;
M. Chardon-Lagache, président du conseil de fabrique;
M. Vaudremer, architecte de l'œuvre;
CETTE PREMIÈRE PIERRE
de l'église de N. D. d'Auteuil a été bénite et posée par M. l'abbé Lamazou, curé de la paroisse.

Il n'était que temps d'enrichir Auteuil d'une

nouvelle église, même pour la sécurité des fidèles. Déjà, en effet, on avait dû relier les voûtes de l'ancienne, menaçant de s'effondrer par des barres de fer transversales. M. Chardon-Lagache, président du conseil de fabrique, a contribué par son puissant et généreux concours à cette utile amélioration, et a prêté l'aide de tout son crédit à M. Lamazou, prêtre dévoué, sacrifiant ses intérêts pour ne songer qu'à ceux de la paroisse qu'il dirige.

Ces deux noms, qui ont une grande page dans cet opuscule historique, et qui se trouvent réunis dans le récit de tout le bien qu'ils ne cessent de faire, devront désormais figurer en tête des nombreux bienfaiteurs d'Auteuil.

CHAPITRE VI

Démembrement d'Auteuil.

On sait qu'anciennement Boulogne et Passy ne formaient avec Auteuil qu'une seule et même paroisse, dont je me bornerai à indiquer les démembrements successifs, par ordre chronologique.

Lors d'un voyage que fit, en 1299, Philippe IV dit le Bel, à Boulogne-sur-Mer, pour le mariage de sa fille Isabelle de France avec Edouard II, roi d'Angleterre, il conçut l'idée d'établir près de sa capitale une église sur le plan de celle de Boulogne et placée, comme elle, sous l'invocation de la sainte Vierge, pour laquelle il avait une dévotion toute particulière. Le petit village les Menus, composé d'une quarantaine de feux et situé dans la forêt de Rouvret, fut choisi pour l'érection de la nouvelle église.

Philippe le Bel mourut sans avoir exécuté son projet, qu'il légua à ses successeurs. L'abbesse de Montmartre, Jeanne de Repentie, donna les cinq arpents de terre nécessaires à la nouvelle construction, dont la première pierre fut posée en 1319 par Philippe le Long accompagné de Charles, son frère, et de Philippe de Valois, son cousin. La séparation fut prononcée le premier dimanche de juillet 1330 par Hugues de Besançon, évêque de Paris, qui, après avoir chanté la grand'messe, sépara juridiquement la paroisse de Boulogne-la-Petite de celle d'Auteuil.

Plus tard eut lieu la séparation de Passy, et voici à quelle occasion :

Claude de Chahu, seigneur pieux et bienfaisant, qui habitait Passy, touché des inconvénients qui résultaient de l'éloignement des habitants de ce village, pour aller remplir leurs devoirs religieux à Auteuil, sollicita et obtint de M. Hardoin de Péréfix, archevêque de Paris, la permission de faire construire, fonder et doter une chapelle à Passy, en succursale de l'église d'Auteuil (1).

(1) La bénédiction eut lieu le 26 mai 1667, par M. Loyseau, curé d'Auteuil, aumônier du roi.

Voici le dispositif de ce décret, en date du 28 décembre 1666.

« Vu et étant apparu, par le rapport de notre vicaire général, que beaucoup des habitants de Passy ne peuvent aller sans beaucoup d'incommodité en leur paroisse et assister à l'office divin, à cause de la distance et de la difficulté des lieux, avons érigé et érigeons par ces présentes, une église succursale audit Passy, dépendante et aide de la paroisse d'Auteuil, et, à cet effet, nous avons permis et permettons d'achever la chapelle encommencée de bâtir, et sera ladite église succursale sous l'invocation de Notre-Dame de Grâce, de laquelle la principale fête se fera chaque année, le jour de l'Annonciation de la Vierge, à la charge que le vicaire qui desservira ladite église de Passy sera nommé par le curé d'Auteuil, destituable à volonté.

» Lequel vicaire résidera actuellement et personnellement audit lieu de Passy, sera par nous spécialement approuvé pour faire les fonctions curiales en ladite église, savoir : pour y baptiser, marier et administrer les sacrements de pénitence, d'eucharistie et d'extrême-onction. Que pour cet effet, il sera

construit des fonts baptismaux en ladite église, et un tabernacle posé sur l'autel pour y faire reposer le saint Sacrement, et un cimetière béni pour y inhumer les corps des défunts du lieu; que ledit sieur Chahu et les habitants dudit Passy seront tenus de fournir à ladite église succursale toutes choses quelconques nécessaires à la célébration du divin service et administration des Sacrements pour cette fois seulement. Que ledit vicaire aura pour sa rétribution cent cinquante livres données par les sieurs dame Chahu d'une part; et cent cinquante d'autre part, données par les habitants de Passy : faisant en tout la somme de trois cents livres par chaque an, pour l'entretien dudit vicaire, comme il est porté et spécifié par lesdits contrats, et qu'il sera pourvu de logement par lesdits habitants avec les meubles nécessaires à un ecclésiastique, moyennant quoi, il sera obligé de dire quatre messes par semaine, y compris les fêtes et dimanches, pour les habitants dudit Passy; et pour les trois jours restant de chaque semaine, il célébrera à sa dévotion ou de qui bon lui semblera; mais qu'il dira la messe haute les fêtes et les dimanches, à

l'heure du diocèse, savoir : à huit heures en été et à neuf heures en hiver.

» Qu'il percevra ses assistances des services, baptêmes, mariages et autres fonctions, suivant la taxe du diocèse, et sera comptable audit curé desdits mariages, baptêmes, services et enterrements, oblations, cire, pains bénits, ouvertures de fosses, suivant l'usage d'Authüeil, et sera tenu de donner avis audit curé des baptêmes, mariages, etc., qui se feront en ladite église de Passy, excepté en cas de nécessité; comme aussi de tenir l'école pour les garçons audit lieu et de faire les catéchismes suivant les ordonnances de notre diocèse. A la charge aussi que les habitants dudit lieu seraient obligés de faire leurs confessions et communions paschales en la paroisse dudit Authüeil et qu'il ne se fera le jour de Pâques ni eau bénite, ni pain bénit et que l'on n'y dira point de messe paroissiale ni de vêpres, et ne s'y fera point de prédication audit jour, mais seulement se dira une messe basse le matin avant la grand'messe dudit Authüeil pour les infirmes et les vieillards et un salut au soir. Que les autres curiales néanmoins se pourront faire suivant l'exigence des cas :

que l'on ne dira point de grand'messe dans l'église de Passy le jour de l'Assomption de la sainte Vierge patronne principale d'Authüeil ni le jour de la fête de la Dédicace de celle-ci, mais seulement une messe basse. Qu'en considération des bienfaits et fondations dudit seigneur Chahu, le vicaire de ladite église de Passy dira, à la fin de chaque messe, un *Salve Regina* pour lesdit sieur et dame Chahu et un *De profundis* à perpétuité pour le repos de leurs âmes. Et en reconnaissance de leurs piété et bienfaits, nous leur avons permis de faire poser un marbre dans ladite église contenant la fondation par eux faite au profit de ladite, pour servir de perpétuelle mémoire. Tous lesquels, » etc.

Cet état de choses ne dura que quelques années. Mme Christine de Heules, veuve de Claude de Chahu, désirait bien obtenir l'érection de Passy en paroisse distincte de celle d'Auteuil; mais le chapitre et le curé tenaient bon. Enfin, après bien des pourparlers, Mme de Chahu transigea et désintéressa les parties (transaction passée devant Grégoire et son confrère, notaires à Paris, le 13 avril 1672), et obtint enfin la séparation

tant désirée, qui fut prononcée par Mgr François de Harlay, archevêque de Paris, le 18 mai 1672 : *Succursalem Ecclesiam de Passy in Parochialem regularem erexímus;* « Nous avons érigé en paroisse régulière l'église succursale de Passy. »

Parmi les nombreux considérants du rapport de M. de la Brunetière, grand vicaire, sur la nécessité d'ériger la succursale en cure, on remarque ceux-ci, qui justifieraient, quoi qu'on en dise, que nous valons mieux que nos ancêtres :

Deditos voluptati viros, qui, proximitate civitatis, ad cauponas quotidie accedunt; mores incolarum ita depravasse ut ad vicarios, etc., etc., etc.

CHAPITRE VII

Hôtel seigneurial.

L'hôtel seigneurial des abbés de Sainte-Geneviève, situé au côté méridional (à droite) de l'église paroissiale, fut rebâti et étendu à différentes reprises par ses propriétaires, qui en firent leur maison de campagne et de convalescence ; la chambre de l'abbé était située sur la voûte du passage de la rue de Seine. Cette maison servait aussi, tous les mercredis, de but de promenade aux novices de l'ordre, qui y venaient, de Paris, prendre leurs ébats et, si l'on en croit la tradition, fêter joyeusement le petit vin du cru, qui jouissait anciennement d'une grande réputation. Les chanoines de Sainte-Geneviève le vendaient aux évêques; ils en envoyèrent, au XII^e^ siècle, à Pierre, évêque de Roschild, en Danemark. Les chanoines de Notre-Dame de

Paris, qui possédaient des vignes à Auteuil, gratifiaient leur église de leur produit, afin que du revenu il fût fait, le jour anniversaire de leur mort, un repas à quatre services *(ad stationem quatorferculorum)*. Ce serait bien le cas de s'écrier avec Virgile : *Quantum mutatus ab illo!* « Combien il est changé ! » si l'on en juge par la qualité actuelle. Quoiqu'il soit superflu de s'occuper des causes de la dégénérescence de notre nectar indigène, nos vignes ayant disparu pour faire place à de charmantes villas, je crois cependant devoir en indiquer une. Les raisins qui le produisaient, étaient petits et très-sucrés; on les connaissait sous le nom de Millerd ou Milleray. Le vin était supérieur, sans doute, mais peu abondant. Les plants furent impitoyablement arrachés, pour être remplacés par de plus productifs appelés *gros gamey* : on préféra la quantité à la qualité.

> Ainsi que ceux d'Auteuil et de Surène,
> D'un bois tortu dont la grappe avec peine
> Fournit un jus qui gratte le gosier.
>
> DUMERSAU.

La charmante habitation des génovéfains fut, en 1793, vendue, comme propriété natio-

nale, au district de Saint-Denis, et fut achetée par M. de Mary, ex-garde du corps, qui la paya 1,200,000 francs en papier-monnaie. Les goûts excentriques de ce nouveau propriétaire ne tardèrent pas à la ruiner entièrement. Un de ses passe-temps les plus agréables était de faire déferrer ses chevaux et de les laisser courir à travers les parcs et les jardins. Il y plaça aussi des vaches.

Après la mort de M. de Mary, M. Crété, comte de Champinol, ministre de l'intérieur sous Napoléon Ier, l'acheta. Il dépensa des sommes considérables pour réparer les dévastations causées par son prédécesseur. Le célèbre peintre Robert, qui habitait, rue Boileau, dans la maison qui devint plus tard l'hôtel de la Mairie (1), fut chargé de la décoration des salons, et bientôt cette charmante propriété eut recouvré une partie de son ancienne splendeur. Après M. Crété, le baron François Gérard, premier peintre de l'empereur Napoléon Ier, en devint l'heureux acquéreur; sa veuve la conserva longtemps et y termina ses jours. M. Guizot, ministre du

(1) Cet hôtel a été incendié, pendant la Commune.

roi Louis-Philippe, l'a habitée quelque temps. Mme la comtesse d'Aubusson de la Feuillade en fut la dernière propriétaire. Dans le parc s'élèvent aujourd'hui l'institution de Sainte-Périne et la maison de retraite Chardon-Lagache. (Voir chapitres VIII et IX.)

CHAPITRE VIII

Institution de Sainte-Périne.

L'institution de Sainte-Périne n'est pas née à Auteuil; elle y fut transférée à la suite des nombreuses expropriations de 1863, qui l'expulsaient de Chaillot, où sa fondation remontait à plus d'un demi-siècle. Le site admirable, le bois, l'air abondant et pur, tous les avantages enfin qui font d'Auteuil un séjour recherché, offraient les garanties indispensables pour un établissement de ce genre. Seule, parmi les communes suburbaines annexées depuis 1860, cette localité a conservé quelques restes de son caractère primordial, et ne s'est point laissé envahir par l'activité fiévreuse de la capitale. L'administration générale de l'Assistance publique ne pouvait faire un choix plus heureux.

La nouvelle institution de Sainte-Périne est

construite dans la partie occidentale de l'antique domaine des abbés de Sainte-Geneviève, qui fut habité en dernier lieu par la comtesse d'Aubusson de la Feuillade. Cette magnifique propriété, à laquelle se rattachaient les plus vieux souvenirs d'Auteuil, a été morcelée et vendue par les gendres et héritiers de la comtesse, les princes Marx de Beauveau et de Beauffremont Courtenay. Le lot acquis par l'Assistance publique, est couvert d'accidents de terrain, et forme un très-beau parc, dont le versant rapide descend vers la Seine.

Bâti sur le plateau, l'établissement domine cette vallée pittoresque, et reçoit à flots l'air et la lumière. Il eût été difficile, je le répète, de trouver un emplacement mieux approprié et répondant aussi bien à toutes les conditions désirables de salubrité et d'hygiène.

L'année de 1865 vit les pensionnaires de Sainte-Périne prendre possession de leur château d'Auteuil, où ils oublièrent bientôt les vieux et noirs bâtiments de Chaillot qu'ils venaient de quitter.

Un groupe de pavillons coquets, la plupart isolés par des jardins, forment l'ensemble de la nouvelle institution. Le grand pavillon José-

phine (1), ou pavillon d'honneur, qui s'élève au centre, ne donne asile qu'aux doyens d'âge. Les privilégiés qui l'habitent, possèdent au rez-de-chaussée les salons et la bibliothèque, chauffés pendant la saison rigoureuse, aux frais de l'administration. Des galeries vitrées, en offrant un abri contre les intempéries des saisons, leur facilitent l'accès des pavillons voisins.

La chapelle est très-simple, et n'offre extérieurement rien qui puisse mériter l'attention; elle se trouve même confondue parmi les pavillons. Un aumônier attaché spécialement à l'institution, peut y célébrer tous les offices du culte et les services funèbres.

Les pensionnaires prennent leurs repas en commun dans un réfectoire très-bien aménagé. Chaque groupe de dix personnes choisit par voie d'élection un chef de table, à qui incombent les soins du service, dont il s'acquitte avec courtoisie. Le salon est un nouveau sujet de réunion; les pensionnaires y viennent, chaque soir, occuper leurs loisirs

(1) C'est le dernier souvenir rappelant que l'institution de Sainte-Périne a été fondée par Napoléon Ier, sous les auspices de l'impératrice Joséphine.

soit au jeu, soit à des causeries intimes. La communauté n'est pas sans faire naître, dans cette respectable société, des sympathies bien justes, qui, le plus souvent, se cimentent par quelques galanteries réciproques. Cependant, un jour, elles ont inspiré des sentiments plus tendres que ceux de l'amitié, et se sont vues consacrées par les liens indissolubles de l'hyménée. Chose curieuse à noter, cette recrudescence (1) de jeunesse s'est emparée de deux aînés de Sainte-Périne : le plus jeune des époux portait un fleuron de 72 printemps. L'heureux couple septuagénaire reçut la bénédiction nuptiale le 20 juin 1869, en l'église paroissiale d'Auteuil.

Il faut compter Sainte-Périne parmi les plus utiles fondations de nos devanciers. Elle épargne au vieillard la dure nécessité de se rendre à charge à sa famille, en lui offrant une société qui vit dans les mêmes idées et les mêmes souvenirs. Elle vient en aide à d'anciens fonctionnaires, à des veuves d'employés, à des personnes enfin qui ont connu

(1) .....*Et vivo tentat prævertere amore*
Jampridem resides animos desuetaque corda.
(ÆNEIS, *liber* I.)

l'aisance, et sont déchues d'une position honorable.

Chaque pensionnaire a droit à une chambre séparée; le mobilier et le trousseau sont fournis par l'administration, moyennant une redevance annuelle fixée à 100 francs, ce qui élève le taux de la pension à 950 francs. On doit exclure de cette disposition les effets et objets mobiliers apportés par les pensionnaires : ils demeurent leur propriété, et sont rendus, après décès, à leurs héritiers. Avec des revenus à peine suffisants, on s'épargne, en entrant dans Sainte-Périne, tous les soins et les soucis qu'entraîne avec elle la vie matérielle. On possède, en outre, bien des avantages que l'on ne saurait se donner avec de si modestes ressources.

Pendant la belle saison, les pensionnaires trouvent, sans fatigue, une promenade agréable sous les ombrages du parc de l'institution, un des plus beaux de la capitale. Une partie est réservée aux amateurs du jardinage : ils se livrent, dans un petit enclos que leur loue l'administration, à cet exercice aussi utile qu'intéressant.

Les malades peuvent, suivant leurs res-

sources personnelles, se faire soigner chez eux; dans le cas contraire, ils sont transportés à l'infirmerie, où les soins qu'exige leur état, sont donnés par des femmes affectées à ce service. En cas de décès, le défunt est exposé dans une chapelle mortuaire; il n'est relevé de la dalle funèbre que pour la cérémonie religieuse.

Je crois n'avoir omis aucun des points saillants qui méritent d'être cités; il me reste cependant à prévenir la répugnance que l'on a, malgré soi, contre la vie en communauté. Elle résume, il est vrai, bien des inconvénients, que combat ce fait incontestable qu'une vie réglementée, principalement à cet âge, est la garantie la plus forte et la plus vraie du bien-être et de la santé.

CHAPITRE IX

Maison de retraite Chardon-Lagache.

La maison de retraite Chardon–Lagache, contiguë à l'institution de Sainte-Périne, est bâtie sur l'emplacement de l'ancienne demeure abbatiale des abbés de Sainte-Geneviève (1). Comme Sainte–Périne, elle est placée sous la direction immédiate de l'administration générale de l'Assistance publique, à laquelle les fondateurs l'ont donnée.

L'idée principale de cette fondation est de venir en aide à ceux qui, par une sage prévoyance, ont su se réserver, au moyen du travail, de l'ordre et de l'économie, quelques modestes ressources pour leurs vieux jours. Elle diffère de Sainte-Périne en ce qu'elle n'est pas destinée à répondre aux mêmes besoins.

(1) On sait que toute cette partie d'Auteuil dépendait de la juridiction temporelle des génovéfains.

Fruit d'une œuvre de bienfaisance, elle assure, sous l'égide de la religion, la vie matérielle et un abri à la vieillesse nécessiteuse; Sainte-Périne, qui est une fondation d'Etat, améliore seulement la position d'anciens fonctionnaires en leur rendant l'aisance qu'ils ont connue autrefois.

La maison de retraite Chardon-Lagache est désignée sous le nom de ses fondateurs; il est bien juste de les voir figurer en tête de ce grand bienfait, qui doit les immortaliser parmi nous.

Une somme de un million cinq cent mille francs fut d'abord employée à cette utile fondation; quelque énorme qu'il paraisse, ce chiffre fut encore augmenté de cinq cent mille francs, pour conduire les travaux à leur achèvement complet. Ce sacrifice ne fut rien au prix de la douce satisfaction qu'éprouvèrent M. et Mme Chardon-Lagache en voyant dans le résultat obtenu, la réalisation du but qu'ils s'étaient proposé d'atteindre.

Cet asile hospitalier personnifie toutes les améliorations apportées par la science, depuis quelques années, dans les établissements publics, sans même en excepter le luxe. Elevé

au milieu d'un beau jardin, promenade favorite des pensionnaires, il est isolé et à l'abri des émanations délétères des nombreuses usines qui couvrent le territoire du Point-du-Jour.

La chapelle fait face à la grille d'entrée; son clocheton ogival, son architecture particulière l'indiquent à première vue; elle domine et relie deux grandes ailes de bâtiment parallèles et semblables. La régularité monotone qui semble attachée à ce genre d'établissement, est rompue par la distribution heureuse de l'ensemble. Deux pavillons situés à droite et à gauche de l'entrée, sont affectés: l'un au service de l'économat, l'autre sert d'habitation au concierge.

La réglementation intérieure de la maison de retraite Chardon-Lagache n'est pas uniforme comme celle de Sainte-Périne. Les admissions se font en dortoir et en chambres particulières; les premières sont les plus nombreuses. Les pensionnaires en dortoir sont soumis à la surveillance des sœurs de l'ordre de Saint-Vincent de Paul.

Tout est mis en œuvre pour adoucir les privations cruelles que les infirmités impo-

sent à ces vieillards; ceux qui, depuis leur admission, deviennent impotents, sont l'objet des soins les plus attentifs; on les fait même profiter des beaux jours. Des gens de service les transportent au jardin; on les voit se ranimer dans de bons fauteuils, sous les tièdes ardeurs du soleil.

Les ménages et quelques célibataires encore valides, ont le privilége d'habiter une chambre séparée. L'administration leur laisse, dans ce dernier cas, le soin de pourvoir à leur alimentation, à laquelle elle contribue dans une large mesure, par des prestations hebdomadaires en argent et en nature.

Cette maison de retraite peut recevoir 150 pensionnaires; toutefois M. et Mme Chardon-Lagache se sont réservé le droit de présentation à 110 lits sur les 150 fondés par eux. Pour être admis, trois conditions essentielles sont requises : la première exige 60 ans révolus, la seconde, la justification d'un séjour d'au moins deux ans dans le département de la Seine, et enfin la production d'un certificat de bonnes vie et mœurs.

En raison des nombreux avantages qui sont offerts aux pensionnaires, on voit com-

bien le taux de la pension est minime (1). Avec de semblables revenus, un vieillard ne saurait que végéter, et ne verrait pas ses derniers jours entourés des soins les plus indispensables.

Cette œuvre éminemment humanitaire rend de grands services à la société, et constitue le plus noble emploi que l'on puisse faire de la fortune, en offrant un grand exemple de la vraie charité, qui mériterait de trouver de nombreux imitateurs.

(1) Il est fixé à 500 fr. par personne et 900 par ménage; en cas de décès de l'un des époux, le survivant doit payer 500 francs.

CHAPITRE X

D'Aguesseau.

Sur la place d'Aguesseau se trouvait l'ancienne habitation de la famille de M. Destutt de Tracy, sénateur, célèbre par ses traités philologues et métaphysiques. Sa fille aînée épousa Georges de Lafayette.

Cette maison était devenue la propriété du célèbre géomètre Legendre; elle a été occupée par sa veuve, bien connue par sa bienfaisance envers les pauvres. Mme Legendre a fondé deux lits aux Incurables pour recevoir deux pauvres vieillards d'Auteuil; elle s'était réservé la prérogative de nommer les titulaires pendant sa vie, laissant après sa mort ce droit à l'autorité municipale.

Il ne reste plus de traces de la maison du grand chancelier d'Aguesseau; une construction moderne l'a remplacée. D'Aguesseau af-

fectionnait Auteuil d'une manière toute particulière. L'honneur du barreau français venait s'y reposer des pénibles fonctions de ministre, dont il remplissait les devoirs avec la plus courageuse exactitude. Ce fut d'Auteuil qu'il partit pour aller, à Versailles, s'opposer à l'enregistrement de la bulle *Unigenitus*. Ce fut à cette occasion que Mme d'Aguesseau lui adressa ces paroles: « Mon ami, allez, oubliez devant le roi femme et enfants; perdez tout hors l'honneur! » « C'est ainsi que l'on forge des armes contre Rome, disait à d'Aguesseau le nonce Quirini. — Non, Monsieur, répondit vivement le chancelier, ce ne sont pas des armes, mais des boucliers. »

Coulanges a dit à l'époque de son mariage, qui eut lieu en 1694 qu' « on avait vu pour la première fois les grâces et la vertu s'allier ensemble. »

D'Aguesseau fut un des plus grands orateurs du barreau français; par ses travaux, il s'est placé au premier rang des législateurs, des magistrats et des écrivains dont la France s'honore.

On disait de lui : qu' « il pensait en philosophe et qu'il parlait en orateur. » Ses ouvrages sont imprimés en 13 volumes in-4°.

Il perdit son épouse à Auteuil, en 1735; elle voulut être enterrée au milieu des pauvres dont elle avait été le soutien pendant sa vie. Il ne lui survécut que 16 ans, et mourut le 9 février 1751. Une même tombe les réunit. Deux ans après (1753), leur famille transféra leurs cendres dans un monument élevé aux frais et par l'ordre de Louis XV, en face de la porte de l'église. Ce monument était une pyramide à base de marbre, couronnée d'un globe d'or surmonté d'une croix. Une double inscription décorait le socle de ce modeste monument, qui fut profané en 1793. Leurs cercueils de plomb furent ouverts, et les ossements furent enlevés et remis, par les soins et en présence du maire, M. Benoît, dans un cercueil de bois que l'on replaça sur le monument. Le gouvernement fit plus tard (an IX) réparer et restaurer le tombeau, tel qu'il existe aujourd'hui (1).

Ce fut à cette occasion que M. Benoît, maire, au zèle duquel on devait cette réparation, qui eut lieu le 30 frimaire an IX, prononça le discours suivant :

(1) Il existe dans les archives de la mairie plusieurs lettres du consul Lebrun relatives à cette restauration.

« CITOYENS,

» Notre réunion sur cette place doit présenter divers intérêts, puisqu'elle a pour objet un hommage à la mémoire d'un des grands hommes que la France ait produits, qui joignait à un grand savoir des qualités morales qui l'ont fait distinguer d'une manière si avantageuse par ses contemporains.

» Henri-François d'Aguesseau, né à Limoges le 1er novembre 1668, devenu chancelier de France, parcourut la plus belle carrière pendant toute sa vie, qui a été de quatre-vingt-trois ans.

» Dès l'âge de vingt et un ans, il exerça des places qu'on ne donnait qu'à l'homme dont l'expérience et le savoir étaient éminents.

» Sa carrière, dans la place de chancelier, qu'il a exercée pendant trente-deux ans, fut très-courageuse, parce qu'il eut à lutter contre plusieurs genres d'injustices et de persécutions, qu'il sut repousser par son caractère, dont la vertu formait tout l'ensemble.

» Je n'ai pas besoin de vous présenter le détail des travaux immenses qu'il a faits pendant le cours de sa vie. Mon objet se bornera à rappeler dans ce moment ce qu'en a dit

Thomas, auteur de son éloge couronné, principalement sur ses vertus.

» Il peignit d'Aguesseau magistrat, savant profond et homme juste: il est des hommes qui ne sont célèbres que par leurs vertus d'Aguesseau était destiné à l'être encore par les talents.

» Il se consacra à la défense de la justice. L'entrée du sénat lui fut ouverte à vingt et un ans, le 23 avril 1690; il y devint l'organe des lois et l'orateur de la patrie. Dès ce moment, il se regarda comme une victime honorable, dévouée au bien public : dans un de ces moments où il méditait sur ses devoirs, on croyait l'entendre dire à la patrie (car il croyait qu'il y en avait une) : « Je n'ai à t'offrir que » ce que m'a donné la nature, ma vie courte » et passagère; mais j'en déposerai dans ton » sein tous les instants. Reçois le serment que » je fais de ne vivre que pour toi. » Ce serment qu'il fit dans son cœur, il le remplit pendant quatre-vingts ans.

» Protecteur des malheureux, ce titre qu'il tenait de l'Etat, il le préféra à tous les titres qu'inventa la vanité et que la bassesse donne à l'orgueil.

» Après avoir décrit les immenses travaux de d'Aguesseau, Thomas continue ainsi : « Tant de travaux et de vertus prenaient leur source dans l'amour de la patrie. » Ce sentiment tendre et sublime qui est l'âme des républiques, qui est dans les monarchies à peine connu, et que les esclaves n'ont jamais senti, a pu produire en d'Aguesseau ces mêmes prodiges que nous admirons dans l'antiquité sans les croire.

» Il éprouva des disgrâces; mais la noble fermeté qu'il y fit paraître, présente le plus grand spectacle que la terre peut donner : l'homme vertueux aux prises avec la fortune.

» L'histoire, qui venge la vertu, conservera le souvenir du jour où d'Aguesseau, rappelé d'un long exil, reparut dans la capitale. On eût dit que c'était la justice exilée qui rentrait dans son empire. Les citoyens lui prodiguèrent cet accueil qui fait pâlir l'envie, que l'autorité ne put jamais arracher, et qu'il faut bien qu'elle respecte. Jamais il ne fut plus honoré, car le malheur imprime au grand homme un caractère qui a je ne sais quoi de sacré.

» Il était digne d'avoir pour amis le sage

auteur de *l'Art poétique* et l'auteur sublime d'*Athalie*. Il n'avait point l'orgueil de protéger ces deux hommes, l'honneur de leur siècle ; mais il apprenait d'eux à honorer, un jour, le sien.

» Il était digne d'être le bienfaiteur des hommes; car il ne s'en fit pas un droit pour être leur tyran : ses bienfaits n'eurent rien de redoutable ni d'humiliant pour ceux qui les reçurent. Il n'en exigeait pas même de reconnaissance : en servant l'infortune, il crut n'être que juste. Heureux encore s'il put être caché.

» L'amitié est faite pour le sage; quel homme fut plus digne d'en avoir que d'Aguesseau. Il respectait les savants comme une portion choisie de citoyens qui ont renoncé à la fortune pour l'art pénible et dangereux d'éclairer les hommes. Confident de leur génie, censeur de leurs ouvrages, digne de les apprécier, il leur prodiguait cette considération qui est le seul prix digne du talent.

» L'intérieur de sa famille était un spectacle aussi noble que touchant : père, époux, fils vertueux, il remplissait ces devoirs sacrés comme dans les premiers âges du monde. Il

adorait la vertu dans son père, il la reçut en dot avec son épouse, il l'enseigna lui-même à ses enfants. Voyez cette famille auguste et simple, unie par les nœuds les plus tendres, vivre sous la garde d'une austère discipline, dans cette joie que la paix, la concorde et la vertu inspirent. Quel spectacle de voir ce père savant et vertueux, revêtu de la pourpre, assis sur le trône de la justice, entouré de ses jeunes enfants, former ces âmes encore tendres, transporté de joie en voyant leurs vertus éclore, les serrer dans ses bras, les baigner des larmes de sa tendresse et les offrir à la patrie !

» Il eut le malheur de perdre sa femme. Elle mourut dans la même maison qui avait appartenu à Boileau, le 1er décembre 1735. La douleur de d'Aguesseau égala sa tendresse pour elle. Cependant, à peine eut-il essuyé ses larmes qu'il se livra aux fonctions de sa place. On craignait que le poids des affaires, joint à celui de l'affliction, ne l'accablât : « Je me dois au public, disait-il, il n'est pas juste qu'il souffre de mes malheurs domestiques. »

« D'Aguesseau, partout égal à lui-même, porta dans la retraite ce calme profond qui

l'avait accompagné dans les orages de la cour. Les lois, l'amitié, sa famille, les sciences, les arts, c'est-à-dire tout ce qu'il y a de plus sacré sur la terre, occupaient et partageaient son temps. Autour de lui, tout était tranquille et il appelait le temps de son séjour à Fresnes, les plus beaux jours de sa vie.

» La vie champêtre retraçait à ses yeux l'innocence des premiers âges du monde, cultivant de ses mains l'héritage de ses pères; souvent il se délassait à tracer lui-même le plan de ses jardins, où il réunissait, comme dans sa conduite, ce double caractère de simplicité et de grandeur qui lui était naturel : tant il est vrai que les goûts des hommes portant presque toujours l'empreinte de leurs mœurs.

» Ainsi coulaient dans l'exil les jours d'un sage. Tous ceux qui le contemplaient, croyaient voir autour de lui soixante ans de service et de travaux pour l'Etat. Sa vie tout entière l'environnait en répandant sur lui un éclat qui attirait tous les regards. Magistrats, courtisans, tous l'honoraient, tous faisaient des vœux pour lui. Mais la nature ne fait que prêter les grands hommes à la

terre ; ils s'élèvent, brillent et disparaissent. Les maux de la vieillesse attaquèrent d'Aguesseau, et son âme n'habita plus que parmi des ruines.

» Dans cet état il se compara à ses devoirs et rougit d'être encore puissant lorsqu'il ne pouvait plus être utile : il savait que l'homme est aux dignités et que les dignités ne sont pas à l'homme. Il accepta les honneurs en citoyen et il les remplit en sage ; il les quitta en héros, dès qu'il ne put plus les remplir, et donna un grand exemple dès qu'il ne put plus rendre de grands services.

» D'Aguesseau mourut le 9 février 1751. Il porta même au-delà du tombeau l'horreur du luxe et la simplicité qui fit son caractère. Il voulut que ses cendres fussent dans le cimetière d'Auteuil, où son épouse était enterrée.

» Tous ceux qui meurent sont honorés par des larmes : l'ami est pleuré par son ami, l'époux par son épouse, le père de famille par ses enfants ; un grand homme est pleuré par le genre humain.

» Lorsque la pompe funèbre de d'Aguesseau traversait Paris, l'admiration et la douleur étaient le sentiment général à tous les

citoyens. Le corps où avait habité cette âme généreuse, quoique froid et inanimé, inspirait encore le respect. Le vieillard disait à ses enfants : « Mes fils, l'homme juste est mort. » Le faible et le malheureux s'écriaient : « Nous n'avons plus d'appui. »

» Des milliers d'hommes meurent et sont aussitôt remplacés; mais la mort d'un grand homme laisse un vide dans l'univers, et la nature est des siècles à le remplir.

» Que du moins le souvenir de cet homme illustre qui n'est plus, vive sans cesse parmi nous. Il n'est pas donné à tout le monde d'être grand, mais chacun peut apprendre de lui à être juste.

» D'Aguesseau étant enterré à Auteuil près de son épouse, leurs enfants firent élever ce monument qui est sous nos yeux, dont les marbres furent donnés par le gouvernement d'alors. Et il restait digne de celui d'aujourd'hui de le faire restaurer des atteintes qu'il avait éprouvées dans un temps où les cendres des morts ne furent pas respectées par ceux qui, entraînés par une impulsion délirante, ne connaissaient que le ravage et la destruction.

» Cette insulte faite aux mânes de d'Agues-

seau a été réparée, et la commune d'Auteuil peut se glorifier d'avoir conservé un monument précieux au village sous plusieurs rapports.

» Le nouvel hommage que nous rendons aujourd'hui à la mémoire de d'Aguesseau, en érigeant cette place en son nom et faisant disparaître celui de Cimetière, dont le souvenir ne doit rester dans la mémoire que pour maintenir dans ce lieu la décence et le respect, nous rendra plus dignes de le posséder avec la jouissance de toutes les satisfactions qui, pourront résulter de la présence des étrangers qui aiment à visiter les lieux qu'ont habités les grands hommes, dont les cendres y reposent sous des monuments qui annoncent la reconnaissance nationale.

» Quant à moi, je me trouve pleinement récompensé en voyant autour de nous le petit-fils de d'Aguessau, le préfet et le sous-préfet du département et autres citoyens estimables et distingués par leurs places, qui s'empresseront de partager avec nous le sentiment qui a dirigé notre hommage, et c'est en leur présence que j'invite toutes les personnes qui m'écoutent, à se bien pénétrer de la nécessité de maintenir à cette nouvelle place

le respect et la décence qu'il est important de lui conserver, pour avoir le mérite de posséder un pareil monument et perpétuer l'admiration des étrangers qui viendront le visiter. »

Après avoir lu ce discours, fortement entaché d'athéisme, on sera peut-être étonné d'apprendre que M. Benoît mourut en chrétien dans les bras de M^lle^ Angélique Hélouis, dont la présence seule inspirait l'amour de la vertu, et qui par sa douceur et son dévouement, était arrivée à cet heureux résultat.

M. Benoît était atteint d'une plaie grave à la jambe (un ulcère variqueux) qui nécessitait un pansement quotidien : il était confié aux soins de cette sainte fille, qui, connaissant les idées matérialistes de son malade, ne parlait jamais ou du moins très-rarement de Dieu. Son silence et son abnégation furent plus éloquents : ils touchèrent enfin ce cœur à qui rien ne manquait, excepté la croyance. Un jour, plus souffrant que de coutume, et sentant probablement sa fin prochaine, M. Benoît lui adressa ces paroles :

« Mademoiselle, vous avez soigné mon corps avec tant de zèle et de sollicitude, que je ne puis remettre en de meilleures mains le soin de mon âme. »

Ce fut dans ces pieux sentiments qu'il termina une carrière consacrée en partie au service et au bien-être de la commune d'Auteuil.

Avant de terminer ce chapitre sur le chancelier d'Aguesseau, je ne dois pas oublier de citer les quatre inscriptions latérales de son tombeau; les voici :

AUX MANES DE D'AGUESSEAU.
MONUMENT
RESTAURÉ PAR ORDRE
DU
GOUVERNEMENT
AN IX

—

CHRISTO SERVATORI,
SPEI CREDENTIUM,
IN QUO CREDIDERUNT ET SPERAVERUNT
HENRICUS FRANCISCUS D'AGUESSEAU,
GALLIORUM CANCELLARIUS,
ET ANNA LE FÉVRE D'ORMESSON,
EJUS CONJUX
EORUM LIBERI
JUXTA UTRIUSQUE PARENTIS EXUVIAS
HANC CRUCEM
DEDICAVERE
ANNO REPARATÆ SALUTIS
MDCCLIII

—

SOBRIE, JUSTE ET PIE
CONSERVATI IN HOC SÆCULO
EXPECTANT BEATAM SPEM
ET ADVENTUM GLORIÆ
MAGNI DEI ET SALVATORIS NOSTRI
JESU CHRISTI
QUI DEDIT SEMETIPSUM PRO NOBIS
IN CRUCEM
UT NOS REDIMERET
ET MUNDARET
SIBI POPULUM ACCEPTABILEM
SECTATOREM BONORUM OPERUM.
ORA PRO EIS, VIATOR.

—

LA NATURE
NE FAIT QUE PRÊTER
LES GRANDS HOMMES
A LA TERRE;
ILS S'ÉLÈVENT, BRILLENT,
DISPARAISSENT; LEUR EXEMPLE
ET LEURS OUVRAGES RESTENT.

CHAPITRE XI

Presbytère d'Auteuil.

Le presbytère d'Auteuil fut vendu comme propriété nationale et acheté par M. Razurier. Le poëte Ducis et l'orateur Thomas, de l'Académie française, auteur de l'*Eloge des femmes*, ont habité cette maison, qui devint la propriété du colonel Coutelle, brave officier de l'Empire, qui, le premier, osa s'élever dans un aérostat aux plaines de Fleurus, en 1794, pour observer les positions ennemies, au milieu d'une grêle de balles, étonnant l'ennemi lui-même par tant d'audace. Son intrépidité fut couronnée d'un plein succès ; cette ruse de guerre contribua sans doute au gain de la bataille, mais beaucoup moins que le courage de nos soldats.

Chimiste distingué, il fit partie de l'expédition d'Egypte et fut nommé plus tard chef

des aérostiers, par Napoléon. Philanthrope généreux, le colonel Coutelle fut le protecteur zélé et éclairé de l'instruction primaire. D'une activité infatigable, se dévouant à tous pour tous, d'un mérite éprouvé, d'une modestie rare, ce respectable vieillard s'endormit dans la paix en 1835, âgé de 87 ans. Deux legs qu'il a faits à la commune d'Auteuil, témoignent de son inépuisable charité et de l'intérêt qu'il portait à l'enfance. L'un de ces legs a été fait au bureau de bienfaisance; l'autre est destiné à acquérir des volumes pour être donnés en prix à la distribution solennelle des écoles communales.

On ne saurait trop regretter que le bénéfice du décret du 26 messidor an IX (15 juillet 1801), conclu entre le pape et le gouvernement français, d'après lequel les presbytères et les jardins attenants non aliénés ont été rendus aux curés des paroisses et aux desservants des succursales, n'ait pu être appliqué. Contiguë à l'église, cette propriété facilitait beaucoup les devoirs sacerdotaux.

La réacquisition en fut faite, il y a quelques années, et le presbytère rendu à sa première destination. Les vicaires n'en profitèrent point,

et, comme par le passé, furent contraints de se disperser dans la ville. Ils durent, chose plus regrettable encore, élire quelquefois un domicile loin de l'église où les appelait sans cesse leur ministère.

C'était évidemment une grande lacune, qu'on ne pouvait combler qu'en réédifiant un presbytère beaucoup plus vaste que l'ancien. M. Lamazou, curé actuel, employa tout son crédit pour mener à bonne fin ce projet, que l'édilité avait jusqu'alors indéfiniment ajourné. Vouant sa fortune à toutes ces améliorations, M. l'abbé Lamazou, pour atténuer la dépense, seul obstacle subsistant encore, a fait un don personnel de 53,000 francs. Le conseil de fabrique, de son côté, a voté 30,000 francs, en affectant à la même destination les 55,000 francs accordés par la ville pour préparer les abords de la nouvelle église. Cette utile création coûtera près de 150,000 francs.

Le nouveau presbytère est destiné non seulement à loger le curé, mais encore huit vicaires. Nous applaudissons à cette sage prévoyance; car si l'accroissement de la population auteuilloise suit la même progression que depuis ces dernières années, elle

nécessitera la nomination d'autres vicaires, que le presbytère n'aurait pu loger s'il n'avait été construit que pour le clergé actuel.

Notons ici une heureuse innovation, que nous devons également à l'excellente initiative de M. Lamazou. Dans le presbytère que l'on va édifier au chevet de la nouvelle église, une grande salle sera réservée aux réunions des œuvres de bienfaisance; c'est assurément une idée très-bonne et très-utile, qu'il serait à souhaiter de voir réaliser dans toutes les paroisses de la capitale.

CHAPITRE XII

Maison de Molière.

Il ne reste plus rien aujourd'hui de la maison d'où sont sortis tant de chefs-d'œuvre, et où notre grand poëte comique passa les plus belles années de sa vie. M. le duc de Choiseul-Praslin a voulu conserver le souvenir de ce beau génie en faisant construire un élégant pavillon sur le fronton duquel on lit :

ICI FUT LA MAISON DE MOLIÈRE.

Ce pavillon vient d'être tout dernièrement remis à neuf par son nouveau propriétaire, M. Barreau.

Racine le fils et l'abbé d'Olivet ont décrit ces soirées si gaies, ces conversations qui lui inspiraient souvent des sujets de scènes comiques. N'est-ce pas à une saillie de Boileau qu'il dut une des plus belles scènes du *Misanthrope* : « A moins, disait Boileau, que M. de

Colbert ne me fasse arrêter et conduire en prison, je dirai toujours que celui qui a fait *la Pucelle* mérite d'être pendu ! » (*La Pucelle, ou la France délivrée* est un poëme médiocre de Chapelain, contenant, comme le dit Boileau, « douze fois douze cents vers. »)

Chapelle, qui se moquait spirituellement de Gaudoin, fils d'un chapelier, qui avait la rage de dépenser sa fortune avec les grands seigneurs, lui donna sans doute l'idée du *Bourgeois gentilhomme*.

La Comtesse d'Escarbargnas (comédie), doit le jour à une petite anecdote que Lulli lui raconta : Mme de Villarceaux ayant entendu le précepteur de son fils demander à son élève : *Quem habuit successorem Belus?* (Quel fut le successeur de Belus?), l'enfant répondit : *Ninum*. Mme de Villarceaux crut que son fils parlait de la fameuse Ninon, à qui M. de Villarceaux faisait la cour, et se fâcha sérieusement contre le précepteur.

Dans ces soupers joyeux d'Auteuil, la patience et la douceur de La Fontaine étaient souvent mises à l'épreuve, et souvent Molière s'en piquait pour lui. Il disait, un jour, au cé-

lèbre joueur de flûte Descoteaux, au sortir de table : « Nos faiseurs d'esprit ont beau se trémousser, ils n'effaceront pas le bonhomme.

Puimorin ayant osé critiquer le poëme de Chapelain en présence de Chapelain lui-même, celui-ci répondit : « C'est bien à vous d'en juger, vous qui ne savez pas lire. » A quoi l'autre répliqua : « Je ne sais que trop lire depuis que vous faites imprimer. » Racine et Boileau, enchantés de ce bon mot, firent l'impromptu suivant :

Froid, sec et dur auteur, digne objet de satire,
De ne pas savoir lire oses-tu me blâmer?
Hélas! pour mes péchés, je ne sais que trop lire,
Depuis que tu fais imprimer.

Notre poëte Andrieux a retracé, dans une jolie comédie, le tableau des soupers d'Auteuil : il a mis en scène l'anecdote suivante, racontée par Racine le fils :

« Mon père n'y était pas, dit-il; le sage Boileau y perdit la raison comme les autres. Le vin ayant jeté tous les convives dans la morale la plus sérieuse, leurs réflexions sur les misères de la vie et sur cette maxime : que le premier bonheur est de ne point naître et

le second de mourir promptement, leur firent prendre l'héroïque résolution d'aller se jeter à la rivière. Ils y allaient, elle n'était pas loin de là. Fort heureusement, Molière, qui ce soir-là souffrait de la poitrine et n'avait bu que du lait, courut après eux et leur représenta qu'une si belle action ne devait pas être ensevelie dans les ténèbres de la nuit, et qu'elle méritait d'être faite en plein jour. Ils s'arrêtèrent et se regardèrent en disant : « Il a raison; » à quoi Chapelle ajouta : « Oui, Messieurs, ne nous noyons que demain, et en attendant allons boire le vin qui nous reste ! »

Les habitants d'Auteuil avaient voulu s'opposer à l'exécution du projet de ces messieurs; ils dégaînèrent et fondirent sur eux l'épée à la main, en criant : « Arrière, vilains ! »

Molière avait une barque sur la Seine qui le conduisait de Paris à Auteuil et *vice versa*. Ce fut dans un de ces voyages que lui arriva l'aventure suivante :

Un jour qu'il naviguait dans son bateau sur la Seine avec Baron, Chapelle et un minime, qu'ils y avaient admis pour le conduire d'Auteuil à son couvent de Passy, la conver-

sation s'engagea sur la philosophie de Descartes et celle de Gassendi, dont ils avaient été tous deux les disciples; Molière tenait pour Descartes, Chapelle pour leur ancien maître. « J'en fais juge le bon père, s'écria Molière, si le système de Descartes n'est pas cent fois mieux imaginé que tout ce que M. Gassendi nous a ajusté pour nous faire goûter les rêveries d'Epicure. Passe pour la morale; mais le reste ne vaut pas la peine qu'on y fasse attention, n'est-il pas vrai, mon père? Le religieux répondit par un *Hum! hum!* qui fit croire à nos disciples qu'il était connaisseur en cette matière. « Oh! parbleu! mon révérend, dit Chapelle, il faut que Molière convienne que Descartes n'a formé un système que comme un mécanicien qui imagine une belle machine, sans faire attention à l'exécution : le système de ce philosophe est contraire à une infinité de phénomènes dans la nature qu'il n'avait pas prévus. » Le minime sembla se ranger du côté de Chapelle par un second *Hum! hum!* Molière redoubla ses efforts pour détruire Gassendi par de si bonnes raisons que le religieux fut obligé de s'y rendre par un troisième *Hum! hum!* obligeant,

qui semblait décider la question en sa faveur. Chapelle s'échauffa, Molière devint furieux; les deux philosophes en étaient aux convulsions et même jusqu'aux invectives, quand ils arrivèrent devant le monastère des Bons-hommes. Le religieux, avant de mettre pied à terre, et après les avoir félicités sur leur profond savoir, alla prendre sous les pieds du batelier sa besace, qu'il y avait mise en entrant. C'était un frère lai (servant).

Les deux philosophes, désappointés d'avoir perdu leur éloquence devant un homme qui n'y entendait rien, se regardaient sans parler. Enfin Molière, revenu de sa surprise, dit à Baron : « Voyez, petit garçon, ce que fait le silence quand il est observé avec conduite. »

Molière, revenant un jour d'Auteuil avec Charpentier, le célèbre musicien, fit l'aumône à un pauvre, qui, un instant après, arrêta la voiture en disant : « Monsieur, vous n'aviez pas eu l'intention de me donner une pièce d'or, la voici. — Où diable la vertu va-t-elle se nicher? s'écria Molière. Tiens, mon ami, en voilà une autre. »

Molière affectionnait sa maison d'Auteuil ; là il trouvait le calme :

Carmina secessum scribentis et otia quærunt. (1)

Jouissant des charmes d'une société choisie, entouré d'un cercle d'amis (dont les caractères lui fournissaient, comme je l'ai dit plus haut, le canevas de quelques-uns de ses chefs-d'œuvre), parmi lesquels on remarquait le grand Corneille, le tendre Racine, le duc de Sully, le prince de Vendôme, le joyeux abbé de Chaulieu, de Jonsac et de Nantouillet.

Ce fut sans doute à Auteuil que Boileau se chargea de lui faire le latin macaronique de son *Malade imaginaire*.

On sait que Molière mourut à la suite d'une représentation de cette pièce, dans laquelle il jouait le principal rôle. Mgr du Harlay de Chauvalon, archevêque de Paris, s'opposa à ce que l'on accordât la sépulture chrétienne au corps de notre grand comédien.

Le curé d'Auteuil accompagna à Versailles

(1) Les muses cherchent la solitude et le repos.

la veuve de Molière, pour solliciter du roi la révocation de l'arrêt de Mgr l'archevêque, qui céda grâce à une aussi puissante intervention.

C'est ce qui a fait dire à Boileau, dans son épître à Racine, ces deux beaux vers :

> Avant qu'un peu de terre, obtenu par prière,
> Pour jamais sous la tombe eût enfermé Molière...

Par reconnaissance sans doute pour les démarches que le curé d'Auteuil avait faites afin de lever l'interdit, la célèbre actrice Champmeslé (que Racine avait formée), abjura entre les mains de ce prêtre, au mois de juillet 1698.

Le duc de Choiseul-Praslin, sénateur (dont j'ai parlé au commencement de ce chapitre), et sa femme étaient désignés sous le nom de bon duc et de bonne duchesse par les habitants d'Auteuil, comblés de leurs bienfaits. Félix de Praslin, leur fils, était d'une douceur remarquable, et certes rien ne pouvait faire pressentir que la fin tragique de son fils, Théodebald de Praslin, frapperait aussi cruellement une aussi respectable famille!

La duchesse de Choiseul, ayant perdu à

Auteuil un fils qu'elle chérissait, voulut que son cœur fût inhumé dans son jardin d'Auteuil.

La sépulture de famille était à Praslin, ancienne terre de Vaux, résidence de Fouquet, surintendant des finances sous Louis XIV.

Madame la duchesse, en mourant, demanda par testament que son cœur fût réuni à celui de son fils bien-aimé, et que cette propriété ne fût ni louée ni vendue avant la septième génération ; il n'en a pas été ainsi.

La jeune duchesse de Praslin, mère de Théodebald, ne voulut point habiter cet hôtel : il fut passagèrement prêté à la princesse d'Henin, ensuite à M. Lally-Tollendal.

Puis enfin, il fut habité par l'infortunée princesse de Carignan, Marie de Quelen de la Vauguyon, fille du duc de la Vauguyon. Elle avait épousé un prince de la maison de Savoie. Victor-Emmanuel, roi de Sardaigne, considéra ce mariage comme une mésalliance, et après la mort de son frère, il exila sa veuve et retint ses enfants en Sardaigne. La princesse se réfugia en France, et vint habiter à Auteuil. Victor mourut en 1821. Charles, son frère, qui lui succéda, cédant aux sollicita-

tions des amis de la princesse, lui permit d'aller rejoindre ses enfants, et d'aller habiter le palais des Carignan à Rome. Comblée de joie par la réception de cette heureuse nouvelle, elle s'empressa d'écrire au roi pour le remercier. Sa lettre terminée, elle s'approcha de la cheminée afin de prendre une bougie pour cacheter sa missive; une étincelle échappée du foyer communiqua le feu à sa robe. Il fit bientôt de rapides progrès, qui furent encore activés par la fuite de cette malheureuse princesse, qui courut se jeter dans le bassin du jardin.

Malgré tous les secours qui lui furent prodigués par les personnes de sa maison accourues à ses cris déchirants, elle expira le 10 février 1829, dans les bras de M. Lacrole, curé, au milieu des douleurs les plus atroces. Ses joies maternelles s'étaient bientôt évanouies, et le moment où elle espérait se réunir à ses enfants, était celui où une affreuse mort devait les séparer d'une manière si cruelle.

Mais laissons de côté ces pénibles souvenirs. On voyait encore dans cette propriété un reste de l'ancienne féodalité, un colombier à pied droit, qui n'était donné qu'aux seigneurs

Ancien château de Choiseul-Praslin.

ayant censive, ce qui laisserait croire que cet hôtel a jadis appartenu aux abbés de Sainte-Geneviève; il communiquait à la maison conventuelle, sur la place d'Aguesseau.

M. Dequen fonda dans le château de Praslin un pensionnat de jeunes gens, qui fut fermé en 1857. Il resta inhabité pendant plusieurs années, après lesquelles M. l'abbé Milhaud y installa un petit séminaire; les élèves avaient le privilége de suivre les cours de l'enseignement supérieur à l'Institution Notre-Dame d'Auteuil. Une certaine communauté d'intérêts arriva nécessairement à s'établir entre ces deux établissements; aussi la ruine de l'un fut-elle celle de l'autre. Pillée et saccagée par les partisans de la Commune de 1871, Notre-Dame d'Auteuil ne devait plus ouvrir ses portes pour la rentrée des élèves. Le petit séminaire, de son côté, abandonna le château de Praslin, où l'abbé Vervost tentait quelques mois plus tard de relever l'institution Notre-Dame. Malgré l'expérience acquise au prix de longues années passées dans l'enseignement, ce digne prêtre, qui avait lui-même dirigé un nombreux pensionnat dans la propriété de la vicomtesse Julliac, ne réussit

pas à faire survivre cette malheureuse institution à son fondateur. Après avoir réuni un petit nombre d'élèves, il lutta quelque temps contre l'infortune et se vit forcé d'abandonner la noble tâche qu'il s'était imposée.

L'antique château de Praslin retrouve aujourd'hui une partie de ses splendeurs d'autrefois, complétement restauré sous l'habile direction de M. Monnier, architecte; il renaît maintenant au milieu d'une jeunesse d'élite confiée à l'excellente direction de M^lle^ Suleau, qui vient d'y transférer l'institution de M^me^ E. de S^t^-Al. Deslignières. Les allées du parc, jadis sombres et solitaires, où s'entretenait quelquefois la société savante du XVIII^e^ siècle, ont disparu, pour laisser un champ libre aux ébats joyeux des jeunes pensionnaires. Tout dans cette nouvelle installation respire la santé, qu'entretiennent les conditions les plus élémentaires de l'hygiène. Une construction récente s'élève à droite de la vieille demeure seigneuriale, qu'abritent toujours de leurs rameaux séculaires les cèdres affectionnés du duc de Choiseul-Praslin (1).

(1) L'impératrice du Brésil vient tout dernièrement d'honorer de sa visite cette grande institution.

Il nous reste à souhaiter la bienvenue à cette institution, dont les règlements sages et éclairés offrent les garanties les plus sérieuses aux familles; l'air favorable d'Auteuil ajoutera, sans aucun doute, un avantage de plus à tous ceux qu'elle possède déjà.

CHAPITRE XIII

Maison de Racine. — Rue Molière.

Presque en face de l'hôtel Praslin se trouvait une propriété appartenant à M. Farina; elle a été habitée quelque temps par Racine.

La gaieté franche et communicative de Chapelle lui inspira, dit-on, sa charmante comédie des *Plaideurs*, écrite à Auteuil.

C'était là que Boileau critiquait *Bérénice* et louait *Athalie*, consolant ainsi son ami de ses revers, sans trop exalter ses succès. Racine, plus sévère pour les œuvres de Boileau, fâchait son ami, qui lui disait : *Tu es mihi Patruus Patruissimus*, « Tu es pire pour moi que Patru .» (1)Plaute avait dit, avant Boileau, ce mot qui peut-être l'a inspiré : *Patrue mi Patruissime*, « Mon oncle le

(1) Olivier Patru, fameux avocat et le meilleur grammairien du siècle.

meilleur des oncles (le plus oncle des oncles).»

Ce fut aussi sans doute dans cette maison, comme le dit Racine, que Boileau apprit à l'auteur d'*Andromaque* «à faire difficilement des vers faciles.»

Cette maison, acquise par M. le chevalier du Plessy, a été habitée par la célèbre M^me^ Récamier, surnommée la Reine des Belles, qui fit plus tard les délices de l'Abbaye-aux-Bois. Les deux grands poëtes du siècle, M. de Chateaubriand et M. de Lamartine, venaient souvent visiter M^me^ Récamier à Auteuil.

Avant de quitter la place de l'Eglise et ses environs, je ne dois pas oublier de rappeler que la maison Barat a été passagèrement habitée par le charmant auteur américain Washington Irving, qui a composé une histoire de Christophe Colomb.

La petite-fille de M. Ledoux, ancien notaire, qui habitait cette maison, a épousé le neveu de l'illustre philanthrope Parmentier.

La maison de M^me^ Châtelain a servi de demeure à M. de Genoude, célèbre légitimiste, ancien rédacteur de la *Gazette de France*.

On sait que, d'abord séculier, il avait ensuite embrassé l'état ecclésiastique.

Ce fut à l'occasion de la mort de Mme de Genoude que M. de Lamartine adressa à ses enfants, qui venaient de perdre leur mère, et qui se trouvaient à Auteuil, ces vers empreints d'une vague tristesse et d'une douce sensibilité :

AUX ENFANTS DE M. DE GENOUDE.

Pauvres petits enfants qui demandez sans cesse
A votre père en deuil ce que c'est que la mort,
Et pourquoi vos berceaux s'éveillent sans caresse,
Et quand donc finira le sommeil qu'on y dort ;

Taisez-vous : grandissez, vous n'aurez plus qu'en songe
Ces baisers sur le front, ces doigts dans vos cheveux,
Ce nid sur deux genoux où votre col se plonge,
Ce cœur sur votre cœur et ces yeux dans vos yeux !

Vous n'aurez qu'une vague et lointaine mémoire
De tout ce qu'au matin la vie a de plus doux ;
Et l'amour maternel ne sera qu'une histoire
Qu'un père vous dira seul en pleurant sur vous !

Tout meurt, tout peut mourir, toute chose est mortelle ;
Mais l'amour d'une mère est vainqueur du trépas ;
Et lorsque de doux fruits demeurent après elle,
Son âme est dans les cieux et son cœur ici-bas !

Ces vers de l'illustre auteur des *Méditations*

poétiques m'ont été communiqués, de mémoire, par la charitable et spirituelle propriétaire de cette maison, qui, par son ingénieuse bienfaisance, a su se multiplier pour se dévouer à toutes les bonnes œuvres et adoucir les misères de l'enfance et de la vieillesse.

CHAPITRE XIV

Château Ternaux.
Institution Notre-Dame d'Auteuil.

Le château Ternaux a été longtemps le séjour de fermiers généraux. L'excessive richesse de ces financiers leur permettait un luxe et une prodigalité dignes des maisons princières.

On se rappelle ce bon mot de Piron à M. de la Poplinière, après une discussion qu'il avait avec lui : « Allez, Monsieur, allez cuver votre or ! » A quoi M. de la Poplinière aurait pu répondre : Et vous, allez cuver votre vin ; car on connaît le faible que l'auteur de la *Métromanie* avait pour la bouteille.

Un des derniers fermiers généraux qui habitèrent ce château fut M. de Ponferrière, véritable Lucullus au petit pied, qui dissipait en repas somptueux des sommes considérables. Quand il n'avait que trente convives, il préten-

dait que tout le monde l'abandonnait : « Il faut, disait-il, que je ne sois pas assez aimable, ou que mon cuisinier ne sache pas son métier ! »

Cette charmante propriété fut acquise par un grand manufacturier, M. Ternaux Rousseau, qui a laissé dans la commune d'honorables souvenirs de bienfaisance. M^me^ Ternaux mourut à Auteuil en 1817. La piété filiale leur a élevé, dans le cimetière d'Auteuil, un magnifique tombeau. M. Lavessière, un des derniers propriétaires, a morcelé le parc. Tous les lots aboutissant sur la rue Boileau ont été promptement vendus, et se sont couverts, comme par enchantement, de jolies maisons de campagne, sans nuire toutefois au bel ensemble du parc.

M. l'abbé Levêque fonda, en 1852, dans ce château si plein de souvenirs, l'institution Notre-Dame d'Auteuil. Elle n'était, en réalité, que la continuation de l'œuvre de l'abbé Poiluop fondée rue du Regard, dont M. l'abbé Levêque avait été le zélé collaborateur. Plus de trois cents jeunes gens se groupèrent rapidement sous la direction paternelle de ce digne prêtre. Secondé, dans le début, par quelques professeurs dévoués, M. l'abbé Levêque dut

choisir bientôt de nouveaux maîtres, et agrandir le local, devenu insuffisant. Deux grandes annexes furent élevées de chaque côté du pavillon que l'on voit encore aujourd'hui, et qui est le dernier vestige du château Ternaux.

Un des premiers, M. l'abbé Levêque s'appliqua à instruire la jeunesse en lui conservant la vie de famille. Il fut assez heureux pour voir se réaliser dans l'institution Notre-Dame d'Auteuil cette union réputée incompatible et combattue jusqu'alors par la discipline scolaire. Une réputation justement méritée s'attacha au nom de ce vénérable ecclésiastique. Au moment où il voyait ses efforts couronnés d'un plein succès, et prospérer l'établissement dont il était l'âme indispensable, il sentit avec amertume sa santé, usée par les veilles et le travail, s'altérer rapidement.

Une maladie du larynx, qu'il avait contractée dans l'enseignement, le faisait cruellement souffrir, et lui rendait de plus en plus pénibles les fonctions de directeur. Dans les premiers jours du printemps de 1864, il fut soudainement contraint de se soustraire à la chère occupation à laquelle il avait voué sa vie entière. Il s'affecta profondément et con-

çut des craintes, hélas! trop fondées, sur l'avenir qui était réservé à son œuvre. La mort le surprit au milieu des plus tristes pressentiments, lorsque son âge faisait espérer qu'il pourrait encore rendre de longs services à l'enseignement.

Revêtu des insignes de chanoine honoraire, il fut exposé pendant 3 jours, sur un lit de parade; c'est là que maîtres et élèves se réunirent pour faire à leur regretté directeur les adieux les plus touchants. La foule qui se pressait à ses funérailles, disait assez de combien de regrets sa mort était l'objet.

M. l'abbé Chardon, institué légataire universel, par les dernières volontés de M. l'abbé Levêque, fut appelé à la direction. Il ne put, malgré ses efforts, ramener dans l'institution la prospérité que la maladie de M. l'abbé Levêque avait déjà rendue chancelante. M. l'abbé Chardon employa les vacances qui suivirent cette année de deuil, à faire exécuter de nombreuses modifications. Elles étaient certainement prématurées, et contribuèrent, en endettant l'institution, à compromettre son existence. L'œuvre de M. Levêque s'acheminait vers sa ruine! M. Chardon, impuissant

à l'arrêter sur cette pente rapide, confia ce soin à M. Valframbert, en lui abandonnant la direction. La situation financière était précaire, et offrait au nouveau directeur un obstacle insurmontable. Quelques anciens élèves s'en émurent; animés des plus nobles sentiments, ils ne voulurent pas laisser tomber l'institution où ils avaient passé leurs meilleures années, sans lui venir en aide. Une société d'actionnaires s'organisa promptement, et, sous le contrôle d'un conseil d'administration, disposa des fonds versés, jusqu'à concurrence de la valeur intrinsèque de l'immeuble. Cet ingénieux expédient était évidemment la dernière planche de salut.

M. l'abbé Valframbert ne réussit, avec ces nouvelles ressources, qu'à prolonger de quelques années l'institution Notre-Dame d'Auteuil. Le malheur semblait attaché à cet établissement autrefois si florissant. M. l'abbé Valframbert, le voyant fondre entre ses mains, abandonna la direction en faveur de M. l'abbé Vallet, qui accepta la pénible et lourde tâche de lui succéder.

Notre-Dame d'Auteuil ne survécut pas aux événements de 1870-1871. La distribution

des prix qui clôtura l'année scolaire de 1870, fut la dernière.

L'institution servit de caserne aux adeptes forcenés de la Commune de Paris, jusqu'à la mi-mai 1871. Pendant cette période funeste, leur vandalisme ne conçut aucune borne. Tout fut pillé, saccagé; les dégâts considérables produits par le feu des batteries régulières, vinrent accroître le bilan de cette dévastation.

A la suite de ces tristes événements, on vendit à l'encan les débris de ce mobilier qu'avaient laborieusement accumulé plusieurs directeurs. La ville de Paris se rendit acquéreur de l'immeuble, pour y installer, après sa restauration complète, les écoles normales supérieure et primaire; la première est actuellement dirigée par M. Marguerin, administrateur des écoles supérieures municipales; la seconde, par M. Puiseux, inspecteur général de l'instruction publique. Une partie de l'aile droite est occupée par l'école communale primaire des garçons, qui a une issue ouverte sur la rue de la Municipalité. La ville a conservé le local tel qu'il était du vivant de l'abbé Le-

vêque; elle s'est contentée d'y introduire les améliorations en vigueur dans les colléges de l'Etat.

L'œuvre qui eut son berceau rue du Regard, est morte à Auteuil; mais elle a porté ses fruits. Pendant des années, un grand nombre de jeunes gens de famille ont reçu dans l'institution Notre-Dame d'Auteuil une éducation solide, qui, jointe à de bonnes études, les ont préparés à toutes les positions honorables.

Aujourd'hui, les anciens élèves d'Auteuil se retrouvent dans un banquet annuel. Cette réunion gastronomique n'est pas sans faire revivre les bons et vieux souvenirs de la vie de pension.

Parmi nos devanciers de la rue du Regard et de Vaugirard, plusieurs tiennent la tête de la société. Je me fais un plaisir de citer quelques noms, bien qu'ils soient dans toutes les mémoires: M. Martel, ancien ministre de la justice et des cultes; le général Gaslonde de Geslin, qui a bien voulu présider un de nos derniers banquets; Mgr de la Bouillerie, archevêque-coadjuteur de Bordeaux; Mgr de Lezelebac, évêque de Dijon; le comte Adhé-

mar de Dampierre, dont nous avons à déplorer le deuil encore récent; trente-six siégent aujourd'hui à la Chambre des députés, consacrent leur savoir et leur valeur personnelle au bien et à la prospérité du pays. Il faudrait un livre pour rappeler ici les noms de ceux qui se sont distingués dans toutes les branches de la société. En face de pareils résultats, nous ne pouvons qu'une fois de plus exprimer nos regrets sincères d'avoir vu tomber une si belle institution.

En 1865, le parc fut percé à la hauteur de l'établissement de Sainte-Périne, pour ouvrir la rue Molitor, reliant la rue de la Municipalité avec la rue Boileau. La portion de terrain isolée du reste de la propriété, fut lotie, et se couvrit rapidement de maisons régulières et élégantes. On désigne aujourd'hui ce groupe pittoresque d'habitations de campagne sous le nom de villa Molitor.

En face le pensionnât Notre-Dame, on voit une fort belle maison, l'hôtel Pérignon (1), de construction déjà ancienne. Bâtie à l'ex-

(1) M. le baron Pérignon fut président du Conseil général de la Seine, député et membre des ordres de la Légion d'honneur et de Saint-Michel.

trémité d'un beau parc, que plus tard on a divisé en lots, elle a dû nécessairement recevoir des hôtes illustres. Malheureusement toutes mes recherches sur ses habitants n'ont abouti à aucun résultat historique. Elle appartient aujourd'hui à un de nos premiers négociants de la capitale, qui y a fait de nombreuses réparations et des embellissements considérables.

Exécuteur testamentaire des dernières volontés de M^me^ Lagache, sa belle-mère, M. Chardon a fondé à perpétuité, dans l'église d'Auteuil, une messe de midi. Cette pieuse et utile fondation a coûté près de huit mille francs.

CHAPITRE XV

Place de la Fontaine. — Source ferrugineuse d'Auteuil.

Primitivement les eaux de cette source, situées dans un pré, servaient aux besoins des habitants ; le surplus se répandait dans les rues et sur la voie publique, qu'il transformait en véritables marais. Les habitants résolurent de faire cesser cet état de choses si préjudiciable à l'intérêt général. Ils chargèrent de leur procuration spéciale, ainsi qu'il résulte d'un acte passé devant Pierre Devilliers, tabellion à Auteuil, le 18 octobre 1619, Michel Lujinard, Pierre Olivier et François Saffray, afin de traiter avec un sieur de Neucours, du chemin du Port, qui formait le prolongement de celui conduisant du village aux vignes et à la fontaine, de faire fouiller et rechercher les eaux et sources

de ladite fontaine qui pourraient se trouver dans ledit pré, droit récemment acquis du sieur Hennequin, moyennant 18 livres 15 sous tournois de rente. Les mandataires s'occupaient de la réunion des eaux de la source, lorsque M. Coquet, contrôleur général de la maison du roi, propriétaire des terrains formant aujourd'hui la villa Montmorency, s'adressa aux délégués pour avoir une petite part des eaux pour le service de sa maison et dépendances; ces avantages lui furent accordés, moyennant qu'il consentît à l'entretien mitoyen des tuyaux qui devaient conduire l'eau jusqu'à la place nommée Grand-Perchamps (située aujourd'hui dans l'ancienne propriété de M. Boudon), et qu'il payât la somme de 2137 livres 10 sous tournois. Il devait de plus obtenir l'extinction de la rente de 18 livres 15 sous tournois constituée au bénéfice du sieur Hennequin, ainsi qu'il résulte de l'acte passé devant Bouvet et Bontemps, notaires à Paris, le 21 avril 1619.

Il deviendrait superflu de suivre toutes les transactions subséquentes avec les propriétaires voisins; il suffit de dire qu'en dernier lieu M. Faber, propriétaire de tous les

terrains environnants, se chargea de la reconstruction d'une fontaine au pied de l'arbre de la liberté planté (18 messidor an IV) au bout de son terrain, où se trouvait l'autel de la Patrie, moyennant l'abandon du trop-plein, qu'il reçut comme dédommagement.

M. Benoît, alors maire de la commune, fit planter la jolie place triangulaire à laquelle la reconnaissance publique avait donné le nom de son fondateur. Elle fut ornée d'un jet d'eau, qui contribua à embellir cette promenade, fréquentée pendant les belles soirées d'été.

La fête d'Auteuil, supprimée depuis l'annexion, fut célébrée pendant de longues années sur cette place. Une guinguette, placée à proximité de là, servait aux cabotins ambulants pour installer un théâtre tout à fait primitif. Un drap tendu devant la vitrine dérobait les acteurs aux yeux des passants. A l'entrée, un des premiers personnages de la scène, en costume burlesque, cherchait, en déclamant quelques grivoiseries grossières, à piquer la curiosité du public.

On a procédé depuis au nivellement de cette place; ses arbres séculaires ont été

remplacés, le jet d'eau n'existe plus, au grand regret des bambins, qui, sous la haute surveillance des mamans, faisaient naviguer dans le bassin leur petite flottille.

Dans le XIII^e^ siècle, cette fontaine servait à désigner un canton de la commune.

Un habile médecin, M. Habert, fit connaître, il y a plus de deux siècles, ses propriétés bienfaisantes et curatives dans les affections rhumatismales et plusieurs autres maladies, telles que la stérilité, etc. Son ouvrage parut à Paris, en 1628.

En 1854, une nouvelle source minérale ferrugineuse fut découverte dans les vignes, dans la propriété de M. Quicherat.

Cette source est exploité aujourd'hui par M. d'Esebeck, son nouveau propriétaire. Bien qu'en concurrence avec l'établissement thermal de Passy, celui d'Auteuil est très-fréquenté pendant la belle saison.

Les fontaines que l'on voit aujourd'hui à l'entrée de la villa Montmorency et sur la place d'Auteuil, donnent une eau bien moins riche en principes thérapeutiques que celle qui provient de la source d'Auteuil.

M. Ossian Henry, chef des travaux chi-

miques à l'Académie de médecine, a constaté que mille grammes de l'eau ferrugineuse d'Auteuil contiennent :

Azote (*quantité indéterminée*).

Principes minéralisateurs fixés.

		Grammes.
Chlorures	de magnésium / de sodium	0 1200
Sulfates Anhydres	de chaux	1 7400
	de strontiane (trace sensible)	
	de magnésie	0 1100
	de soude	2 9220
	d'alumine, potasse et ammoniaque.....	0 0510
	d'alumine et de fer	
	protoxydé (sel double) ...	0 7150
	particulier	
Sel de manganèse.....		0 0140
Azotate de potasse (rare).....		
Acide silicique (silice).....		0 1400
Matière organique et perte.....		0 0730
Principe arsenical dans le dépôt (sensible)		

L'existence de ces eaux souterraines, sous la place de la Fontaine et les vignes, provient sans doute de la stagnation en cet endroit des eaux de la Seine. On sait qu'autrefois ces terrains restaient inondés une partie de l'année. Les eaux fluviales répandues sur la terre ont pénétré par des fissures dans les couches solides et se sont chargées de ma-

tières différentes de celles qu'elles portaient auparavant.

Plusieurs propriétaires ont fait exécuter des fouilles. On a reconnu que les terrains avoisinant la source d'Auteuil étaient composés des couches suivantes : terre végétale, tuf, meulière silicifère et glaise. On rencontre ensuite de nombreuses traces de minerais de fer, dont le contact prolongé avec la couche aqueuse a formé un protoxyde de fer, tachant de rouille les récipients ou l'on laisse séjourner l'eau de cette source.

La source d'Auteuil forme un banc d'une grande puissance; les sédiments dont les couches supérieures sont chargées indiquent clairement le passage des eaux à travers ces couches pendant des siècles.

L'eau d'Auteuil est très-efficace pour un grand nombre d'affections, particulièrement pour les maladies du sang. Bien des personnes vont souvent très-loin chercher la santé; elles ont sous la main, sinon le remède, du moins le soulagement qu'elles espéraient trouver dans d'autres climats.

CHAPITRE XVI

Villa Montmorency.

Autrefois cette magnifique propriété appartenait à l'aimable marquise de Boufflers, dont la société choisie se distinguait par la grâce et l'esprit; c'était chez elle que se continuait l'école de Voltaire. M^me^ de Boufflers avait fait longtemps les délices de la cour de Stanislas à Lunéville, qu'elle quitta en 1766. La bonne et charmante Marie-Antoinette venait souvent passer chez elle des journées entières avec sa jeune et intéressante famille.

En 1815, lors du retour des princes de la famille royale, la Dauphine s'empressa de venir visiter ce lieu qui, tout en lui rappelant de bien douloureux souvenirs, lui retraçait les jours de son enfance. On voit encore dans le parc un peuplier qui fut planté le jour du mariage de Louis XVI par Monsieur le comte

de Provence (Louis XVIII) et par Mme de Boufflers (cet arbre n'a jamais été émondé).

L'héritier présomptif de la couronne de Suède, Gustave-Adolphe III, honorait d'une amitié toute particulière Mme de Boufflers.

Dans son voyage qu'il fit en France sous le nom de comte de Gothland, il passa chez elle quelque temps à Auteuil, à condition qu'elle lui rendrait sa visite à Stockholm. La mort du roi son père le força de rentrer dans sa patrie pour prendre possession de la couronne. Dès ce moment il s'établit entre eux une correspondance épistolaire, où respire l'amitié la plus franche et le plus sincère attachement (j'ai entre les mains cette correspondance inédite); il est à regretter que les bornes que je me suis tracées ne me permettent pas d'en citer plusieurs : quelques-unes sont remarquables et jetteraient un nouveau jour sur le caractère de ce grand roi et sur quelques-uns de ses contemporains. Monté sur le trône, Gustave-Adolphe employa tous les moyens possibles pour l'attirer à la cour.

Tout le monde connaît la fin prématurée de cet infortuné prince, qui périt dans un bal sous le coup de Auckarstroëm. Digne d'un

meilleur sort, Gustave-Adolphe emporta dans la tombe les regrets de son peuple.

Il aimait passionnément les beaux-arts ; il était gai, affable, obligeant, brave, administrateur et adroit politique; toutes ces belles qualités ne purent lui faire trouver grâce devant ses assassins. Il n'avait que quarante-six ans.

Je pense qu'on lira avec plaisir deux ou trois lettres de ce prince.

Voici celle que M^me^ de Boufflers lui adressa lors de son départ de France en 1771.

AU ROI DE SUÈDE, L'ANNÉE DE SON DÉPART DE FRANCE, EN 1771.

« Songe.

» La lecture des histoires anciennes, des ouvrages des poëtes et des romans de chevalerie, qui fait depuis longtemps ma plus agréable occupation, a produit sur mon esprit une impression si vive, que je me suis crue transportée dans ces temps fabuleux où les demi-dieux, les héros et les rois voyageaient inconnus dans les différentes contrées du monde. Un songe, revêtu des apparences de la vérité, m'a fait voir, au milieu de la France, un jeune prince doué des qualités les plus rares et les plus

aimables, que le noble désir de se perfectionner attirait d'un pays éloigné chez les nations étrangères, appelé au trône par sa naissance et formé pour la félicité d'un peuple fameux. Je le voyais accomplir ses hautes destinées ; je m'imaginais que j'avais le bonheur d'être admise dans sa familiarité, qu'il daignait m'honorer de quelques bontés, qu'il me permettait de l'entretenir souvent, qu'il souffrait que je lui exposasse mes opinions avec liberté, lors même qu'elles contredisaient les siennes. Je sentais que tant de vertus, de grâces, d'affabilité m'inspiraient un tendre attachement et un respect tout autre que celui que le rang attire, et je ne craignais pas de lui témoigner mes sentiments, jugeant que, par mon caractère et par mon indépendance, mon hommage ne pouvait être suspect d'intérêt ni de flatterie. Enfin, mon imagination s'égarant de plus en plus, je pensais avoir reçu le pouvoir de lui faire goûter un bonheur que toute la prospérité d'un long règne ne pouvait lui procurer, celui de se voir aimé pour lui-même et de connaître avec certitude l'effet de son mérite sur une âme peu touchée des grandeurs et dont l'estime ne s'est point encore rabaissée. Ensuite je me le représentais de retour dans sa patrie, au milieu des acclamations de ses sujets ; je partageais leur joie, je lui offrais les vœux sincères que mon attachement me dictait pour son bonheur et pour sa gloire, parmi lesquels je comprenais la

continuation de l'amitié fraternelle, le pouvoir le plus étendu de faire le bien, et d'heureuses occasions de manifester ses vertus. Mais, tandis que je me livrais aux transports de mon zèle, j'éprouvais en même temps une sensible douleur de la fatalité du sort qui m'avait fait connaître un objet digne d'admiration pour le placer si haut et dans un tel éloignement,que l'avantage précieux de l'avoir connu devenait un singulier malheur et une source de de regrets pour toute ma vie. Tel a été mon songe. Les belles illusions qui m'enchantaient, ont disparu de mes yeux ; mais tous les sentiments qu'elles m'avaient inspirés, me sont demeurés. »

Voici la réponse du roi de Suède en date du 7 décembre 1771 :

« Pour vous remercier, Madame la comtesse, de votre charmante lettre, je vous en envoie de fort mauvaises ; c'est un ouvrage de mon enfance qu'on vient d'imprimer ici, je ne sais pas trop pourquoi. Je me suis imaginé qu'il pourrait vous amuser un moment, et c'est pourquoi je vous l'envoie : l'intérêt que vous m'avez marqué prendre à tout ce qui peut me toucher, et l'amitié que vous m'avez témoignée, et qui m'est si précieuse, me font espérer que vous aurez quelque indulgence pour les fautes de style et les constructions vicieuses que vous pourrez trouver dans ce petit ouvrage ; mais je vous prie

très-fort de vous rappeler pour mon excuse que c'est un enfant de douze, treize à quatorze ans qui écrit dans une langue étrangère. Je vous prie de croire que c'est sans mon aveu qu'on a imprimé ces lettres, qui n'ont jamais été destinées à voir le jour. J'espère que vous trouverez dans la suite ma conduite analogue aux principes que mon cœur avait dès lors, et que j'ai développés avec l'ingénuité de cet âge où l'on n'a pas encore appris l'art de paraître ce qu'on n'est pas, et où nos sentiments paraissent avec cette simplicité la seule compagne de la vérité.

» La Diète continue encore ; mais j'espère qu'à la fin de mars, elle sera terminée; c'est le terme que vous m'avez fait espérer auquel je pourrai vous voir. Votre cœur, Madame la comtesse, n'oublie pas facilement ses amis, c'est ce que tous ceux que j'ai vus en France, m'ont assuré, et j'espère que je ne serai pas le premier à éprouver ce malheur; c'est dans cette idée que je me flatte de la douce espérance de vous revoir. Puissé-je seulement vous procurer à ma cour autant de plaisir que mon cœur en ressentira de vous y voir! mais si je ne réussis pas, je suis persuadé, du moins, que vous en ressentirez un qui n'est propre qu'aux cœurs sensibles et généreux : c'est celui de rendre heureux ses amis. En attendant que je jouisse de la satisfaction de vous voir, vous me permettrez de vous

rappeler la promesse que vous m'avez faite de votre portrait et de celui de Mme la comtesse Amélie; c'est une illusion agréable du moins, si ce n'est pas une réalité que vous me procurez, et j'espère que vous ne me refuserez pas. Oserai-je vous charger de mes compliments pour Mme la comtesse Amélie ? Je vous prie d'en faire mille à M. le prince de Conti.

» GUSTAVE. »

—

14 juin 1772.

« J'ai reçu, Madame la comtesse, deux de vos lettres à la fois; je vous en marque les dates pour me disculper à vos yeux de n'y avoir pas répondu depuis; votre amitié m'est trop précieuse pour que ma délicatesse ne soit pas blessée de l'idée que vous auriez pu aisément concevoir de quelque négligence de ma part; car, pour de l'oubli, il est impossible que quelqu'un qui vous a connue, puisse l'avoir. Il s'est passé bien des choses ici, depuis ma dernière lettre, qui auraient pu vous intéresser. Le spectacle que ma pauvre patrie offre en ce moment, peut mériter les égards d'une personne qui réfléchit autant que vous. Le choc de la démocratie contre l'aristocratie expirante, cette dernière préférant se soumettre à la démocratie plutôt que d'être protégée par la monarchie, qui lui tendait

les bras, voilà la décoration que cet hiver vous aurait présentée ; c'est à peu près le même tableau que j'ai vu en France à mon passage ; là c'était l'aristocratie luttant contre une monarchie établie depuis longtemps ; mais ce qui était pour vous consolant, c'est que de quelque côté que la balance eût été emportée, votre gouvernement eût été bien réglé, tandis qu'ici nous approchons à grands pas de l'anarchie.

» Il y a des gens qui voudraient me faire croire que cela n'en est que mieux pour mes intérêts particuliers ; mais, accoutumé à n'envisager que celui de tout l'Etat, je gémis en bon citoyen sur le sort d'un peuple qui méritait d'être heureux, qui voudrait l'être et dont quelques démagogues fanatiques et ambitieux font tous les malheurs, en dénaturant les principes les plus vrais et les plus salutaires. Le spectacle qu'offre la Pologne, devrait seul leur ouvrir les yeux sur ce qu'une ambitieuse princesse peut entreprendre. Les noms sacrés de religion et de liberté ont réduit les Polonais à l'état où ils se trouvent maintenant. L'abus des choses les plus salutaires est nuisible. Tranquille spectateur de toutes les choses, j'attends en tremblant le moment que je vois approcher où des puissances voisines voudront profiter de nos troubles pour nous assujettir. Je me croirai pour lors tout permis pour sauver ma patrie du joug où

l'on veut la réduire, et je vous avoue, Madame, que je ne me sens pas le flegme du roi de Pologne, qui voit tranquillement ses provinces se partager entre d'autres princes, sans paraître même tenté de s'y opposer. M. le prince de Conti, qui s'est vu si souvent au moment d'être dans une place dont il était plus digne que celui qui se l'est arrogée aujourd'hui, doit être vivement affecté de l'état où se trouve dans ce moment un royaume qu'il a regardé longtemps comme devant devenir un jour son patrimoine : car je sens, par ce que j'éprouve, combien son âme doit souffrir de voir ce beau pays abandonné par ses alliés et en proie aux voisins ; peut-être aussi que le rapport qu'il y a entre la situation de mon pays et celle de la Pologne, rend mes sensations plus vives et mon intérêt plus sensible. Les affaires de votre pays, Madame, me paraissent maintenant plus tranquilles, et si l'on peut juger de si loin, la conduite de M. le duc d'Aiguillon, comme ministre, détruit entièrement les mauvaises impressions qu'on a voulu donner contre lui ; il me paraît même qu'il est d'une modération peu commune, et qui contraste avec l'opinion qu'on avait de son caractère. Mais peut-être je me trompe : on juge mal à 600 lieues de distance.

» Ce qui m'intéresse, c'est de savoir comment les princes du sang se raccommoderont. Il m'a paru

que vous m'avez flatté, que votre voyage en Suède n'était retardé que par cet événement; c'est un motif de plus pour moi de souhaiter leur réconciliation. Je vous envoie dans l'incluse une traduction du discours que j'ai tenu aux Etats le jour où ils m'ont prêté hommage; il y a deux exemplaires. J'espère que vous voudrez bien en donner un, de ma part, au prince de Conti : un suffrage tel que le sien me flatterait beaucoup. Du moins, toutes les choses que j'ai dites aux Etats, ne sont que des vérités, qu'il serait très-heureux et très-utile pour eux qu'ils crussent ; mais, malheureusement, l'intérêt personnel est, de tous, le plus distinctif pour les grands Etats. Cette cérémonie de l'hommage est une des plus augustes que j'ai vues; elle se fait en plein air, et c'est un reste de l'ancienne élection de nos rois. Je l'ai fait dessiner, et dès qu'elle sera gravée, j'aurai le plaisir de vous l'envoyer. Le sacre s'est fait le 26 mai d'auparavant, et les superstitieux, car il s'en trouve dans tous les pays, ont remarqué que, depuis celui de Charles XI, il ne s'en est pas fait où il y ait eu moins d'accidents fâcheux qu'à celui-ci.

» J'attends une occasion pour vous envoyer celle-ci; je n'écris que pour vous, et j'attends de votre amitié et de votre indulgence que vous excuserez les fautes et les négligences qui peuvent m'échapper en écrivant dans une langue qui m'est étrangère,

quoique, par les sentiments, tout ce qui tient à votre pays, n'est pas étranger pour moi. Mais cette même indulgence que je devrais à votre amitié, je ne puis l'attendre de ceux qui me liraient avant vous, si j'eusse envoyé ma lettre par la poste. Ainsi je vous prie de n'être pas étonnée de l'ancienneté de la date de celle-ci.

» Je finis tout ce bavardage en vous priant de croire combien sincèrement je regrette de vous avoir connue pour ne jamais espérer vous revoir qu'un moment.

» Si Mme la comtesse Amélie se rappelle quelquefois le comte de Gothland, je vous prie, Madame, de lui dire qu'il m'a chargé de bien des compliments pour elle, et que, parmi tous les souvenirs agréables qu'il a emportés de France, ses grâces et sa charmante naïveté, ainsi que sa tendresse pour sa mère, l'amitié qu'elle voulait bien partager avec vous pour lui, resteront toujours gravées dans son cœur reconnaissant.

» GUSTAVE. »

Mme de Boufflers, amie de Voltaire, a laissé de jolis vers, qui respirent la légèreté de l'époque; ceux-ci en donneront une idée :

Voyez quel malheur est le mien,
Disait une certaine dame :
J'ai tâché d'amasser du bien,
D'être toujours honnête femme ;
Je n'ai pu réussir à rien.

Cet astre qui avait brillé avec tant d'éclat, s'éteignit bien obscurément sous la Terreur, dans sa terre des Alleurs (près de Rouen), accablé de revers de toutes sortes.

Son fils est aussi connu par quelques poésies, *les Poëmes du cœur,* son conte d'*Aline.*

Quant à la princesse Amélie de Boufflers, après avoir vendu sa maison à M. de Reyneval, ministre des affaires étrangères, elle mourut chez un ancien cuisinier, Fauriez, dans un état voisin de la misère, âgée de soixante-quatorze ans. Une infirmité cruelle, une cécité complète, était venue mettre le comble à tant d'infortunes.

Elle supporta ces calamités avec une grandeur d'âme digne du beau nom qu'elle portait; et l'on pourrait dire d'elle ce que Mme de Maintenon disait du célèbre maréchal de Boufflers : « En elle le cœur est mort le dernier. »

M. de Reyneval se défit de cette habitation; elle fut achetée par Mme la duchesse douairière de Montmorency. A sa mort, qui arriva en 1829, elle fut vendue à sa bru, Mme la duchesse de Montmorency-Matignon, qui y fit de nombreux embellissements. Dans des mutations de terrain qu'elle fit pratiquer, on trouva plusieurs bornes en pierre sur lesquelles se trouvaient des armoiries épiscopales : ce qui ferait présumer que le parc avait été agrandi aux dépens des terrains plantés de vignes appartenant aux évêques.

La munificence de Louis XV en faveur de la famille de Boufflers, l'avait considérablement élargi du côté du bois de Boulogne.

Ce parc était sans contredit un des plus beaux des environs de Paris, sous le rapport de la position, de la distribution et des essences rares qui formaient sa plantation.

Il existait au haut du parc un élégant pavillon orné de glaces, d'où l'on découvrait la capitale et ses monuments. Rien ne manquait à cette propriété princière, excepté une habitation plus en harmonie avec la magnificence des alentours.

L'évêque d'Autun Talleyrand du Périgord

a habité cette villa pendant la Révolution. Les économistes ensemencèrent de blé toutes les pelouses.

Les héritiers Montmorency ont vendu ce domaine à MM. Pereire, qui l'ont coupé par un chemin de fer et divisé en lots, qui ont été rapidement couverts de constructions nombreuses et variées, selon le caprice des nouveaux propriétaires.

Comme le phénix, il renaît de ses cendres et forme aujourd'hui un délicieux village.

CHAPITRE XVII

Maison de Mme Helvétius

A quelques pas de là se trouvait une habitation plus modeste sans doute, mais non moins riche en souvenirs; je veux parler de la maison de Mme Helvétius (1). Franklin la désignait sous le titre ingénieux de Notre-

(1) Veuve du célèbre Helvétius, auteur du livre de l'*Esprit*, étrange compilation empruntée à tous les philosophes de la liberté de penser et de mal penser. Mme de Graffigny, une des amies de Mme Helvétius, qui l'affectionnait particulièrement et aimait peu son livre, disait : « Ce ne sont là que les balayures de mon salut. » Sur les marges de cet ouvrage où il y a de tout, excepté de l'esprit, Jean-Jacques Rousseau, en regard de la fameuse maxime « Tout devient légitime et même vertueux pour le salut public, » écrivit : *Le salut public n'est rien si tous les particuliers ne sont en sûreté !* Condamné par le Parlement, par l'Église et par la critique, ce livre est tombé par le plus juste oubli. Buffon disait spirituellement, en parlant d'Helvétius : « Que n'a-t-il fait un livre de moins et un bail de plus dans les fermes du roi ? » On sait qu'il avait été fermier général.

Dame d'Auteuil, probablement à cause du patronage qu'elle exerçait sur la société des gens de lettres qui lui formaient une espèce de cour. Un plaisant de l'époque les avait surnommés « les membres de la société libre des égoïstes. » Les philosophes la nommaient leur Egérie.

C'etait dans son jardin qu'elle groupait autour de sa vieillesse une élite d'hommes distingués, et d'un caractère bien différent : Diderot, d'Alembert, le spirituel baron d'Holbach, l'abbé Morellet, Turgot, Chamfort, la Roche, Thomas, Ducis, de Boufflers, Cabanis, Condorcet, etc., etc. On dit qu'elle inspira au célèbre philosophe Franklin un sentiment plus tendre que celui de l'amitié; elle lui refusa sa main, comme elle l'avait déjà fait à l'ami des peuples (Turgot); elle voulut rester fidèle à la mémoire de son mari, dont le nom faisait sa gloire. Bonne et bienfaisante, elle avait le privilége de rendre heureux tout ce qui l'entourait, même les petits oiseaux de son jardin, qui la payaient de tant de bonté par leurs gazouillements et leur familiarité. Ils venaient se percher sur les épaules de leur bienfaitrice et semblaient ne la quitter qu'à

regret. Le bassin près duquel était située sa volière existe encore aujourd'hui.

Je ne puis résister au plaisir de citer le trait suivant, qui prouve l'inaltérable bonté de son cœur.

Pendant l'affreux hiver de 1789, Mme Helvétius s'occupait à secourir les malheureux du quartier qu'elle habitait à Paris. Une de ses distractions favorites était de nourrir les oiseaux du voisinage. Malgré le froid, elle balayait la neige de sa terrasse et s'empressait, chaque matin, de jeter des graines, dont une foule d'oiseaux venaient se nourrir. Un jour, un d'entre eux vient se placer sur sa tête et la becqueter en battant des ailes, Mme Helvétius lui rend tous les soins qu'inspirent sa familiarité et sa gentillesse, et donne un baiser au moineau, qui s'envole.

Le lendemain, le même transfuge revient et semble exprimer tout le plaisir qu'il éprouve de revoir sa bienfaitrice; celle-ci le caresse; mais elle s'aperçoit que l'oiseau porte à son cou le bout d'un doigt de gant et croit y sentir quelque chose; elle l'ouvre et trouve une feuille de papier très-mince, qui contenait ces mots :

« Aux petits des oiseaux tu donnes la pâture
Et ta bonté s'étend sur toute la nature.

» D'honnêtes gens de votre voisinage languissent dans le besoin ; ferez-vous moins pour eux que pour la nombreuse famille qu'on vous voit secourir chaque matin ?... »

« Non, sans doute, » s'écrie Mme Helvétius avec émotion ; le moyen de résister à une demande aussi touchante, de refuser à un si charmant émissaire ?

Aussitôt elle s'élance à son secrétaire, y prend un billet de 600 fr., le met dans le petit sac, donne au moineau plusieurs baisers et lui fait prendre sa volée.

Quelques jours se passèrent. Mme Helvétius songeait toujours à cette singulière aventure, mais se donnait bien de garde d'en parler : c'eût été révéler une œuvre méritoire, et elle savait que le mystère double le prix du bienfait. Un matin qu'elle se livrait à sa chère occupation, le messager fidèle revint. Il portait à son cou le même petit sac ; mais quelle fut sa surprise d'y trouver ce second billet :

« Vous avez sauvé un artiste estimable et sa nom-

breuse famille ; les 600 francs vous seront remis au retour du printemps, et le travail de nos mains nous aura permis de nous acquitter. «

Mme Helvétius ne put retenir ses larmes, et s'applaudit d'avoir cédé au premier élan de son cœur. L'oiseau, depuis ce temps, ne reparut pas.

Enfin les frimas cessèrent. Mme Helvétius n'attira plus qu'une faible partie de ses hôtes chéris.

Vers le milieu de l'été, comme elle respirait l'air du matin, elle aperçut le moineau fidèle, qui voltigeait et ne semblait plus la reconnaître. Elle voit que c'est le changement de costume qui cause cette méprise ; elle rentre, se revêt de sa pelisse de satin bleu fourré d'hermine et reparaît sur la terrasse. A l'instant, l'oiseau vient ; elle se hâte d'ouvrir le petit sac, et y trouve un billet de 600 francs avec ce nouvel écrit :

« Nous nous empressons de nous acquitter de la somme que vous avez daigné nous prêter, mais non de la reconnaissance qui reste à jamais gravée dans nos cœurs. »

Mme Helvétius fut d'abord tentée de ren-

voyer les 600 francs; mais elle réfléchit que c'eût été priver ces estimables inconnus de la plus douce jouissance qu'ils pussent avoir, celle d'acquitter une dette sacrée. Elle habitua l'oiseau à son nouveau costume, et il vint la voir régulièrement de temps en temps.

Quelques jours après, Mme Helvétius se reposait au Jardin des Plantes, lorsque tout à coup le moineau commissionnaire vient se poser sur elle :

« C'est mon joli messager ! s'écria-t-elle en le couvrant de baisers, mais comment se trouve-t-il ici ?

— Excusez, Madame, lui dit un jeune enfant, c'est le pierrot de ma sœur ?

— Et quelle est votre sœur, mon ami ?

— Cette jeune fille que vous voyez là-bas en blanc, et qui est près de mon père et de ma mère: ce pierrot lui appartient, je vous l'assure, et elle ne le donnerait pas pour tout l'or du monde. » En achevant ces mots, il désignait du doigt une jeune personne de quinze à dix-sept ans, d'une figure intéressante, et qui, rouge de joie et d'étonnement, disait à ses parents : « Oui, c'est elle ! oui, c'est elle ! »

Aussitôt Mme Helvétius se trouve environnée du père, de la mère et des six enfants,

qui, tour à tour emportés par la reconnaissance, lui adressent mille actions de grâces, se confondent en excuses. La fille aînée surtout était dans une telle ivresse, qu'elle ne pouvait proférer une seule parole ; elle pressait sur son cœur les mains de Mme Helvétius, les couvrait des plus douces larmes, et le moineau fidèle, qui, pendant ce temps-là, ne cessait de voltiger de l'une à l'autre, complétait ce délicieux tableau.

Ce qui rehaussait tant de qualités, c'était un extérieur des plus agréables :

« Vous avez dernièrement passé sans me regarder, disait Mme Helvétius à Fontenelle.

— Madame, répondit-il, si je vous avais regardée, je n'aurais point passé. »

La tempête de 93 suspendit pendant quelque temps ces réunions, qui reprirent avec le calme. Napoléon, n'étant que le premier consul, y venait très-souvent, et ambitionnait les suffrages de cette société. « Vous ne vous figurez pas, général, tout le bonheur que l'on éprouve dans trois arpents de terre : » telles étaient les belles paroles que Mme Helvétius adressait un jour au général qui commençait déjà rapidement à gravir les marches du

trône : allusion spirituelle de l'Italie. Plus tard, lorsqu'il fut empereur, il cessa de fréquenter ces réunions, dont il appelait les membres la *société des idéologues.*

Née en 1719, M^me^ Helvétius mourut à Auteuil le 13 août 1800, entre les bras du célèbre docteur Cabanis, à l'âge de 81 ans. Toute la population assista à ses funérailles. Elle mérita les pleurs du pauvre et les regrets de tous ceux qui avaient apprécié son esprit, ses connaissances et son excellent cœur. Elle fut, comme elle l'avait désiré, enterrée dans sa propriété, où l'on érigea une chapelle, qui fut transformée plus tard en pavillon d'habitation.

Lorsque la propriété fut vendue, on l'exhuma et on la porta au cimetière, dans les concessions à perpétuité, où elle repose aujourd'hui.

Bientôt elle sera confondue, puisque aucune inscription, aucun signe tumulaire n'indique le lieu où fut déposée la femme la plus aimable, la plus charitable et la plus spirituelle du siècle dernier. Il serait à désirer que l'on votât à sa mémoire une modeste pierre.

Un philanthrope distingué, Reunfort, inventeur des soupes économiques qui portent

son nom, est mort dans cette maison, qu'il habitait. Lui aussi a laissé de charitables souvenirs dans la commune.

M. Thuret, ambassadeur des Pays-Bas, devint le nouvel acquéreur de cette propriété, qui fut habitée par la princesse de Carignan, dont nous avons raconté plus haut la fin tragique. M. de Peyronnet, M. de Montmorency, lady Rymbold, M^lle^ de Ribes, fille du comte de Ribes, fils naturel de Louis XV, y demeurèrent aussi.

Parmi les autres personnages illustres qui l'ont habitée, je dois citer encore lord Grey et M. de Chabrol, ministre de la marine.

En dernier lieu, cette habitation si riche en souvenirs, fut acquise par un membre de la famille impériale, le prince Pierre Bonaparte. Elle est devenue tristement célèbre par la mort de Victor Noir. Les versions les plus étranges et les plus opposées ont longtemps circulé au sujet de ce drame qui a plongé pendant plusieurs jours les paisibles habitants d'Auteuil dans un légitime émoi. Le plus souvent, la partialité a dénaturé les faits, en laissant percer dans le récit des appréciations plus ou moins avérées. J'éviterai cet écueil

en donnant sans commentaire un résumé succinct de cet événement :

Plusieurs articles violents, attribués au prince Pierre, parurent dans les colonnes de *l'Avenir corse*. Le journal *la Marseillaise* y répondit en blâmant sévèrement ces lignes empreintes d'ironie à l'adresse des républicains corses. Le prince, vivement froissé, conçut le projet d'en tirer une prompte réparation. Le 8 janvier 1870, il adressa à M. de Rochefort cette lettre laconique :

« Si, par hasard, vous consentez à tirer les verrous protecteurs qui rendent votre honorable personne deux fois inviolable, vous ne me trouverez ni dans un palais ni dans un château. J'habite tout bonnement, 59, rue d'Auteuil, et je vous promets que si vous vous présentez, on ne vous dira pas que je suis sorti. »

Le 10 janvier 1870, MM. Ulric de Fonvielle et Victor Noir se présentèrent chez le prince. Persuadé d'abord qu'il avait affaire aux témoins de M. de Rochefort, il apprit avec surprise et non sans éprouver une profonde déception qu'ils représentaient M. Pascal Grousset.

Je n'essayerai point de rappeler ici cette entrevue qui eut un dénoûment si fatal et dont les témoins survivants connaissent seuls le secret.

Dans cette funeste soirée, la maison du prince fut tout à coup mise en émoi. Un coup de feu venait d'éclater dans le salon. Presque aussitôt on vit sortir Victor Noir, étreignant dans un suprême effort une blessure reçue en pleine poitrine. Il avait eu la force de descendre l'escalier, et de venir, en chancelant, s'affaisser sur le pavé de la rue. Ulric de Fonvielle, armé d'un révolver, après avoir fait une vaine tentative contre le prince, les vêtements troués par deux balles, ne dut son salut qu'à une prompte retraite. Sur le seuil de la grande porte d'entrée, il trouva son ami expirant, à qui il prodigua les premiers soins; la mort, contre laquelle cette constitution robuste luttait en vain, devait triompher. Transporté dans la pharmacie la plus voisine, il expira en arrivant, sans avoir pu proférer une seule parole.

Cette mort eut un grand retentissement dans la population parisienne, et de nombreuses manifestations troublèrent les funé-

railles de Victor Noir. A Neuilly, le peuple, aveuglé, voulait s'arracher son cadavre pour le promener dans Paris comme un étendard de rébellion. La force armée intervint et ne put qu'avec peine contenir la foule menaçante.

Ce triste événement fut le nuage précurseur de l'orage qui grondait sur la France, et qui devait faire pleuvoir sur elle, dans cette année funeste, tant de malheurs. Il donna lieu au sénatus-consulte qui décréta le plébiscite du 28 mai 1870, où l'empire se retrempa dans le vote de la nation.

L'affaire d'Auteuil fut appelée devant la haute cour de Tours. Le 25 mars 1870, un verdict d'acquittement fut rendu en faveur du prince Pierre Bonaparte.

La question de dommages-intérêts, soulevée après coup par les parents de la victime, fut tranchée par la même cour. Entrée une seconde fois en séance, elle condamna le prince Pierre à payer une somme de 25,000 francs.

La Commune ne laissa de cette habitation que des murs en ruine et noircis par l'incendie. Ils ont été rasés depuis. D'un extérieur très-

modeste, sans aucun style, cette construction remontait à une époque reculée, et n'avait rien de nature à rappeler que ce fût là où Mme Helvétius se plaisait à réunir dans ses salons l'élite de la société du XIXe siècle.

CHAPITRE XVIII

Château du Coq (1). — Villa d'Auteuil.

A quelques pas de là était une maison qui fut habitée par le dernier descendant de l'illustre famille de Boufflers. C'était un petit rendez-vous de chasse des rois et des princes jusqu'à Louis XIV, qui le trouva trop exigu et indigne de la majesté royale. Lui qui faisait les choses en roi voulut y remédier; il acheta le terrain contigu sur lequel Richelieu faisait construire des serres. Il y fit édifier le château que nous voyons aujourd'hui. Le goût et les caprices des différents propriétaires l'ont sans doute considérablement modifié; mais le corps principal de l'édifice est à peu près resté tel; les ornements sculptés sur le fron-

(1) Dont la girouette représentait un coq.

tispice ont été conservés et restaurés plusieurs fois.

Sous le règne du voluptueux Louis XV, ce pied-à-terre changea bientôt de destination et devint une succursale du Parc-aux-Cerfs.

« Atque habet hic etiam sua castra Cupido. »

On y voit encore les serres où ce prince, jeune encore, cultivait lui-même ses fleurs et se plaisait à étudier la botanique. Heureux s'il eût toujours conservé des goûts aussi simples. Je ne chercherai point à dévoiler les scènes dont ces lieux ont été témoins; je ne rappellerai point ces saturnales où le roi se traînait dans la fange de ces voluptés sans frein qui dégradaient la majesté royale et préparaient l'affreuse tempête dont les foudres devaient écraser son innocent et malheureux successeur !..... Laissons à d'autres le soin de raconter ces turpitudes, et revenons à des souvenirs plus vertueux. Madame Elisabeth, sœur de Louis XVI habita quelque temps cette propriété, où venait souvent l'infortunée Marie-Antoinette. Elle fut acquise plus tard par M. Joly de Fleury. M. Grimod de la Reynière s'en était réservé l'usufruit. Enfin MM. Le-

couteux de Canteleu et le vicomte de Julliac en sont les derniers possesseurs. Le prince Paul de Wurtemberg, M. Pasquier, président de la Chambre des pairs, et M. Guizot ont habité cette magnifique résidence pendant la belle saison.

M. l'abbé Vervost y a dirigé pendant plusieurs années un bon pensionnat.

Un peu plus loin se trouvait la maison de campagne de Mme la vicomtesse de Julliac. Elle a été passagèrement habitée par F. Halévy, l'illustre auteur de plusieurs opéras bien connus. M. Dubufe, célèbre par ses beaux portraits, y a passé un été.

Cette belle propriété a subi le sort commun. Frappée d'expropriation, elle a dû disparaître devant l'armée de démolisseurs qui s'est abattue sur Auteuil annexé. Elle est maintenant traversée par plusieurs rues bordées de riches et importantes constructions et forme un des quartiers les plus luxueux d'Auteuil. Mme Ve Andrieux une des premières a fait édifier une belle maison, à l'entrée de la rue Erlanger. Ponson du Terrail y a possédé une jolie maison de campagne; son nom inscrit en exergue sur la grille d'entrée indi-

que encore aujourd'hui que ce fut là la demeure de notre grand romancier. Dans un vaste terrain avoisinant le cimetière, il fut question il y a quelques années d'élever une exposition universelle et permanente; nous regrettons que ce projet, qui eut un commencement d'exécution, ait été abandonné. Assurément il eût puissamment contribué à embellir et peupler ce coin d'Auteuil si désert.

CHAPITRE XIX

Rue de la Fontaine.

La fontaine d'Auteuil a donné son nom à cette rue, très-habitée pendant la belle saison. Les arts, les sciences et les lettres s'y donnent rendez-vous.

Parmi les propriétés remarquables de cette rue, on distingue une habitation bâtie sur un terrain accidenté, qui appartient à la rue de la Source, mais qui se trouve reliée à la rue de la Fontaine par une avenue. Cette maison a été habitée par MM. de Vatismenil et de Portalis, ainsi que par M. Le Gros, maire du IV^e^ arrondissement, à la présence duquel on doit la conservation de l'antique basilique de Saint-Germain l'Auxerrois. Voici à quelle occasion :

Pendant l'insurrection du 13 février 1831 qui eut pour prétexte le service funèbre célébré

pour le repos de l'âme du duc de Berry, insurrection où Paris mêla les scandaleuses folies du carnaval aux infamies du sacrilége et de la dévastation, l'église Saint-Germain l'Auxerrois et l'archevêché furent saccagés, les tabernacles profanés et les tombeaux violés. On alla même jusqu'à vouloir démolir cette église; ce fut alors que M. Le Gros eut l'heureuse idée de faire placer au-dessus du portail un écriteau portant en toutes lettres ces mots : « Mairie du IVe arrondissement. » Cet ingénieux stratagème sauva le monument d'une ruine complète.

Après M. Le Gros, qui en était propriétaire, cette maison fut acquise par le brave général Heymès, aide de camp du roi Louis-Philippe.

La rue de la Fontaine, située dans des bas-fonds et sur un sol argileux, était anciennement impraticable les trois quarts de l'année. Les eaux des sources voisines la transformaient en un véritable cloaque. Pour remédier à cet inconvénient, on avait pratiqué des deux côtés, au pied des nombreux saules qui la bordaient, de larges rigoles, où les eaux s'écoulaient tant bien que mal, et allaient se répandre ensuite dans les terrains servant

à la vaine pâture des animaux du village. Ces terrains étaient fréquemment envahis par les débordements du fleuve ; il fallait alors attendre leur desséchement pour y faire paître les animaux réunis : ce troupeau était composé presque entièrement de vaches laitières. La mère Champagne fut la dernière bergère chargée du soin de le conduire *dans ces près fleuris qu'arrose la Seine.* Chaque matin, elle faisait retentir les rues du village des sons bruyants de son cornet à bouquin, à la grande satisfaction de ses pensionnaires, qui trépignaient et beuglaient d'aise, en attendant que les portes de leurs étables fussent ouvertes. Chaque animal était désigné sous le nom de son propriétaire, et des : « Hue ! Prasline ; hue ! Clerissote ! » etc., venaient activer la marche des retardataires.

Une partie de ces terrains conserve encore aujourd'hui le nom de chemin des Pâtures.

La rue de la Fontaine est aujourd'hui bien entretenue, et son avenue de saules est remplacée par de jolies maisons garnies de trottoirs et toutes plus coquettes les unes que les autres.

Un homme dont les œuvres ont mis l'Eu-

rope en.....branle, y jouissait du *farniente* de la villégiature. Créateur d'un genre qui a bientôt trouvé des imitateurs, mais peu d'égaux, le célèbre Musard, que ses infirmités prématurées ont enlevé trop tôt à l'art musical, y a possédé une charmante habitation, meublée avec tout le confortable artistique, *parva sed apta* (1).

Le facétieux Arnal y avait aussi naguère sa maison d'été.

Un bon vieillard, à qui je demandais, il y a quelques années, des renseignements sur les contemporains célèbres qui avaient habité Auteuil, se plaisait à m'entretenir du célèbre philosophe Franklin, qu'il rencontrait souvent dans la rue de la Fontaine, se rendant chez M^me^ Helvétius. « Représentez-vous, me disait-il, un bon vieillard à figure noble, aux cheveux plats, couvert d'un habit marron, portant de larges lunettes et ayant à la main un bâton de bois blanc. » On l'eût pris plutôt pour un paysan distingué que pour le philosophe austère et célèbre par ses découvertes en physique. On sait qu'inventeur du paraton-

(1) M. Musard a été maire d'Auteuil pendant quelques années.

nerre, il fit placer le premier sur la maison qu'il habitait à Passy. L'auteur de la *Science du bonhomme Richard* joignit à tant de connaissances une concision originale et laconique qui l'ont rendu très-populaire. Il fut reçu franc-maçon au Ranelagh en 1778.

Une clause de son testament et son épitaphe, composées par lui-même, donneront une idée du caractère de ce philosophe.

« Je donne et lègue à mon ami, l'ami du genre humain, le général Washington, le bâton de pommier sauvage avec lequel j'ai l'habitude de me promener; si ce bâton était un sceptre, il lui conviendrait de même. »

Voici l'épitaphe :

ICI REPOSE
LIVRÉ AUX VERS
LE CORPS DE BENJAMIN FRANKLIN, IMPRIMEUR
COMME LA COUVERTURE D'UN VIEUX LIVRE
DONT LES FEUILLES SONT ARRACHÉES
ET LA DORURE ET LE TITRE EFFACÉS
MAIS POUR CELA L'OUVRAGE NE SERA PAS PERDU
CAR IL REPARAITRA
COMME IL LE CROYAIT
DANS UNE MEILLEURE ET NOUVELLE ÉDITION
REVUE ET CORRIGÉE
PAR
L'AUTEUR.

C'est sur lui qu'on a fait ce beau vers, attribué à Turgot :

« Eripuit cœlo fulmen sceptrumque tyrannis. » (1)

En haut de la rue de la Fontaine, dans le hameau Béranger, M. et Mme Bouffé, qui viennent tout dernièrement de célébrer leur cinquantaine, possèdent une habitation de campagne.

Plus loin, au numéro 54, une célébrité dans le monde savant habite depuis plusieurs hivers un hôtel appartenant à Mme Henry. Membre de l'Académie des sciences, ingénieur en chef des mines, M. V. Regnault est bien connu par ses travaux scientifiques ; on lui doit d'intéressantes et utiles publications sur la théorie du mètre. Directeur de la manufacture de Sèvres pendant le siége de Paris 1870–1871, il put, grâce à la notoriété européenne dont il jouissait, sauver les richesses de notre grande manufacture en utilisant même des fourgons prussiens. Il obtint un sauf-conduit pour se rendre à Genève, où il apprit le deuil irréparable qui venait de le frapper dans la personne de son fils. H. Regnault, accouru de Tanger,

(1) Ravit la foudre au ciel et le sceptre aux tyrans.

(Maroc), à la nouvelle de nos désastres, s'enrôla dans un régiment de marche pour défendre Paris, sa ville natale, bien que son titre de grand prix de Rome l'exemptât du service. Il quittait le beau ciel d'Afrique, où il achevait ses études à l'école de cette riche nature, pour aller recevoir la mort au milieu des vaillantes milices parisiennes.

Le lendemain de Buzenval (20 janvier 1871), cette noble victime du patriotisme, dévisagée par une balle prussienne, fut reconnue parmi les morts à cette inscription cousue sur sa capote brune : « Henri Regnault, fils de V. Regnault, membre de l'Institut. »

Ainsi était anéanti, jeune encore, ce talent qui promettait tant de chefs-d'œuvre et qu'immortalisaient déjà la *Salomé,* le *portrait du général Prim,* etc., etc. Quelques vandales ont détruit un de ses tableaux inachevé représentant un *Christ agonisant.* Henri Regnault travaillait depuis longtemps à cette grande composition. S'attachant à imiter la nature même dans ses plus tristes et plus lugubres révélations, il assistait souvent, dans les hôpitaux, à l'agonie des moribonds, afin de surprendre sur leurs traits contractés, l'expres-

sion suprême de la souffrance dont il voulait empreindre son Christ.

M. V. Regnault espère retrouver à Auteuil une santé qu'ont profondément altérée tant d'infortunes et le vide immense que laisse autour de lui la mort de son fils.

M^lle^ Agar, l'excellent interprète de nos grandes tragédies, occupe depuis plusieurs années la maison voisine, où elle vient de temps en temps se reposer des fatigues du théâtre.

Près de la fondation religieuse des sœurs de la Providence, un charmant pavillon se fait remarquer par son originalité tout orientale; son heureux propriétaire, M. Dietz-Monnin, ancien député, l'habite pendant la belle saison.

A l'angle de l'avenue Boudon et de la rue de la Fontaine, on voit la grande institution de M^me^ Rey, qui fut réédifiée par ses élèves, et à laquelle se rattache le souvenir du pavillon de M. de Villemessant, dont les charmants articles sur la villégiature auteuilloise ont été fort goûtés.

La petite avenue que je viens de citer plus haut, porte le nom du propriétaire qui en a

fait don à la ville. M. Boudon aîné s'est longtemps occupé de la viabilité d'Auteuil; malheureusement il n'a pas toujours trouvé l'accueil qu'il aurait dû espérer. Promoteur de plusieurs projets utiles, parmi lesquels je citerai celui de relier par une grande artère le pont de Grenelle à la porte d'Auteuil; il ne put réussir, malgré les facilités qu'il offrait, en cédant à vil prix la plus grande partie des terrains qu'on devait traverser. Nous le regrettons sincèrement, car cette avenue aboutissant au bois de Boulogne en serait devenu le véritable chemin, et eût évité les nombreux détours que l'on suit actuellement, pour se rendre à cette promenade si fréquentée, depuis la création d'un champ de course.

CHAPITRE XX

L'œuvre d'Auteuil, fondée par M. l'abbé Roussel.

Il y a bientôt douze ans, il se fit peu de bruit autour d'une œuvre qu'un prêtre dévoué venait de fonder à Auteuil. Les premiers jours furent pénibles, et sans l'indomptable énergie de son fondateur, elle eût subi le sort commun des meilleures institutions abandonnées à leurs seules forces. A l'origine, M. l'abbé Roussel ne pouvait employer que son zèle et son dévouement; persévérant même au milieu des temps les plus néfastes, il eut le bonheur de gagner les sympathies générales et de voir ses efforts couronnés de succès. L'œuvre, cependant, avait un caractère qui parlait assez haut pour elle-même, puisqu'elle intéressait la morale. Tout le monde savait, en effet, ce que coûtent chaque année

à la société l'ignorance et le vagabondage. M. l'abbé Roussel avait été à même d'observer que la source de ce mal provenait de l'abandon précoce que font certains parents de leurs propres enfants. Ces derniers, livrés à eux-mêmes, apprenaient, à l'école du vice, à obtenir par des moyens illicites ce que le travail aurait dû leur donner.

En ouvrant le refuge d'Auteuil à ces enfants déshérités de la fortune, M. l'abbé Roussel désirait guérir dans la mesure de ses moyens cette plaie toujours saignante de la société.

Fondée sous le vocable de Notre-Dame de la Première Communion, l'œuvre d'Auteuil n'avait primitivement qu'un seul but, celui de joindre aux bienfaits de la première Communion une bonne éducation chrétienne. Mais là ne se bornait point la mission que s'était imposée M. l'abbé Roussel. Les enfants, rendus à la société après quelques mois de moralisation, retombaient sous les influences funestes qu'ils venaient à peine de quitter, pour s'engager de nouveau dans une voie vicieuse. Si les impressions sont vives à cet âge, elles sont aussi bien fugitives. Il fallait les conduire plus loin dans la vie, en leur donnant un

Œuvre d'Auteuil

auxiliaire puissant, assurant dans l'avenir un résultat que ne faisaient qu'ébaucher la préparation et l'accomplissement de la première Communion. Le travail offrait seul toutes les garanties nécessaires pour compléter l'œuvre d'Auteuil. On créa plusieurs ateliers, de cordonnerie, de menuiserie, de serrurerie, etc., où les jeunes apprentis, classés d'après leurs aptitudes, acquéraient au prix du travail le moyen de gagner honnêtement leur vie. L'esprit toujours actif du Directeur s'appliqua à joindre à tous ces avantages les bienfaits de l'instruction primaire. Le 19 mars 1866, une école professionnelle fut ouverte pour l'enseignement du français, des mathématiques et des éléments de toutes les connaissances utiles. Elle forma bientôt des ouvriers intelligents, imbus des obligations et des devoirs dictés par les lois les plus simples de notre grande société, qui doit à cette belle œuvre, au lieu d'ignorants et de révolutionnaires, de bons citoyens. Toutes ces jeunes natures, ne connaissant aucun frein à la liberté stupide à laquelle on les avait abandonnées, s'étonnaient d'abord de la nouveauté du régime de l'inflexible discipline ; gagnées par le juste mélange

de douceur et de sévérité de leurs maîtres, elles devenaient soumises et laborieuses.

La maison possède une imprimerie importante, dont les presses produisent chaque jour, sous les mains des enfants, des choses vraiment remarquables. M. l'abbé Roussel y fait tirer *la France illustrée,* feuille hebdomadaire qu'il publie lui-même, et dont les dessins sont bien finis. L'intelligent Directeur réfute ainsi le préjugé qui fait exclure les enfants de ces travaux jugés trop délicats.

Aujourd'hui cet établissement reçoit plus de 300 enfants chaque année, et l'on ne saurait mesurer son utilité qu'au grand et essentiel service qu'il rend à la société.

CHAPITRE XXI

Bois de Boulogne.

Le bois ou parc de Boulogne est celui qui nous reste d'une vaste forêt s'étendant jadis de Paris à Saint-Cloud, et s'appuyant de droite à gauche sur les rives de la Seine, cette forêt couvrait alors toute la plaine des Sablons, Villers-la-Garenne (aujourd'hui Neuilly), Clichy, Saint-Ouen, la plaine Saint-Denis et tout le faubourg du Roule. On l'appelait *Roboritum*, du latin *Robur*, et par altération *Roveritum* d'où l'on a fait Rouvre ou Rouvret (*quercus robur*, chêne rouvre ou roure; ce chêne diffère du *quercus racemosa* par ses glands, qui sont portés sur de courts pédoncules).

Le titre où l'on voit que la forêt était nommée primitivement *Roveritum*, est un diplôme du roi Chilpéric, de l'an 707, par lequel il fit

don de cette forêt à l'abbaye de Saint-Denis: *Foreste nostra Roverito quæ est in payo Parisiaco super fluvium Sigonam.* Une ancienne tradition lui donne aussi le nom de bois de la Reine-Blanche. Il prit ensuite le nom de Saint-Cloud, puis celui de Boulogne, qui lui est resté.

La forêt de Rouvret, dont l'étendue était considérable, fut réduite à un bois d'environ 765 hectares 13,760 mètres de clôture, dans lesquels on entre par 12 portes. Auteuil a deux de ces portes, la porte des Princes et celle d'Auteuil. Ce bois était presque tout planté en chênes, et confusément percé; ces arbres étaient pour la plupart décrépits et mourants de vieillesse, les jeunes taillis offraient seuls quelque verdure. Napoléon I^er^, ayant choisi Saint-Cloud pour sa résidence, entreprit la restauration du bois : il fit abattre tout ce qui gênait; de nouvelles allées furent créées, et, pour obvier à l'inconvénient des chênes qui ne se couvraient de verdure qu'à la mi-mai, on y planta des arbres verts, afin qu'en toute saison les promeneurs pussent y rencontrer de la verdure. Une grande partie de ces embellissements furent détruits en

1815 : nos chênes séculaires tombèrent sous la hache de nos bons alliés, et furent employés soit au chauffage, soit à la construction des baraques. Ces dévastations furent réparées; on replanta plusieurs allées de sycomores, de platanes, de sorbiers, de hêtres pourpres, (*fagus purpurea*), des mélèzes (*pinus larix*), des yeuses (*quercus ilex*). On compte aujourd'hui dans le bois vingt-six espèces de chênes.

Ces embellissements ont fait du bois un lieu fréquenté, et lui ont fait perdre le triste privilége dont il jouissait auparavant, celui d'être le rendez-vous des duellistes. Il n'est plus que celui des curieux et des promeneurs. Parmi les duels remarquables dont ces lieux ont été témoins; tous n'ont pas été sanglants.

En 1778, une rencontre fut convenue entre le comte d'Artois (Charles X) et le duc de Bourbon; on laissa arriver les champions sur le terrain; là les attendait un ordre du roi qui les obligea de rengaîner.

Parmi les duels singuliers, je citerai celui-ci qui fut provoqué par un dépit amoureux. Une Française et une Polonaise s'étaient également éprises d'un M. de Chassé; on résolut, d'un commun accord, de vider la

querelle les armes à la main. La Française fut blessée. Ce fait étant venu à la connaissance du roi, M. de Chassé fut invité à vouloir bien faire cesser ce jeu.

« Dites à Sa Majesté, répondit de Chassé, que ce n'est pas ma faute, mais celle de la Providence, qui m'a fait l'homme le plus aimable du monde.

— Apprenez, faquin, répliqua le duc de Richelieu, que vous ne venez qu'en troisième : le roi passe avant vous, et moi après le roi. »

Le dénoûment de cette affaire fut peu favorable à nos deux héroïnes : la Française fut contrainte d'expier dans un couvent ses velléités guerrières, et la Polonaise fut exilée.

On lit dans les chroniques de Saint-Denis que, le 21 juillet 1558, plusieurs Parisiens furent tués dans le bois de Saint-Cloud, par des Anglais embusqués, qui tombèrent sur eux à l'improviste.

Louis XI, amateur passionné de la chasse, avait une prédilection toute particulière pour sa garenne de Rouvret : aussi en confia-t-il la garde à son compère Olivier le Daim.

Henri III avait eu le projet de transformer

le bois en cimetière pour les chevaliers du Saint-Esprit, ordre qu'il avait fondé. Il y aurait fait construire au centre un magnifique mausolée pour y déposer son cœur et ceux des rois ses successeurs. Chaque chevalier se serait fait bâtir son tombeau en marbre avec sa statue; chacune de ces tombes eût été séparée par des ifs taillés de différentes manières. « Dans cent ans, disait-il, ce sera une promenade amusante; il y aura au moins quatre cents tombeaux. » Ce lugubre projet ne fut point exécuté.

En 1439, la forêt ou garenne de Rouvret fut brûlée par le vacher de Boulogne; le feu s'étant communiqué aux bois du roi, il y en eut cent arpents de brûlés. Les incendies, dus pour la plupart à l'incurie des fumeurs, ont été assez fréquents, malgré la surveillance active des préposés à la garde du bois; il en est du reste résulté des dégâts insignifiants.

L'ancienne et fameuse abbaye de Lonchamps, bâtie au XIII^e^ siècle, dépendait aussi d'Auteuil.

Ce fut dans le bois de Boulogne que Pilâtre du Rosier fit, en présence de toute la cour, la

première expérience aérostatique (1783). Jean-Jacques Rousseau se plaisait à herboriser dans le bois de Boulogne et à y dîner sur l'herbe.

Les rois et les princes prenaient souvent dans ce bois le plaisir de la chasse. Il y avait beaucoup de gibier, et l'on courait la bête fauve. En 1732, M. de Melun y fut tué par une de ces bêtes qu'il poursuivait. Ces chasses princières s'y sont continuées jusqu'en 1830. Charles X est le dernier roi qui ait chassé dans ce bois.

On remarque aussi le château de Madrid (1), bâti par François Ier, à son retour d'Espagne; Jean Hindret y établit, en 1656, la première fabrique de bas au métier. Ce lieu de plaisance, dont les principales parties furent détruites sous Louis XVI, n'est plus qu'un restaurant.

Non loin de là est Bagatelle, charmante demeure, que le comte d'Artois s'était fait bâtir.

On voit encore de ce côté le château de la Muette, que le régent Philippe d'Orléans donna à sa fille la duchesse de Berry, qui

(1) Ainsi appelé en souvenir de la captivité de François Ier à Madrid.

mourut en 1719. Marie-Antoinette y passa la nuit qui précéda le jour de son fatal mariage. Le premier acte par lequel Louis XVI renonçait, en montant sur le trône, à son droit de joyeux avénement, fut daté de la Muette.

A proximité du lac, le Pré-Catelan attirait, il y a quelques années, de nombreux habitués. Une fort belle vacherie, construite au milieu d'un bouquet de bois, servait de rendez-vous à la société élégante de Paris. Sous des tentes perdues dans la verdure, on venait y savourer, à l'heure du goûter, un lait pur, que servaient des Suissesses de fantaisie.

Je dois rappeler ici à quel propos ce jardin réservé prit le nom de Pré-Catelan.

Béatrix de Savoie avait envoyé à Philippe le Bel, Arnault de Catelan, troubadour provençal, chargé de quelques présents. Le roi qui se trouvait dans son manoir de Passy, en fit partir ses gens au-devant de Catelan, pour lui servir d'escorte, au milieu de la forêt de Rouvret (bois de Boulogne), à cette époque infestée de brigands. L'infortuné poëte fut tué par ceux-là même qui avaient mission de le protéger. En le dépouillant, les assas-

sins furent très-surpris de trouver sur lui, au lieu des riches présents dont ils le croyaient porteur, quelques parfums seulement. Ils revinrent annonçer à Philippe le Bel qu'ils n'avaient point rencontré de Catelan.

Le hasard fit découvrir les coupables.

Quelque temps après, Béatrix de Savoie, étonnée de ne point recevoir de nouvelles de ses parfums, en manifesta son étonnement au roi.

Un jour, le capitaine de l'escorte se présente devant Philippe le Bel les cheveux parfumés d'une essence inconnue jusqu'alors à la cour de France. Cette particularité attira l'attention du monarque. Il fit procéder à une enquête, qui amena la découverte des assassins d'Arnault de Catelan.

Les coupables furent brûlés vifs. Le roi fit ériger à la place même où l'on découvrit le cadavre du poëte, une pyramide que l'on voit encore aujourd'hui, non loin de l'entrée principale du jardin réservé.

Cet endroit, étant plutôt en pré qu'en bois, expliquerait l'origine du mot *Pré*, auquel on a

voulu rattacher le souvenir du malheureux Arnault de Catelan.

Depuis quelques années, le bois a subi de grandes transformations : la mare d'Auteuil, autrefois le rendez-vous des amis et des dîners sur l'herbe, a perdu son ancienne renommée, que lui ont ravie le nouveau lac et la nouvelle rivière du bois. Deux cascades pittoresques ont été établies par les soins de M. Alphand, ingénieur des ponts et chaussées et chef de ce service. L'élite de la société parisienne en a fait aujourd'hui sa promenade favorite et à la mode. Pendant la belle saison, on voit une longue file de brillants équipages suivre au pas les bords du grand lac. On croirait manquer à l'étiquette que de s'écarter de cet itinéraire invariable. Entre le rond-point de Mortemart et la porte d'Auteuil, existe, depuis 1873, un vaste champ de courses, qui tous les printemps attire une foule de promeneurs et de curieux à Auteuil et lui donne une animation insolite.

Cette partie fut déboisée en 1870, à la veille du siége de Paris. Depuis, transformée en prairie, elle sert, en temps ordinaire,

de pâture à quelques vaches laitières. De nombreux consommateurs s'y réunissent sous les rameaux gigantesques des deux chênes légendaires du bois. Restés seuls en 1870, au milieu du vide qui se fit autour d'eux, ces deux aînés de la forêt s'émiettent aujourd'hui sous l'action corrosive du temps et des pluies, qui ouvrent dans leur tronc colossal des crevasses béantes.

A tous les embellissements qui ont été faits depuis quelques années, viennent se joindre d'utiles et intéressantes créations. Le bois possède maintenant un vaste jardin d'acclimatation, où la zoologie, la botanique et la pisciculture sont l'objet d'études spéciales. Assurément les résultats qu'on y a obtenus, sont extraordinaires, et permettent d'offrir à la curiosité publique des animaux auxquels notre climat avait été jusqu'alors mortel, qu'on a habitués graduellement, au prix des soins les plus minutieux, à supporter aussi bien que les espèces indigènes, les rigueurs capricieuses de nos saisons.

Sous la savante direction de M. Geoffroy Saint-Hilaire, ce jardin affirme de plus en plus son utilité, en conservant dans toute

leur pureté, les races dont les types tendent de jour en jour à disparaître, en enrichissant nos fermes d'espèces productives et inconnues.

Les serres sont admirablement cultivées; elles étalent des merveilles dont les plantes exotiques font les principaux frais. Le cadre restreint que je me suis tracé, ne me permet pas d'énumérer toutes les richesses de ce jardin, que l'on visitera toujours avec un nouvel intérêt.

BAL D'AUTEUIL.

Le bal d'Auteuil, situé à la porte du bois de Boulogne, avait autrefois une assez grande renommée. La décoration en était simple et d'un assez bon effet. Douze statues, supportant un réverbère sur leurs têtes, faisaient ressortir la verdure des arbres. Un treillage, autour duquel étaient placées des chaises, renfermait l'espace réservé pour la danse. C'était là le rendez-vous des jolies Auteuilloises, auxquelles venaient souvent se mêler des dames d'une toilette et d'une fraîcheur irréprochables. Le petit vin du cru composait les rafraîchissements ordinaires,

et la joie, un peu bruyante, il est vrai, était tempérée par la présence des papas et des mamans, qui y maintenaient, sinon l'ordre, du moins la décence.

Boindin a fait représenter, en 1702, une comédie intitulée *le Bal d'Auteuil;* ce qui tendrait à prouver son ancienne célébrité.

CHAPITRE XXII

Rue Boileau.

Cette rue, anciennement appelée rue des Garennes, prit le nom de rue Boileau, en vertu d'une autorisation préfectoriale, obtenue par M. Benoît, officier municipal, en mémoire du grand homme qui l'avait habitée, comme on fit plus tard pour la rue Molière et la place d'Aguesseau.

MAISON DE BOILEAU.

La maison (1) de Boileau n'existe plus. Située sur le bord de la rue, elle a été détruite, excepté la façade, que l'on a conservée pour former le mur de clôture dans lequel on voit

(1) Une autre version placerait la maison de Boileau non pas en bordure sur la rue Boileau, mais isolée au milieu du jardin qui existe actuellement. M. Parent de Rozan a recueilli, avec une laborieuse patience, de curieux détails sur la maison de notre grand poëte.

encore, à droite de la grille que l'on remarque aujourd'hui, les traces de plusieurs croisées. Celle de son jardinier est restée à peu près intacte. Il est à déplorer que le vandalisme de la spéculation ait dénaturé un souvenir historique et si précieux aux amis des lettres.

Boileau affectionnait beaucoup sa maison d'Auteuil. La société choisie dont il y était entouré, y contribuait sans doute : elle était composée de d'Aguesseau, son voisin, Racine, Molière, La Fontaine, Chapelle, Lulli, de Lamoignon, de Maurepas, de Thernes, de Pontchartrain, de Cavois, et du duc et prince de Conti, etc.

Lié d'une étroite amitié avec Molière et Racine, il passait à Auteuil d'heureux moments, partagés entre la poésie et la table. Boileau s'occupait d'horticulture et veillait avec soin à son verger. Il existe encore au hameau Boileau une vigne qu'il a plantée de ses mains.

« Dites à Mme Racine que mes abricots sont mûrs, que je l'attends demain pour faire mes confitures, » écrivait-il à Racine.

Dans ces réunions littéraires que convoquait Boileau, le poëme de Chapelain était

toujours sur le tapis, et celui des convives qui faisait une faute de français était condamné à lire une page de *Jeanne d'Arc*, objet éternel de ses satires.

Dans un de ces soupers, Boileau le docteur fit ce quatrain en imitant la versification de ce poëte :

Maudit soit l'auteur dur dont l'âpre et rude verve,
Son cerveau tenaillant, rima malgré Minerve,
Et, de son lourd marteau martelant le bon sens,
A fait de méchants vers douze fois douze cents.

Chapelle aussitôt répliqua :

Qu'avec plaisir de ton haut style
Je te vois descendre au quatrain,
Et que je t'épargne de bile
Et d'injures au genre humain,
Quand, renversant ta cruche à l'huile
Je te mets le verre à la main!

Boileau a immortalisé son jardinier Antoine dans un épître qu'il a composée sous un grand marronnier qui existe encore aujourd'hui.

Voici en quelle occasion il la composa. En faisant ses vers, il se promenait souvent dans les allées de son jardin. Là, il tâchait d'exciter sa verve, et s'abandonnait à l'enthousiasme poétique. Un jour, il s'aperçut que son jardi-

nier écoutait et l'observait à travers le feuillage. Le pauvre Antoine Riquié, tout surpris, ne savait à quoi attribuer les transports de son maître, et peu s'en fallut qu'il ne le soupçonnât d'avoir perdu l'esprit. Les postures que le jardinier prenait de son côté, et qui marquaient son étonnement, parurent fort plaisantes au maître, de sorte qu'ils se donnèrent quelque temps la comédie l'un à l'autre, sans s'en apercevoir.

Tout le monde sait cette épître, qui commence par ces mots :

Laborieux valet du plus commode maître
Qui, pour te rendre heureux ici-bas, pouvait naître ;
Antoine, gouverneur de mon jardin d'Auteuil
Qui diriges chez moi l'if et le chèvrefeuille.....

et se termine de cette manière si plaisante :

Ma foi, le plus sûr est de finir ce sermon
Aussi bien j'aperçois ces melons qui t'attendent
Et ces fleurs qui, là-bas, entre elles se demandent
S'il est fête au village, et pour quel saint nouveau
On les laisse aujourd'hui si longtemps manquer d'eau.
(Epître onzième.)

Un des délassements favoris du poëte dans sa retraite était de jouer aux quilles avec son ami Racine : il excellait dans ce jeu, et, d'après

le témoignage de Racine le fils, il abattait souvent les neuf quilles d'un coup. « Il faut avouer, disait-il, que j'ai deux grands talents aussi utiles l'un que l'autre à la société : l'un de bien jouer aux quilles, l'autre de bien faire les vers. »

On ne sait pas trop pourquoi Boileau fut obligé, sur ses vieux jours, de vendre sa propriété, qui se composait d'un enclos assez vaste, du jardin cultivé par Antoine et de sa ferme. Indépendamment de ces biens, il jouissait d'une pension de 2000 fr. que Louis XIV lui avait assurée, d'une rétribution comme historiographe de France et des honoraires de membre de l'Académie française et celle des inscriptions et belles-lettres.

Boileau vendit sa maison à M. Le Verrier, qui était son ami et un de ses admirateurs. On conçoit, que, dans les termes où en étaient le vendeur et l'acheteur, le prix ne fut pas contesté. L'acquéreur voulut même qu'il y conservât une chambre : « Vous seriez toujours ici comme chez vous. » La perte de sa maison fut un des plus grands chagrins qu'éprouva l'auteur du *Lutrin* dans sa vieillesse.

Ce fut ce Le Verrier qui fit dessiner le portrait

de Boileau par Drevet, célèbre graveur de l'époque et le fit placer dans le lieu le plus apparent de sa maison avec ce quatrain (1) :

Au joug de la raison asservissant la rime,
Et même en imitant toujours original,
J'ai su dans mes écrits, docte, enjoué, sublime,
Rassembler en moi Perse, Horace, Juvénal.

Le modeste Boileau s'effaroucha et répondit :

Oui, Le Verrier, c'est là mon fidèle portrait,
Et le graveur en chaque trait
A su très-finement tracer sur mon visage
De tout faux bel esprit l'ennemi redouté,
Mais dans les vers pompeux qu'au bas de cet ouvrage
Tu me fais prononcer avec tant de fierté,
D'un ami de la vérité
Qui peut reconnaître l'image?

Boileau continuait de venir à Auteuil; mais, un jour qu'en se promenant dans le jardin, il ne vit plus un berceau qu'il affectionnait, il fit appeler Antoine : « Qu'est devenu mon berceau? s'écria-t-il. — Je l'ai abattu par ordre de M. Le Verrier, répondit Antoine. — Je ne suis plus le maître ici, reprit tristement le poëte, qu'y viens-je faire? »..... Ce

(1) On voyait encore, il y a quelques années, un de ses portraits dans le cabinet de travail de Boileau situé dans la maison de son jardinier.

fut le dernier voyage que notre Horace français fit à Auteuil ; il mourut quelque temps après d'une hydropisie de poitrine (13 mars 1711).

Après la mort de M. Le Verrier, un ancien ami et admirateur du poëte acheta la maison; ce fut Claude Deshais Gendron, médecin ordinaire de Philippe, duc d'Orléans, régent du royaume, et l'un des plus habiles de son temps. Il reçut à Auteuil Voltaire, qui voulut visiter l'ancienne demeure du législateur du Parnasse. On lui a attribué le quatrain suivant :

C'est ici le vrai Parnasse
Des vrais enfants d'Apollon.
Sous le nom de Boileau ces lieux virent Horace,
Esculape y parait sous celui de Gendron.

On dit que l'auteur de la *Henriade* désavoua plus tard cet impromptu.

Gendron y passa les dernières années de sa vie : ses conseils et ses bienfaits ne manquèrent jamais aux malades et aux malheureux. Sa mort, qui arriva le 3 septembre 1750, fut une véritable calamité; toute la population assista à ses funérailles, témoignant par ses regrets la perte d'un homme de bien;

il fut enterré dans l'église, à l'occasion de laquelle nous avons cité son épitaphe, qu'on y voyait autrefois.

Ce fut aussi dans ce séjour que mourut, le 1er décembre 1735, Mme d'Ormesson, femme du chancelier d'Aguesseau.

M. de Caulincourt, grand écuyer de l'empereur, habita aussi la maison Boileau.

Après l'avoir abattue, on construisit dans le jardin l'élégant pavillon qui existe aujourd'hui. Il a été habité par la pension de M. Frèssard, qui est transformée maintenant en pensionnat israélite, dirigé par Mme Kahn.

CHAPITRE XXIII

Une maison contiguë à celle du jardinier de Boileau, était autrefois la propriété du gracieux compositeur et guitariste Meissonnier.

Un homme plus célèbre, M. Alexandre Soumet, de l'Académie française, l'a habitée quelques années Il fut, avec Casimir Delavigne, le premier poëte tragique de son époque; ses principaux ouvrages sont : *Jeanne d'Arc, Cléopâtre, Clytemnestre* et *Saül,* tragédies.

Il jouissait, à Auteuil, du charme de la solitude et des douceurs de la vie de famille, se faisant estimer et chérir de tous ceux qui l'approchaient. C'est ainsi qu'il y passa deux hivers au milieu de ses amis, auxquels il récitait souvent sa touchante élégie de la *Pauvre*

fille, petit chef-d'œuvre de grâce et de sensibilité. Quoiqu'elle soit dans toutes les mémoires, je ne puis résister au désir de la reproduire ici : on la relit toujours avec un nouveau plaisir.

LA PAUVRE FILLE

Elégie.

J'ai fui ce pénible sommeil
Q'aucun songe heureux n'accompagne,
J'ai devancé sur la montagne
Les premiers rayons du soleil.

S'éveillant avec la nature,
Le jeune oiseau chantait sur l'aubépine en fleurs,
Sa mère lui portait la douce nourriture;
Mes yeux se sont mouillés de pleurs.

Ah! pourquoi n'ai-je pas de mère?
Pourquoi ne suis-je pas semblable au jeune oiseau
Dont le nid se balance aux branches de l'ormeau?
Rien ne m'appartient sur la terre,
Je n'eus pas même de berceau :
Et je suis un enfant trouvé sur une pierre
Devant l'église du hameau!

Loin de mes parents exilée,
De leurs embrassements j'ignore la douceur,
Et les enfants de la vallée
Ne m'appellent jamais leur sœur.

Je ne partage pas les jeux de la veillée.
Jamais sous son toit de feuillée

Le joyeux laboureur ne m'invite à m'asseoir
Et de loin je vois sa famille,
Autour du sarment qui pétille,
Chercher sur ses genoux les caresses du soir.

Vers la chapelle hospitalière
En pleurant j'adresse mes pas,
La seule demeure ici-bas
Où je ne suis pas étrangère,
La seule devant moi qui ne se ferme pas!

Souvent aussi mes pas errants
Parcourent des tombeaux l'asile solitaire:
Mais pour moi les tombeaux sont tous indifférents,
La pauvre fille est sans parents
Au milieu des tombeaux, ainsi que sur la terre!

Loin des bras qui m'ont repoussée
J'ai pleuré quatorze printemps;
Reviens, ma mère : je t'attends
Sur la pierre où tu m'as laissée!

L'auteur de cette pièce, qui vaudrait à elle seule les honneurs d'un fauteuil, mourut, suivant la belle expression de M. Emile Deschamps, en poëte et en chrétien, confessant ses fautes et récitant les plus beaux vers du monde.

CHAPITRE XXIV

Château de la Thuilerie. — Couvent de l'Assomption.

Presque à l'extrémité de la rue de la Fontaine, en face le pont de Grenelle, existe une charmante habitation bâtie sur l'emplacement d'une ancienne tuilerie, par le marquis de Gouvernet. Elle a appartenu en dernier lieu à M. Démion.

Placée dans le fond d'un jardin, elle n'est aperçue d'aucun côté, quoiqu'elle jouisse d'une vue très-étendue; c'est ce qui l'a fait surnommer le château invisible. M^me^ de Vaudé, dame d'honneur de l'impératrice Joséphine, l'a occupée quelque temps. La protectrice de Napoléon I^er^, la seule femme devant laquelle il ne restait jamais ni assis ni couvert, M^me^ la comtesse de Brienne, a habité cet

agréable séjour, et y recevait souvent son jeune protégé, que son crédit avait fait admettre à l'école de Brienne.

Elle a été louée depuis à plusieurs personnes de distinction, parmi lesquelles on remarque M. Thiers et le publiciste Véron, ancien rédacteur du *Constitutionnel* et auteur d'un ouvrage fort estimé (*les Mémoires d'un bourgeois de Paris*). Cette maison, d'un confort princier, a toujours été occupée pendant la belle saison, par de riches étrangers ou des notabilités françaises.

Les dames de l'Assomption y ont transféré, il y a bientôt vingt ans, le couvent qu'elles dirigeaient autrefois à Chaillot, d'où elles furent expropriées. Le château de la Thuilerie, trop étroit pour recevoir le nombreux et jeune essaim confié à leur direction, fut agrandi. L'aile droite, quoique de construction récente, est d'un style ancien; ses fenêtres en ogives lui donnent un aspect claustral s'harmonisant très-bien avec cette antique demeure historique, qui a été conservée telle qu'elle nous avait été léguée par M^me^ la comtesse de Brienne. Napoléon I^er^, qui avait alors sa résidence

à St-Cloud, passait par la rue de la Fontaine pour se rendre chez M. de Brienne. Le premier, il fit border de trottoirs et empierrer cette rue, qui se transformait alors, pendant une partie de l'année, en véritables marais.

CHAPITRE XXV

Hôtel de la Mairie.

L'ancienne mairie, que l'on vient de démolir, pour préparer les abords de la nouvelle église, fut construite par les soins de M. Benoît, qui avait trouvé de puissants auxiliaires dans MM. Lecouteux de Canteleu et Cretet. Elle avait remplacé un petit bâtiment situé sur la promenade Benoît (place de la Fontaine), qui avait été détruit lors de la première restauration de la fontaine, entreprise aussi par M. Benoît.

Cette nouvelle mairie étant devenue trop exiguë, eu égard aux besoins administratifs, devenus considérables par suite de l'accroissement de la population, on dut songer à l'acquisition d'un bâtiment plus en rapport avec les exigences nouvelles : on acheta

l'hôtel de la rue Boileau qui a été incendié pendant la Commune. En 1860, l'administration municipale d'Auteuil fut réunie à celle de Passy. (Voir chapitre II, *Annexion d'Auteuil.*)

Peu de souvenirs historiques se rattachent à cette habitation, occupée pendant quelque temps par le célèbre peintre Robert, qui avait épousé mademoiselle Soos, ce qui lui faisait plaisamment dire que l'on dînait toujours chez lui, à la Soos (Sauce) Robert.

Le comte de Ribes (1), fils naturel de Louis XV, y a séjourné pendant quelques années. Mme la comtesse Dyvolff, avant-dernière propriétaire, y passait ordinairement la belle saison. L'actrice Déjazet y est venue joyeusement dépenser un été.

(1) Voici une anecdote qui prouve l'originalité de ce caractère.

Le comte de Ribes se présente un jour chez M. Van Heumen, qui est aujourd'hui le doyen des habitants d'Auteuil, et lui remet un pli cacheté contenant ses pouvoirs. « Faites-moi l'amitié, dit-il, de m'acheter dans un cimetière de Paris 5 mètres de terrain; choisissez surtout le plus bel emplacement. »

M. Van Heumen consent à lui rendre ce singulier service. Mais la nuit porte conseil : le lendemain, dès l'aube, le comte se présente de nouveau chez lui : « J'ai réfléchi, dit-

L'hôtel de la Mairie avait été construit sur un terrain dépendant anciennement de l'enclos Boileau. Cette propriété formait, il y a quelques années, un vaste parc, que l'on a divisé par lots, et qui forme aujourd'hui le hameau Boileau.

il, je veux être à mon aise, achetez-moi quatre mètres de plus; et puis il me répugne d'être enfoui dans la terre; commandez au-dessus du caveau que je réserve aux miens, un sarcophage qui sera mon tombeau. »

Quelque temps après, Gorgniau, son coiffeur, lui en parle : « J'ai visité votre caveau, » dit-il, en promenant avec satisfaction le blaireau sur le visage du comte... « Faquin, interrompit ce dernier, comment ! tu as osé descendre dans mon caveau ! »

Peu s'en fallut qu'il ne le mit à la porte.

CHAPITRE XXVI

Hameau Boileau (1).

Ce charmant séjour est de création moderne et forme un groupe d'habitations toutes plus confortables les unes que les autres, et isolées par de jolis jardins cultivés et entretenus avec soin.

Quelques-uns se font remarquer par le bon goût qui a présidé à leur distribution et à leur plantation. Là, les fleurs s'épanouissent à l'air sous les yeux et par les soins de leurs fortunés propriétaires, qui, dès l'aube matinale s'empressent d'aller constater les progrès de la végétation nocturne, et respirer l'air pur de ce lieu privilégié, où l'auteur de *l'Art poétique* venait, lui aussi, en collaboration

(1) Fondé en 1840.

d'Antoine, son jardinier, cultiver ses fleurs et veiller ses fruits. •

Ce hameau, composé de trente-trois maisons, est coupé par des avenues bien sablées, éclairées et bordées d'arbres et auxquelles on a donné les noms de nos grands maîtres en littérature; telles sont les avenues Corneille, Racine, Molière et Voltaire.

Les propriétés du hameau appartiennent, pour la plupart, au haut commerce qui les habite, et y trouve le calme et le repos si nécessaires après la vie agitée des affaires commerciales. Quelques-uns y jouissent d'une fortune laborieusement acquise, et viennent accroître la population et la richesse communales.

Parmi les heureux habitants de ce séjour que j'ai dépeints tout à l'heure cultivant leurs jardins, quelques-uns cultivent aussi la poésie, et je puis affirmer que les Muses vivent en très-bonne intelligence avec eux, et les inspirent de très-bonne grâce.

J'en dois à l'obligeance de M. Polak un charmant échantillon; et c'est avec empressement que je cite l'impromptu suivant, rempli de naturel et de facilité.

A MADEMOISELLE E. CHAUSY, QUI ME DEMANDAIT SUR SON ALBUM LE CROQUIS DE MA MAISONNETTE.

Vous voulez de ma maisonnette
Que je vous fasse le portrait :
Dès l'instant que cela vous plaît,
La chose sera bientôt faite.
Dans Auteuil un coin de jardin.
Au milieu semblant de verdure
Qu'à son déjeuner un lapin
M'avalerait, je vous assure;
D'herbe c'est un échantillon;
Ma femme l'appelle gazon.
Autour une petite allée,
Qui, dans ses contours calculée,
Vous égare complétement,
Mais deux secondes seulement,
Couverte dans sa course entière
Par un beau sable de rivière
Que j'ai, par procédé nouveau,
Transporté là dans mon chapeau.
De quelques lilas le feuillage
Me donne un ravissant ombrage,
Surtout parfait et sans pareil
Après le coucher du soleil.
J'oubliais (quel peu de mémoire!) :
Trois feuilles de vigne, une poire
Forment mon verger tout entier.
J'ai pour forêt un marronnier.
Voilà mon parc! La maisonnette
Assez dignement le complète :

C'est une case de santé,
C'est mon petit perchoir d'été ;
Eh bien ! pourtant, avec franchise
Voulez-vous que je vous le dise ?
Je m'y plais ! On s'en moquera ;
Mais quand un railleur me dira :
« C'est moins que rien, votre bâtisse.
— Que de vrais amis je l'emplisse.
Dirai-je, Socrate à la main,
Et mon bonheur sera certain !
Est-il besoin d'un grand espace ?
Le tout pour se trouver heureux,
C'est de savoir borner ses vœux :
Le bonheur prend si peu de place !
Et l'on tient (pensons à cela),
Dans l'existence fugitive,
Peu de place quand on arrive,
Peu de place quand on s'en va ! »

M. T. Polak, sous le voile de l'anonyme, s'est fait quelquefois applaudir au théâtre, dans ses poésies philosophiques, sur lesquelles M. L. Clapisson, de l'Institut, a fait de charmantes mélodies. Nous extrayons les trois suivantes. La première roule sur l'immortalité de l'âme ; la deuxième, sur l'amitié, et la dernière, sur la charité. Elles se terminent par une belle pensée morale, et nous aimons à croire qu'elles seront lues avec plaisir.

TOUT NE FINIT PAS LA

Mélodie.

Vous dont l'existence dorée
S'écoule en fêtes, en plaisirs,
Et dont chaque heure est consacrée
A désirer d'autres désirs.
Laissez, en passant sur la terre,
Une trace qui survivra:
Quand le corps retourne en poussière,
Tout ne finit pas là!...

Et vous qui semblez, au contraire,
Venir au monde pour souffrir;
Qui dans une affreuse misère
Voyez tous vos jours se flétrir,
Supportez bien votre souffrance;
Votre compte se réglera;
Ayez foi dans la Providence:
Tout ne finit pas là!...

Fascinant l'œil de la justice
Le criminel peut quelquefois,
Sans que le remords le trahisse,
Echapper au glaive des lois;
Mais vienne son heure suprême,
Regardez comme il tremblera;
Puis lisez sur sa face blême:
Tout ne finit pas là!...

L'AMITIÉ

Mélodie.

Tu t'étonnes que mon visage,
Ainsi soit sombre et soucieux,

Quand aujourd'hui tout te présage
Un sort brillant et glorieux;
Quand la fortune à l'improviste
Vient se fixer auprès de toi,
Comment ne serais-je pas triste?
Tu n'auras plus besoin de moi!....
Des maux qu'on a soufferts le souvenir nous blesse,
Le bonheur rend ingrat, on ne peut le cacher:
L'enfant devenu grand qui court avec vitesse
Brise le chariot qui l'aidait à marcher.
Quand la fortune à l'improviste
Vient se fixer auprès de toi,
Comment ne serais-je pas triste?
Tu n'auras plus besoin de moi!..,
Par un penchant obligatoire
Chacun dans la vie est lié:
Il te faut, à toi, de la gloire;
Il faut à moi de l'amitié.
Gloire, vain mot, nouveau mirage,
Soif qu'on ne peut pas étancher,
Prestige du désert, image,
Qui fuit quand on croit l'approcher.
De ce penser qui me désole
De toi s'il faut être oublié,
Qu'au moins ton bonheur me console
D'avoir perdu ton amitié!

PAUVRE RICHE!

(Mélodie)

Tu bâilles, pauvre riche, et, jeune sans jeunesse,
Ton cœur est à trente ans ridé par la richesse:
Car depuis ton berceau, qui fut déjà doré,
Pauvre riche, jamais tu n'as rien désiré!

Indifférent oisif, pour toi chaque journée
Semble à ton cœur blasé longue comme une année.
Chevaux, festins, amis, châteaux, titres, grandeur :
Tu peux tout acheter, excepté le bonheur !...

Le bonheur !... et pourtant tu l'aurais en partage
En sachant de ton or faire un plus digne usage.
Le Ciel dans ses décrets, tous si bien ordonnés,
Dit au pauvre : « Espérez ! » puis au riche : « Donnez ! »

Viens : je sais quelque part deux tendres cœurs fidèles
Qui brûlent de s'unir et, de vertu modèles,
Pour de minces profits travaillent nuit et jour,
Craignant que la misère effarouche l'amour.

Viens encor, viens sauver d'une perte certaine,
Une famille en pleurs qu'un grand revers entraîne ;
Dont le chef te devra, bénissant son sauveur,
De l'or, qu'il te rendra, mais plus encor, l'honneur !..

Le riche aux malheureux doit servir de refuge ;
Ce doit être pour eux l'arc-en-ciel du déluge.
Viens ! Ah ! suis mes conseils et tu seras content ;
Du bonheur à donner, c'est du bonheur qu'on prend !..

On remarque aussi de temps en temps, dans le hameau Boileau, des illustrations artistiques et littéraires, des personnages distingués, qui viennent y jouir passagèrement des douceurs de la belle saison.

Je citerai entre autres dans ces derniers temps : MM. le baron de Vaux, le Grand de Villiers, le général d'artillerie comte d'An-

touard, Théodore Ducos, ministre de la marine, qui a dirigé avec tant de supériorité le département qui lui avait été confié, et qu'une mort affligeante enleva trop tôt à sa patrie, puis Fleury de Lécluse, etc., et enfin Mme de Ferrao, née de Saldanha, sœur de l'ambassadeur du Portugal, qui y est morte. M. Charpentier, architecte, a tracé le plan de la villa Montmorency, et, célèbre par ses constructions (le théâtre des Italiens, le Jardin d'hiver, etc.), y possédait une maison de campagne.

Les princes de la famille impériale Antoine et Pierre ont habité quelque temps le hameau ; l'empereur, n'étant encore que président de la République, est venu plusieurs fois les visiter.

Le prince Pierre y avait une lionne d'un caractère très-doux, mais dont les joyeux ébats effrayaient les paisibles habitants du hameau, ce qui décida le prince à s'en défaire.

Parmi les maisons de cette charmante villa, il en est une dont la construction élégante et antique nous rappelle le moyen âge. Bâtie d'après le style gothique par l'habile architecte Dangeois, elle attire d'abord l'attention ; elle fait face à la grille d'entrée.

Le hameau, enclos de murs, jouit d'une sécurité complète, il est placé sous la surveillance d'un gardien spécial. En sortant du hameau, à quelques pas, sur le côté gauche de la rue Boileau, se trouvait une grande maison appelée la belle Madeleine. Plusieurs personnes m'ont souvent demandé l'origine de ce nom; la voici: elle était autrefois habitée par une marchande de vin remarquable par sa laideur. On ne manqua pas de donner à la maison l'épithète ironique qui convenait à la maîtresse du logis.

A quelques pas de là, sur le côté opposé de la rue, existait naguère le pressoir banal, qui, depuis la disparition de nos vignes, servait de grange.

On vient de la transformer en une coquette habitation. La maison de M. Bréchemin, située un peu plus loin, a été occupée par le célèbre amiral Duperret, qui commandait les Français à la glorieuse expédition d'Alger (1830).

M. Ozenne, conseiller d'Etat, secrétaire général du ministère de l'agriculture et du commerce, habite non loin de là une fort jolie campagne.

CHAPITRE XXVII

Billancourt.

Billancourt était jadis une ferme considérable qui fut comprise dans le territoire d'Auteuil en 1635. Elle appartenait alors à Madeline Pasquier, veuve d'un sieur Rebours, procureur général au grand Conseil. Cette ferme, en raison de son isolement, était gardée la nuit par un grand nombre de chiens, dont les hurlements nocturnes se faisaient entendre jusqu'à Auteuil, et venaient troubler le sommeil de ses paisibles habitants; ce qui leur faisait dire qu'« il fallait manger le soir pour ne pas être réveillé la nuit par les chiens de Billancourt. » Aujourd'hui les chiens ont disparu, et la ferme s'est métamorphosée en un joli hameau bien habité. Un échange de terrain, fait, en 1836, entre M. Auvillain,

maire d'Auteuil, et M. de Gourcuff, a puissamment contribué aux embellissements de cette partie de l'arrondissement, jusqu'alors un peu négligée. Une jolie promenade bien plantée, la promenade du Cours, et une chapelle qui était desservie par le clergé paroissial d'Auteuil; et dans laquelle on célébrait une messe basse tous les dimanches et les jours de fête, outre leur utilité, servent encore à l'ornement de Billancourt. Cette chapelle, érigée sur la demi-lune près de la vieille route de Sèvres, au coin des rues d'Issy et de l'Eglise, avait été construite par les soins de M. de Gourcuff, qui avait mis dans cet échange le plus louable désintéressement, et qui avait généreusement participé à toutes ces améliorations.

On voit encore à Billancourt un quartier de terre appelé la Maladrerie; il est probable qu'il existait anciennement dans cet emplacement une maladrerie ou léproserie.

On construisait toujours ces hospices loin de toute habitation, tant était grand alors le dégoût qu'inspiraient ces sortes de maladies. Plus humains que nos ancêtres, nous nous

contentons aujourd'hui d'admettre, aux hospices, les malades atteints de ces affections dans des salles spécialement disposées à cet effet et isolées des autres.

CHAPITRE XXVIII

Auteuil, origine du Point du Jour.

Quelques maisons éparses, bâties sur le bord de la route de Paris à Versailles, formaient, il y a bientôt quatre-vingts ans, le petit village du Point du Jour. Voici, d'après la version la plus accréditée, l'origine de son nom :

Il était trois heures après minuit, le jeu se ralentissait chez la reine, et il n'était plus soutenu que par des paris considérables entre le prince de Dombes, fils du duc du Maine, et le marquis de Coigny. Ce dernier, perdant un coup d'une somme assez forte, s'écria :

« Il faut être bâtard pour avoir un tel bonheur ! »

Le prince, se penchant à son oreille sans discontinuer son jeu, lui dit :

« Vous pensez bien que nous allons nous voir tout à l'heure, n'est-ce pas ? »

— Où et quand?

— Mais, sur la route, au point du jour. »

Les voitures partent, le jour paraît : on s'arrête. Le prince de Dombes est heureux à ce jeu comme à l'autre : il tue son adversaire.

Le lieu où se passa cette scène a conservé le nom de Point du Jour. Une auberge (maison Renault), ayant été construite sur cet emplacement, prit aussi ce nom, comme l'indique encore son enseigne.

Aujourd'hui cette partie de la commune est bien bâtie et présente une population nombreuse se livrant au blanchissage du linge. Cette industrie existe depuis très-longtemps dans cet endroit, que l'on avait sans doute choisi à cause de la proximité de la Seine, sur les bords de laquelle étaient amarrés de petits bacs dans lesquels s'opérait le lavage.

Aujourd'hui, de vastes lavoirs couverts et abrités remplacent ce mode d'opérer, qui ne manquait pas d'inconvénients pendant la saison rigoureuse. Malgré toutes les améliorations apportées à ce genre de travail, il est très-pénible, et les ouvriers qui s'y livrent quotidiennement, contractent de bonne heure des infirmités de toute nature, parmi lesquel-

les on remarque de nombreuses affections variqueuses.

Un nouveau quartier de la commune, le quartier Totin, du nom de son fondateur, M. Totin, a pris dans ces dernières années une grande extension. Il se trouve aujourd'hui placé en dehors des fortifications.

Dans les fouilles nombreuses nécessitées par les constructions dans ce quartier, on a retrouvé un grand nombre de débris et de squelettes humains. L'explication de leur présence dans ce lieu serait bien hypothétique. Cependant l'assertion suivante me paraîtrait assez plausible :

Lors du massacre de la Saint-Barthélemy, la Seine charria de nombreux cadavres, qui furent sans façon enterrés par-ci par-là, sur les bords du fleuve, comme nous l'avons toujours vu dans nos discordes civiles. Il ne serait pas, non plus, improbable que l'on eût choisi cet endroit pour la sépulture des criminels, car on a dernièrement trouvé un de ces squelettes chargé de chaînes. On a vu plus haut que le gibet était situé sur l'emplacement de la maison portant le numéro 75, route de Versailles. Un grand nombre de

personnes ont voulu donner à ces restes une origine criminelle. Je pense qu'il serait plus raisonnable d'admettre l'une ou l'autre de ces suppositions.

On remarque dans le Point du Jour plusieurs jolies maisons de campagne bien habitées, entre autres celle qui fut habitée par le spirituel artiste Gavarni. De beaux établissements industriels existent sur les bords du fleuve : une fonderie de cuivre, une savonnerie, des fabriques d'épingles, de produits chimiques, et la belle scierie mécanique de M. Tremois, mue par la vapeur, qui fut détruite par un incendie. Plus heureux que ses voisins, Auteuil ne possède point d'établissements insalubres.

Parmi les nombreux établissements qui bordent la Seine, on distingue la pompe à feu, chargée de faire monter l'eau du fleuve dans de vastes réservoirs, et de la distribuer, non-seulement dans toutes les parties de la commune, mais encore dans les communes voisines.

Un médecin de Paris, M. Dardonville, le fondateur des bains d'Auteuil, conçut le premier le plan d'un établissement destiné à

Établissement hydrothérapique d'Auteuil

Fondé par M. le Docteur Boullay.

rendre de si grands services; mais, comme il arrive malheureusement à la plupart des inventeurs des choses les plus utiles, M. Dardonville ne jouit point de son travail, d'abord bien imparfait sans doute. Il était réservé à la compagnie Dorival et Vergneau. Cette pompe fournit les habitants d'Auteuil d'une eau pure et abondante, puisée au milieu du fleuve et par conséquent débarrassée de toute impureté. Elle alimente aussi les bains publics de la rue Boileau, où la médication hydrothérapique est appliquée avec succès, dans un grand nombre d'affections.

Un médecin distingué, le docteur Boullay, ancien interne des hôpitaux de Paris, fit de nombreuses améliorations et purgea l'établissement hydrothérapique du voisinage infect et incommode d'une succursale de la cour des Miracles, que les habitants de la rue Boileau appelaient ironiquement le Palais-Royal d'Auteuil. C'est assez dire que des malheureux pouvaient s'y assurer un gîte pour une année entière, moyennant dix francs ! Un élégant pavillon, que l'on désigne aujourd'hui sous le nom de Pavillon carré, s'élève à la

place. En 6 ans, le docteur Boullay avait su, par son activité, en faire un établissement de premier ordre, pourvu d'appareils très-complets et très-forts. Une mort prématurée l'enleva trop tôt à la science et à l'estime des nombreuses personnes qui le connaissaient, lorsque son âge faisait espérer qu'il pourrait encore rendre de grands services.

Sous la savante et intelligente direction du docteur Béni-Barde, cet établissement n'a fait que prospérer et a acquis une juste renommée, qui attire de tous les points de la capitale de nombreux malades, qui y retrouvent souvent une santé que l'on croyait à jamais perdue.

Un de nos voisins de Passy, le docteur Molin, disait à son lit de mort : « Je laisse après moi trois grands médecins : l'eau, la diète et l'exercice. »

Cette pompe entretient les bornes-fontaines qui sont établies dans les principales rues d'Auteuil et contribuent à y entretenir la fraîcheur et la propreté.

CHAPITRE XXIX

Administration municipale.

Jusqu'en 1790, comme je l'ai dit plus haut, Auteuil, soumis au régime féodal, fut gouverné par les génovéfains. A cette époque, une nouvelle organisation remplaça l'ancienne.

Elle se composait d'un maire, de cinq officiers municipaux, d'un procureur communal et d'un secrétaire. Voici leurs noms :

MM. Gillet, *maire*;
Serdet, *officier*;
de Vaux, *officier*;
Reculé, *officier*;
Séjourné, *officier*;
Givoux, *officier*;
Séminé *procureur*;
Henset, *secrétaire*.

Puis M. Benoît fut mis à la tête de l'admi-

nistration, sous le titre d'agent municipal. Républicain intègre et éclairé, il ne cessa, pendant sa longue carrière administrative (1793-1813), de s'occuper du bien public. Il fit exécuter dans la commune des travaux de tout genre, soit d'embellissement, soit d'utilité générale. Secondé par des hommes généreux dont nous avons déjà parlé (MM. Lecouteux de Canteleu et Cretet, ministre de l'intérieur), il parvint, avec de très-faibles ressources, à édifier une mairie, à rétablir la fontaine publique, à planter d'arbres la promenade qui porte son nom (promenade Benoît). On lui doit encore l'acquisition du terrain où est établi le cimetière d'Auteuil. L'ancien, qui était situé autour de l'église, fut transformé par ses soins en une place publique, dont le monument funèbre de d'Aguesseau occupe l'extrémité. On n'a pas oublié que c'est à ses actives sollicitations que le gouvernement consulaire entreprit la restauration de ce tombeau, dont les cendres eussent été dispersées sans l'intervention de M. Benoît. Dans ces temps malheureux, il sut, par sa fermeté, empêcher bien des excès et ramener à la raison des hommes égarés par le vertige

de la destruction. Les archives municipales, les registres ecclésiastiques furent conservés par ses ordres, lors du sac de l'église, de la mairie, de la maison conventuelle des génovéfains (1793).

Nommé maire le 25 pluviôse an IX, il installa son conseil municipal, formé de 10 membres, dont voici les noms:

MM. Sageret, Augustin, *propriétaire-cultivateur*;
Reculé, Jean-Claude;
Charles, *propriétaire-cultivateur*;
Duclud, François-Michel, *propriétaire*;
Fournier, Claude, *négociant et propriétaire*;
Mazot, Léonard-Joseph, *entrepreneur de bâtiments*;
M. de Vaux, Pierre-Etienne, *propriétaire*;
Gillet, Jean-Claude, *propriétaire*;
Mazot, Louis, *entrepreneur de bâtiments*;
Sauton, Charles, *cultivateur*.

Les revenus de commune s'élevaient alors à la somme de 856 francs 70, et les dépenses à 1053 francs 76.

Les mêmes revenus s'élevaient en 1855 à 38,930 les dépenses à 41,770 francs 47. On peut juger de l'accroissement de budget en un demi-siècle.

La commune fut administrée plusieurs années par M. Jechenot (Antoine), glorieux débris de nos vieilles phalanges impériales.

Il fut secondé par deux adjoints et un conseil municipal choisi parmi les notabilités éclairées de la population. Ancien élève de l'Ecole militaire, M. Jechenot a fait toutes les brillantes campagnes de l'Empire jusqu'en 1814. Il resta un des derniers sur la brèche ; traversé par une balle, il eut deux côtes brisées au combat de Sainte-Croix, près Colmar.

Homme de cœur et fidèle à son drapeau, il ne reprit point de service sous la Restauration et brisa par là sa carrière militaire.

M. Jechenot rentra en activité en 1830, et fut nommé chef d'escadron et officier de la Légion d'honneur. L'heure de la retraite ayant sonné, il vint se fixer à Auteuil, dont il a été le dernier maire. (Voir chap. II, *Annexion d'Auteuil.*)

CHAPITRE XXX

Etablissements communaux : salle d'asile, écoles, etc., etc.

La salle d'asile, cette touchante et ingénieuse création de la charité, fut fondée en 1836, par M. l'abbé Puex, curé (1).

Un accident affreux provoqua l'établissement de cette œuvre si utile. Deux pauvres petits enfants venaient d'être consumés par le feu pendant l'absence de leur mère, qui était au travail. Elle était située rue Boileau, près de la route de Versailles. L'exiguïté de la maison acquise pour cet usage ne tarda pas à se faire sentir, et le fondateur la fit abattre pour la reconstruire plus spacieuse.

Pendant dix-neuf ans, elle fut dirigée par la

(1) L'inauguration eut lieu le 6 août de la même année.

première titulaire, Mlle Judale Droisy. Privée du bonheur d'être mère, elle se créa des enfants, et se composa une famille des petits êtres qui l'entouraient. Elle adopta et éleva deux orphelins, pourvus aujourd'hui d'une profession honorable.

La commune s'est rendue propriétaire de cet établissement, en indemnisant le fondateur. On lui paya 8000 fr. ce qui lui avait coûté 32,000 fr.

ECOLES COMMUNALES.

Les écoles communales étaient anciennement situés place des Perchamps, puis rue Boileau, maison de la Belle-Madeleine. L'accroissement rapide de la population nécessita bientôt la construction de classes plus vastes et appropriées à leur destination. Il fallait choisir un terrain situé, autant que possible, au centre de la Commune. M. Ternaux offrit généreusement de céder à M. Auvillain, alors maire, un terrain triangulaire qu'il possédait rue de la Réunion : les conditions d'achat furent promptement conclues, le propriétaire ayant accepté par avance le prix qu'il plai-

rait à l'autorité communale de fixer elle-même (1).

La construction marcha vite, et on put inaugurer les nouvelles salles des écoles le 4 novembre 1839.

Il est fâcheux que l'imprévoyance qui a présidé à l'érection de cet édifice ait mis la commune dans la nécessité d'ajouter deux annexes à l'ancien bâtiment pour les logements particuliers des maîtres. Il avait été primitivement affecté à cette destination une chambre et un cabinet par chaque habitation. On comprend difficilement un défaut de construction que la morale et l'hygiène seules auraient dû faire éviter. On dirait en vérité que ces sortes de constructions, toujours onéreuses pour les communes, ne sont destinées qu'à un usage éphémère ; toutes les prévisions de l'avenir sont écartées pour faire place à une économie mal placée du présent.

L'école primaire des garçons est transférée depuis quelques années dans l'aile droite de l'ancienne pension Levêque.

La classe des jeunes filles, dirigée par les

(1) J'eus le bonheur de contribuer moi-même à hâter cette heureuse amélioration.

sœurs de Ste-Marie, est fréquentée par cent élèves : deux sœurs dirigent cette classe. Une troisième est à la tête de l'ouvroir fondé par l'abbé Legonidec, et où les jeunes filles peuvent, à leur sortie de l'école, apprendre tous les travaux de couture si nécessaires aux mères de famille. Enfin une quatrième sœur s'occupe du soin des malades et de l'assistance des pauvres.

CHAPITRE XXXI

Cimetière d'Auteuil.

Si Auteuil s'enorgueillit à juste titre d'avoir été la retraite de célèbres vivants, il a encore aujourd'hui la gloire de servir de dernier asile à d'illustres morts. Je me contenterai d'en citer quelques-uns.

On y voit le tombeau du célèbre géomètre Legendre, sur lequel est inscrite l'épitaphe suivante, terminée par la liste de ses principaux ouvrages.

ADRIEN-MARIE LEGENDRE
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
MEMBRE DE L'INSTITUT
ET DU BUREAU DES LONGITUDES DES SOCIÉTÉS
ROYALES DE LONDRES ET D'ÉDIMBOURG
DE LA SOCIÉTÉ ITALIENNE
DE L'ACADÉMIE AMÉRICAINE DE BOSTON
ETC., ETC.

NÉ LE XVIII SEPTEMBRE MDCCLII, DÉCÉDÉ A PARIS
LE IX JANVIER MDCCCXXXIII, TRANSPORTÉ
A AUTEUIL SELON SES DERNIÈRES
VOLONTÉS

TRAITÉ DE GÉOMÉTRIE. — ATTRACTION
DES SPHÉROÏDES — THÉORIE DES NOMBRES
FIGURE DE LA TERRE
FONCTIONS ELLIPTIQUES
MÉTHODE DES MOINDRES CARRÉS

Mme Cabanis y est aussi enterrée avec le cœur de son mari; telle est l'inscription gravée sur sa tombe :

ICI REPOSENT RÉUNIS DANS LE
MÊME CERCUEIL : CHARLOTTE-FÉLICITÉ
GROUCHY, VEUVE CABANIS, DÉCÉDÉE
LE XXIX OCTOBRE MDCCCXIV DANS SA 77e ANNÉE
ET LE CŒUR DE SON ÉPOUX
PIERRE-JEAN-GEORGES CABANIS
MEMBRE DE L'INSTITUT DE FRANCE
ET DU SÉNAT, DONT LE CORPS EST
DÉPOSÉ AU PANTHÉON ET QUI DÉCÉDA
LE VI MAI MDCCCVIII
A L'AGE DE 51 ANS

Voici la belle épitaphe du peintre Robert et de sa femme (voir plus haut *Hôtel de la Mairie*) :

HUBERT ROBERT

PEINTRE CONSEILLER DE L'ACADÉMIE
ROYALE DE PEINTURE, ASSOCIÉ LIBRE
DES ACADÉMIES DE PÉTERSBOURG
NÉ A PARIS LE XXII MAI MDCCXXXIII
DÉCÉDÉ LE XV AVRIL MDCCCVI

Formé par la Nature aux arts qu'il honora
Le cachet du génie a marqué ses ouvrages.
Du Temps dont ses pinceaux ont tracé les ravages
Jamais la faux ne l'atteindra.

—

ANNE-GABRIELLE SOOS

SON ÉPOUSE
NÉE A PARIS LE XXVII OCTOBRE MDCCXLV
DÉCÉDÉ LE IV AOUT MDCCCXXI

Le bonheur d'un époux occupa tout son cœur.
Puisse le ciel, des vertus protecteur,
Récompenser sa tendresse fidèle
Et lui rendre autant de bonheur
Qu'elle en répandit autour d'elle.

Enfin, le célèbre philanthrope Rumfort, M^me^ Crétet, femme de l'ancien ministre de l'intérieur, M. le général Heymès, aide de camp du roi Louis-Philippe, M^me^ Helvétius, la malheureuse comtesse Amélie de Boufflers, le bon et savant Zimmermann, professeur au Conservatoire, dont la fille, M^me^ Dubufe, vient de mourir récemment ici, notre grand caricaturiste Gavarni et plusieurs autres illustrations encore, sont enterrés dans le cimetière d'Auteuil.

CHAPITRE XXXII

Auteuil pendant le siége de 1870-1871

Les funestes et désastreuses journées de Sédan venaient de conduire les Allemands sous les murs de Paris (18 séptembre 1870). La population parisienne, brisée à la nouvelle de cette épreuve, se lève tout entière pour opposer une digue à cette avalanche humaine dont les hordes désolaient systématiquement, sur leur passage, nos plus riches provinces.

Du côté d'Auteuil, seul point qui doit nous intéresser ici, la défense s'organise promptement; les remparts sont hérissés de canons. on rassemble à la hâte des milices improvisées pour défendre nos murs menacés. Sous la pioche des ouvriers du génie, Auteuil, si paisible d'ordinaire, et qui ne semblait

destiné qu'à la villégiature, est transformé en citadelle.

Les habitants des communes environnantes, refoulés dans la capitale, encombrent les portes d'Auteuil et du Point du Jour. Assurément il ne pouvait nous être donné un spectacle plus navrant que celui d'assister à ce long et lamentable défilé : de pauvres gens qui portaient leur avoir au bout d'un bâton; d'autres avaient entassé sans choix, sur des voitures, de vieux meubles et des objets précieux. Des femmes tenant leurs enfants, complétaient ce lugubre tableau.

Le bois, déjà dévasté par les alliés en 1815, et qu'on avait replanté à grands frais, est dévoré en quelques heures par les bestiaux affamés qu'on y entasse pêle-mêle. On les voit bientôt errer, au milieu des massifs dénudés, ne sachant où trouver leur nourriture. La hache compléta cette œuvre de destruction en ouvrant, pour les besoins de la défense, une tranchée de 300 mètres autour des remparts.

Ces tristes apprêts n'étaient encore qu'en voie d'exécution, lorsque, le 19 septembre,

l'armée assiégeante commença le blocus qui dura neuf grands mois et dont l'issue fut si fatale.

Du côté d'Auteuil, les Allemands occupaient les hauteurs de Meudon, de Sèvres et de Saint-Cloud, et fixèrent leur quartier général à Versailles. Dans la crainte sans doute que la résistance opiniâtre et désespérée d'une telle ville que Paris ne leur coûtât un sang inutile, ils pensèrent la réduire aisément par la famine.

Ce fut long, et, suivant l'expression du grand chancelier d'Allemagne, le moment psychologique arriva, où il fallut ajouter une nouvelle épreuve à toutes les angoisses et les privations endurées par cette admirable population parisienne.

Un matin, sans qu'aucune dénonciation préalable ait été faite, les batteries allemandes restées muettes jusqu'alors, ouvrent un feu terrible sur Paris. Auteuil se réveille au bruit des obus qui éclatent dans ses rues. Quelques habitants affolés s'enfuient dans l'intérieur de la capitale, pour échapper à une mort certaine; d'autres, plus éloignés du danger, se réfugient dans les caves. Plusieurs

furent victimes du bombardement. Le 7 janvier 1871, deux propriétaires du Point du Jour, M. et Mme Descoins, frappés mortellement par un obus, se suivirent dans la tombe à huit jours d'intervalle.

Les bastions d'Auteuil ripostèrent énergiquement, et ne réussirent point à éteindre les feux des batteries ennemies, habilement retranchées sur le revers des collines environnantes.

En quelques jours, Auteuil fut couvert de ruines. Les lueurs sinistres de l'incendie se mêlèrent aux horreurs du bombardement. On n'essaya même pas de lutter contre ce nouveau fléau, tant le danger était imminent. Ces jours néfastes finirent avec la bataille de Buzenval, dans laquelle le bataillon d'Auteuil fut mis à l'ordre du jour, pour sa belle conduite.

Auteuil, en prenant une part active à ces pénibles événements, offrait en même temps un asile aux blessés. L'ambulance des Perchamps fut ouverte la première par M. Vallot, qui se voua tout entier à la mission, pleine d'humanité et de patriotisme, de soigner nos soldats malades ou tombés sur les champs

Ambulance des Perchamps 1870-1871

Fondée par M. Vallot.

de bataille. Sa santé ne lui permettant pas de servir sous les drapeaux, il fit généreusemant l'abandon de sa maison, où 312 blessés furent soignés à ses frais pendant toute la durée de la guerre et de la Commune. Mme Vallot et Mlle Berthé avec le concours dévoué du docteur Malhéné, prodiguèrent leurs soins empressés aux malades, qui, après leur rétablissement, reçurent de quoi subvenir aux premières nécessités, et se rapatrier, au besoin (1).

L'ambulance d'Auteuil, fondée et entretenue par quelques dames charitables, offrit des exemples non moins touchants de désintéressement et d'abnégation. Je ne dois pas oublier Mme Dognin, bien connue à Auteuil par son inépuisable charité, qui se consacra également au soulagement de nos malheureux blessés.

(1) Dans une visite que fit Mgr Darboy, archevêque de Paris, accompagné de Mgr Surat, à l'ambulance des Perchamps, en traversant un jardin d'hiver pour se rendre dans une salle où se trouvaient des blessés : « Mon ami, dit-il à Mgr Surat, si jamais nous sommes blessés, nous viendrons ici nous faire soigner au milieu des fleurs. » En parlant ainsi, il ne songeait pas que quelques mois plus tard, ils seraient tous deux victimes du plus odieux attentat.

CHAPITRE XXXIII

Auteuil sous la Commune.

Auteuil renaissait à peine de ses ruines, quand l'insurrection du 18 mars éclata. Un des caractères les plus tristes et les plus extraordinaires de cette violente tentative, que la plus simple inspiration de patriotisme aurait dû conjurer, c'est qu'elle était absolument sans raison et sans issue.

Nous sommes de nouveau séquestrés du monde; sur tous les points, autour de la grande ville, les hostilités sont ouvertes; la canonnade retentit comme aux jours les plus sombres du siége. Auteuil est écrasé sous une pluie d'obus renversant les dernières propriétés épargnées par le siége. La France, obligée de reconquérir sa capitale, s'offre, dans cette lutte sanglante, en spectacle aux ennemis

qui sont à nos portes. Rien n'était fait pour blesser davantage notre fierté nationale. Que défendait cette révolution de surprise, régnant en souveraine sur une population écrasée par tant d'infortunes? Au nom de quelles idées s'accomplissait-elle? Triste parodie d'un autre temps, elle universalisait la misère en prétendant universaliser le travail. Née sans rencontrer d'obstacle, elle eut le temps de s'affirmer et de montrer pourquoi elle avait vu le jour. Voulait-elle l'autonomie communale de Paris? On le crut d'abord, sans songer qu'elle nous acheminait vers la plus effroyable aventure. En France, toutes les communes avaient des droits égaux à faire valoir. C'eût été une fédération de communes proclamant chacune leur indépendance, et détruisant l'unité française, notre plus grande force. Rien de tout cela n'est sorti de l'insurrection du 18 mars. Nous avons souffert les horreurs d'un siége plus triste que le premier pour assister aux orgies d'une bande de gens sans aveu, ne trouvant dans cette guerre que le moyen de perpétuer l'oisiveté où les avait laissés la guerre. Des causes morales et politiques devaient l'empêcher de réussir, et, de toute ma-

nière, elle eût péri fatalement sous la main de l'étranger. Le bataillon d'Auteuil, compris dans le brave 72e régiment de la garde nationale de marche, refusa carrément de s'armer contre ceux aux côtés desquels il avait si glorieusement combattu à Buzenval. Quelques bandes d'insurgés vinrent des autres arrondissements pour défendre Auteuil; le 21 mars, elles s'établirent au milieu des ruines encore fumantes du siége. Ecrasées bientôt sous les feux croisés du mont Valérien et du fort d'Issy, tombé au pouvoir de l'armée régulière; elles commençaient déjà à faiblir. Sans abri au milieu de ces maisons effondrées et dévorées par l'incendie, les insurgés se replièrent. Les plus téméraires ne ripostaient plus que mollement avec les seules pièces que n'avait point culbutées l'excellente artillerie de marine des forts.

Auteuil ne fut plus qu'une ruine ; ses villas étaient désertes; ses rues, jonchées d'épaves, et le silence n'était interrompu que par le bruit de la mitraille crevassant les maisons, et tuant quelquefois l'habitant dans sa retraite. Ceux qui ont assisté à cette lutte sans nom, engendrée par cette folie délirante de des-

truction qui entraîne l'homme dans un abîme de malheurs, ont profondément gravé dans leur mémoire ces journées néfastes.

Au cimetière, les monuments furent bouleversés; les obus, en éclatant, dispersaient les pierres tombales des caveaux, qui, béants, laissaient à découvert les cercueils.

Au Point du Jour, la résistance fut opiniâtre; des canonnières rangées sous les arches du grand viaduc du chemin de fer de ceinture, engageaient un combat terrible d'artillerie avec les batteries du bas Meudon. Ce chef-d'œuvre eut ses voûtes crevées et fut couvert en quelques jours de ses propres débris.

Les défenseurs de la Commune, découragés, commençaient à déserter les remparts. Dans la soirée du 22 mai, Ducatel eut la patriotique inspiration d'abréger cette guerre funeste qui couvrait Paris de ruines, et qui coûtait chaque jour à la France plus d'un million, en prolongeant indéfiniment l'occupation étrangère. Bravant la mort, il monte sur les remparts, où pleuvait la mitraille. Il annonce à l'armée de délivrance que les bastions sont déserts.

Les indications précieuses qu'il donna, facilitèrent l'entrée des troupes dans la capitale et épargnèrent ainsi le sang de nos soldats. Quelques insurgés seuls, échelonnés sur la route de Versailles, tiraillèrent sur l'armée régulière, dont les rapides progrès foudroyèrent l'insurrection.

Le lundi 23 mai, arrivent les deux régiments de fusiliers marins qui prirent une part si active dans les combats meurtriers des barricades. En fuyant devant eux, les sicaires de la Commune réalisaient cette œuvre digne d'eux en livrant nos plus beaux monuments à la proie des flammes, et en massacrant les otages.

Des convois entiers de prisonniers traversaient Auteuil entre deux haies de cavaliers, pour être dirigés sur Versailles, où ils furent internés en attendant que l'on statuât sur leur sort.

Dès que nos soldats eurent franchi les remparts, le succès n'était plus douteux, et l'on pouvait dire que la prévoyante et féconde temporisation de M. Thiers triomphait enfin de cette révolution cosmopolite. Les dernières

bandes de la Commune, cernées dans la funèbre citadelle du Père-Lachaise, expirèrent sous les coups victorieux de nos soldats. La Commune de Paris tomba dans le néant d'où elle n'aurait jamais dû sortir.

CHAPITRE XXXIV

Auteuil en rétrogradant d'un siècle à peine était encore cultivé à la charrue. Les champs et les moissons ont disparu pour se transformer en charmantes villas et en quartiers neufs étalant un luxe digne de la capitale. Privilégiée entre toutes les communes annexées en 1860, celle d'Auteuil, qui devait à sa situation exceptionnelle les hôtes illustres qui n'ont cessé de l'habiter, a conservé, en dépit du flot parisien qui déborde, ce cachet champêtre qui en fait un séjour si recherché aujourd'hui. Les habitations désertées pendant l'hiver, prennent avec les beaux jours un air de fête. Les grilles encadrées de feuillage laissent apercevoir des jardins bien entretenus, où

l'on se repose à l'abri des chaleurs accablantes des journées d'été.

Combien de personnes n'ont-elles pas emporté un souvenir des délicieuses soirées que l'on passe à Auteuil; nos plus grands poëtes les ont souvent célébrées dans leurs chants. Eux-mêmes avaient une prédilection pour les frais jardins d'Auteuil, et s'y donnaient souvent rendez-vous. Rien ne pouvait les inspirer mieux et exciter davantage leur verve poétique, que ces promenades solitaires où ils s'enivraient des haleines embaumées du bois.

Comme par le passé, Auteuil est le rendez-vous des arts, et s'honore de posséder quelques célébrités dans le monde théâtral : MM. Bouhy, Léon Achard, Got, M^lle^ Reichemberg, etc.

L'édilité a fait de nombreuses et utiles créations, parmi lesquelles je dois citer celle d'un marché perpétuel, facilitant la vie, si difficile autrefois dans cette localité, qui n'avait qu'une seule rue commerçante.

Un décret du 17 août 1852 déclara d'utilité publique l'exécution d'un chemin de fer formant le prolongement du chemin de fer de

ceinture, et qui, partant de celui de Saint-Germain, dans la commune de Batignolles, se dirigeait sur Auteuil par Neuilly et Passy. La gare d'Auteuil a été livrée au public le 22 mai 1854.

Le magnifique viaduc qui relie la rive droite avec la rive gauche, est une œuvre qui contribue à embellir Auteuil.

ÉPILOGUE

Voilà notre tâche terminée. Quelques personnes trouveront peut-être que cet ouvrage manque d'enchaînement dans son ensemble, et est écrit d'un style un peu sévère. Mais elles comprendront aisément que la liaison est impossible entre des maisons éparses et et des grands hommes qui ne furent pas même le plus souvent contemporains. Quant à la seconde objection, je leur répondrai que j'ai eu l'intention d'écrire une histoire et non pas un roman.

J'ai rassemblé avec une laborieuse patience les matériaux nécessaires à la construction de cet édifice, laissant à un écrivain plus habile l'honneur et le soin de mettre la dernière main à l'œuvre.

Puissent ces pages trouver de l'écho dans Auteuil et contribuer à en perpétuer le souvenir! Encore quelques années, et il ne restera plus rien pour dire ce que fut Auteuil et pour rappeler que le grand Corneille, l'illustre Racine et l'immortel Molière ont autrefois passé par là.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

		Pages
Dédicace		V
Préface		IX
Chap.	I. Origine d'Auteuil	1
—	II. Annexion d'Auteuil	7
—	III. Seigneurs d'Auteuil	13
—	IV. Eglise d'Auteuil	23
—	V. Nouvelle église d'Auteuil	41
—	VI. Démembrement d'Auteuil	47
—	VII. Hôtel seigneurial	55
—	VIII. Institution de Sainte-Périne	59
—	IX. Maison de retraite Chardon-Lagache	65
—	X. D'Aguesseau	71
—	XI. Presbytère d'Auteuil	87
—	XII. Maison de Molière	91
—	XIII. Maison de Racine. — Rue Molière	105
—	XIV. Château Ternaux. Institution Notre-Dame d'Auteuil	109
—	XV. Place de la Fontaine. — Source ferrugineuse d'Auteuil	119
—	XVI. Villa Montmorency	125
—	XVII. Maison de Mme Helvétius	139
—	XVIII. Château du Coq. — Villa d'Auteuil	153
—	XIX. Rue de la Fontaine	157
—	XX. L'œuvre d'Auteuil, fondée par M. l'abbé Roussel	167

Pages.

CHAP. XXI. Bois de Boulogne..... 171
— XXII. Rue Boileau..... 183
— XXIII..... 191
— XXIV. Château de la Thuilerie. — Couvent de l'Assomption 195
— XXV. Hôtel de la Mairie..... 199
— XXVI. Hameau Boileau..... 203
— XXVII. Billancourt..... 213
— XXVIII. Auteuil, origine du Point-du-Jour... 217
— XXIX. Administration municipale..... 223
— XXX. Etablissements communaux : salle d'asile, écoles, etc., etc..... 227
— XXXI. Cimetière d'Auteuil..... 231
— XXXII. Auteuil pendant le siége de 1870-1871. 235
— XXXIII. Auteuil sous la Commune..... 241
— XXXIV... 247
EPILOGUE..... 250

Paris -Auteuil, imprimerie des apprentis catholiques-Roussel.

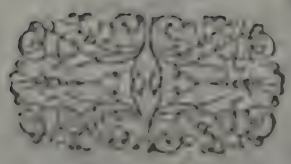

14 DAY USE
RETURN TO DESK FROM WHICH BORROWED
LOAN DEPT.
This book is due on the last date stamped below, or
on the date to which renewed.
Renewed books are subject to immediate recall.

MAR 13 1968 96
MAR 18 1968
OCT 15 1982
NOV 15 82
DEC 15 82
JAN 15 83
REC. CIR. JAN 11 '83

LD 21A–45m-9,'67
(H5067s10)476B

General Library
University of California
Berkeley

CPSIA information can be obtained
at www.ICGtesting.com
Printed in the USA
LVOW04s2306210917
549633LV00013B/793/P

spRI F
896-BAA-405

9 781274 935106